

Guide de l'offre d'accueil

Protection de l'enfance



Protéger | Accueillir | Accompagner



Jeanne Seban
Directrice des Solidarités
de la Ville de Paris

L'offre d'accueil et d'accompagnement de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de Paris est vaste et diversifiée à l'image du public que nous accueillons. Cette diversité et cette ampleur nécessitent, pour nous repérer, un outil à la hauteur de nos ambitions.

Aussi ai-je le plaisir de vous présenter ce nouveau guide qui s'adresse à l'ensemble des professionnels intervenant auprès des enfants et des jeunes. Il a été conçu par la Sous-Direction de la prévention et de la protection de l'enfance de la Direction des Solidarités pour accompagner au mieux l'ensemble des enfants et des familles dans la réponse à leurs besoins.

Document didactique, il donne à voir l'ensemble des dispositifs existants par chapitre, pour une meilleure compréhension et connaissance de l'offre d'accueil, de son sens et de son organisation. Des présentations cartographiques des services permettent de situer les établissements dans et en dehors de Paris.

Il permet de cibler rapidement les structures et interlocuteurs utiles pour travailler les orientations dans les meilleurs délais ou les parcourir afin de mieux les connaître et de mobiliser leurs atouts.

Complet, il présente l'ensemble des établissements et services parisiens de protection de l'enfance, en régie et relevant du secteur associatif habilité, mais aussi au-delà, c'est-à-dire les actions de prévention plus larges mises en œuvre ou financées par la Sous-Direction de la prévention et de la protection de l'enfance.

Bonne lecture à tous et à toutes !

Sommaire

Milieu ouvert – p.7

AED Enfant Présent	p.12
AED Sauvegarde de l'adolescence	p.13
SPPE Olga Spitzer	p.15
SMOP (Service des milieux ouverts parisiens) – Jean Cotxet	p.17
SAEMO Olga Spitzer	p.18
AED-AEMO – OSE	p.20
SAEMO 75 AVVEJ	p.21
SAE 75 – Espoir-CFDJ	p.22
Pôle Milieu Ouvert – ANRS	p.23
SAJE Les Récollets – Ville de Paris	p.26
SAJE Centre Michelet – Ville de Paris	p.27
SAJE – Fondation OPEJ	p.28
SAJE Janusz Korczak – Fondation Apprentis d'Auteuil	p.29
SAJE Saint-Dominique Savio – Fondation Apprentis d'Auteuil	p.31
SAJE Andrée Salomon – OSE	p.33
SAJE 19 ^e – Groupe SOS Jeunesse	p.34
SAJE 20 ^e – Groupe SOS Jeunesse	p.36
SAJE sud-est parisien – Jean Cotxet	p.38
SAPPEJ – Jean Cotxet	p.40

Accueil d'urgence – p.41

MAE Eleanor Roosevelt – Ville de Paris	p.45
SAHP Jean Cotxet	p.47
Paris Ados Service – Sauvegarde de l'adolescence	p.48
SAU 75 – ANRS	p.49
SAUFAH – Jonas Écoute – Fondation Grancher	p.51
ESPPACE HOVIA	p.53

Maisons d'enfants à caractère social (MECS) – p.55

Centre Michelet – Ville de Paris	p.60
EASEOP – Ville de Paris	p.61
Foyer Les Récollets – Ville de Paris	p.62
Foyer Mélingue – Ville de Paris	p.63
Abri Temporaire d'Enfants – Société Philanthropique	p.65
MECS Manin – La Maison Maternelle	p.66

Maison d'enfants Clair Logis – Notre-Dame du Sacré-Cœur	p.68
MECS de Paris – Moissons Nouvelles	p.69
Les Marmousets – Œuvre Falret	p.71
Foyer éducatif Jenner – Jean Cotxet	p.73
Maison du Sacré-Cœur – Jean Cotxet	p.75
MECS Sainte-Thérèse – Fondation Apprentis d'Auteuil	p.76
Maison d'accueil Nicole Bru – Association des Docteurs Bru	p.77
Foyer Dubreuil – Ville de Paris	p.78
Comité Parisien – INVIA	p.80
CEOSP d'Annet-sur-Marne – Ville de Paris	p.82
MECS Félix Faure – Groupe SOS Jeunesse	p.84
Foyer de l'Ourcq – Jean Cotxet	p.86
MECS HOVIA – HOVIA	p.87
Kairos – AVVEJ	p.89
Foyer Amandiers Belleville – Jean Cotxet	p.90
Foyer Tandou – Ville de Paris	p.92
Clair Matin Bizot – Esperem	p.93
CEFP Les Caillouets – Ville de Paris	p.94
CEFP Villepreux – Ville de Paris	p.95
CEFP Le Nôtre – Ville de Paris	p.96
MECS Pelleport et Service Lépine – La Bienvenue	p.98
Accueils éducatifs de Paris – La VAGA Priorité Enfance	p.100
CEFP D'Alembert – Ville de Paris	p.101
MECS Paris – Métabole	p.102
Déclic – Groupe SOS Jeunesse	p.103
MECS Thélémyste	p.105
UHD Accompagnement vers l'autonomie – Notr'Asso	p.106
Service d'autonomie de la Sauvegarde Paris	p.108
Les services d'accueil modulable	p.109

Enfants avec des besoins spécifiques – p.111

Accueil familial Relais Alésia – Fondation Méquignon Droit d'Enfance	p.115
Le Silence des Justes	p.116
AEP (Accueils éducatifs de Paris) – Fondation La VAGA Priorité Enfance	p.118
AETP (Accueils éducatifs et thérapeutiques de Paris) – Fondation La VAGA Priorité Enfance	p.119
Gaby Cohen – OSE	p.121
Hannah Arendt – Mutuelle La Mayotte	p.122

Notr'Asso – Groupe SOS Jeunesse	p.124
ITEP Angela Davis – Mutuelle La Mayotte	p.126
Espace Cortot Maison du Sacré-Cœur – Jean Cotxet	p.128
Arc-en-Ciel, Comité Parisien – INVIA	p.129
Lieux de vie et d'accueil – RESO Labonde	p.130
Lieu de vie et d'accueil – SEUIL	p.133

Accueil familial – p.135

Service d'accueil familial de la Ville de Paris – SAFP	p.140
Service d'accueil familial d'Auxerre – SAFP	p.141
Service d'accueil familial de Bourg-la-Reine – SAFP	p.142
Service d'accueil familial d'Enghien-les-Bains – SAFP	p.143
Service d'accueil familial du Mans – SAFP	p.144
Service d'accueil familial de Montfort-L'Amaury – SAFP	p.145
Service d'accueil familial de Noisiel – SAFP	p.146
Service d'accueil familial de Paris – SAFP	p.147
Service d'accueil familial de Sens – SAFP	p.148
Relais Alésia – Fondation Méquignon Droit d'Enfance	p.149
Service d'accueil familial d'Île-de-France – Union pour l'enfance	p.150
Placement familial Hélène Weksler – OSE	p.151
Service d'accueil familial – Jean Cotxet	p.152
Établissement d'accueil familial spécialisé parisien – Fondation Grancher	p.153
Jonas Écoute – Fondation Grancher	p.155

Centres maternels et parentaux (CMP) – p.157

Centre maternel et parental Ledru-Rollin Nationale – Service des établissements parisiens	p.161
Centre Michelet – Service des établissements parisiens	p.163
EASEOP – Service des établissements parisiens	p.164
Maison d'accueil Églantine – CASP	p.166
Centre Parental – Estrelia	p.167
Centre maternel et parental Les Acacias/Sésame – L'Essor Avenir Enfance	p.168
La Mission maternelle – Nouvelle Étoile	p.169
Maison de la mère et de l'enfant – Société Philanthropique	p.170
Résidence maternelle Les Lilas – Armée du Salut	p.171
CSAPA Horizons – Estrelia	p.172

Accueil dédié aux mineurs non accompagnés (MNA) – p.175

Maraude/Service d'accueil de nuit – Hors la rue/Aurore	p.179
Accueil des mineurs non accompagnés (AMNA) – FTDA	p.180
Halte Oasis – Coallia	p.182
Maisons d'accueil temporaire pour MNA NEY-Strasbourg – FTDA	p.183
Maison d'accueil et d'orientation – FTDA	p.185
Les Mandrions – Coallia	p.186
Clair Matin Grégoire – Esperem	p.187
Foyer Nazareth – Fondation Armée du Salut	p.188
Pangea – Aurore	p.189
Plateforme Ubuntu Gagny – Aurore	p.190
SAMSA – Fondation Grancher	p.191
Plateforme Ludovic Pavoni – Fondation Apprentis d'Auteuil	p.192
Service Oscar Romero – Fondation Apprentis d'Auteuil	p.193
Synergie – ANRS	p.194
Mie Estrella – FTDA	p.195
CEFP D'Alembert – Service des établissements parisiens	p.196
Latitudes (ARCHIPEL/L'Agenda) – Groupe SOS Jeunesse	p.197
Dis 75 – Croix-Rouge française	p.199
MNActiv' – Equalis	p.200
Savea 75 – Espoir CFDJ	p.201
MMina – Urgence Jeunes	p.202
PAJA – Aurore	p.203
Palais de la Femme – Fondation Armée du Salut	p.204
Plateforme René Cassin – Fondation Apprentis d'Auteuil	p.205

Autres dispositifs de prévention/scolarité/insertion – p.207

Crèches, accompagnement parental

Relais parental Les Récollets – SEP, Ville de Paris	p.212
Crèche Centre maternel Michelet – SEP, Ville de Paris	p.213
Crèche EASEOP (Établissement de l'ASE de l'ouest parisien) – SEP, Ville de Paris	p.214
SEPPE D. Winnicott Olga Spitzer Service d'écoute psychologique parents-enfants	p.215
Les Pâtes au beurre	p.216
Estrelia – Hôpital mère-enfant	p.217
MOISE – Service A.G.E.	p.218
SAMELY – PEP 75	p.219

Scolarité/Insertion

Passerelle de remobilisation scolaire – Fondation Apprentis d'Auteuil	p.220
Service d'orientation spécialisé – Groupe SOS Jeunesse	p.221
Centre d'initiatives pour l'emploi des jeunes – Sauvegarde de l'adolescence	p.222

Accompagnement aux sortants de l'ASE

Repairs 75	p.223
Atout Cœur 75	p.223

Activités culturelles et sportives

Les Dimanches Solidaires	p.224
Tyo Story	p.224
Les Héritiers de la culture	p.225
Graines de mouvement	p.225

Parrainage/Mentorat

Parrains par Mille	p.226
Proximité	p.227
Les Ombres	p.228
Im'Pactes	p.229

Accompagnement de mineurs non accompagnés (MNA)

Centre Babel	p.230
Futur Au Présent	p.231
L'Abri de l'Espoir	p.231

Lutte contre les violences faites aux enfants/Écoute psychologique

Colosse aux pieds d'argile	p.232
L'Enfant Bleu – Enfance maltraitée	p.233
Collectif féministe contre le viol (CFCV)	p.233
AREVI	p.234
ParADOxes	p.234

Prévention des conduites à risque

Amicale du Nid	p.235
Aurore/Asthériia	p.236
Oppelia	p.237

Aide à l'adoption

EFA 75	p.238
Ligare	p.239

Milieu ouvert



Le milieu ouvert correspond aux mesures de protection de l'enfance destinées à maintenir l'enfant dans son environnement familial. Ces mesures sont de trois types : Aide éducative à domicile (AED), Action éducative en milieu ouvert (AEMO) et Service d'accueil de jour (SAJE).

Aide éducative à domicile (AED) : décision administrative prise par le président du Conseil départemental, à la demande ou en accord avec les parents. Elle apporte un soutien matériel et éducatif à la famille, lorsque les parents sont confrontés à d'importantes difficultés sur le plan éducatif.

Action éducative en milieu ouvert (AEMO) : l'AEMO vise les mêmes objectifs que l'AED mais elle est décidée par le juge des enfants dans le cadre de l'assistance éducative (art. 375 du code civil) et est donc contraignante à l'égard des familles.

Certains services proposent à la fois des mesures d'AED et d'AEMO, intégrées dans le même cadre d'autorisation.

Il existe deux variétés de mesures d'AED/AEMO, selon le niveau d'intensité de l'accompagnement éducatif :

- ▶ Les mesures d'AED ou d'AEMO dites « classiques » concernent toutes les tranches d'âges et s'organisent souvent de manière territorialisée.
- ▶ Les mesures dites « renforcées » se traduisent par une intervention plus étayée lorsque l'évaluation des besoins le justifie.

Service d'accueil de jour (SAJE) : accompagnement de milieu ouvert, le Service d'accueil de jour prend pourtant la forme d'une mesure de placement administratif ou judiciaire. Cette forme atypique d'accompagnement permet d'initier un accompagnement du mineur et de sa famille à partir d'activités quotidiennes permettant des temps privilégiés avec le mineur et des temps d'accompagnement avec la famille autour des difficultés rencontrées par les parents.

De son côté, le Service d'activités psychopédagogiques et éducatives de jour (SAPPEJ) est un service d'accueil de jour non territorialisé, spécialisé dans la prise en charge de préadolescents et adolescents confrontés à des difficultés particulières repérées dans le champ de la scolarité, bénéficiant notamment de temps de professionnels de santé et de l'Éducation nationale.

Sommaire

Services AED et AEMO

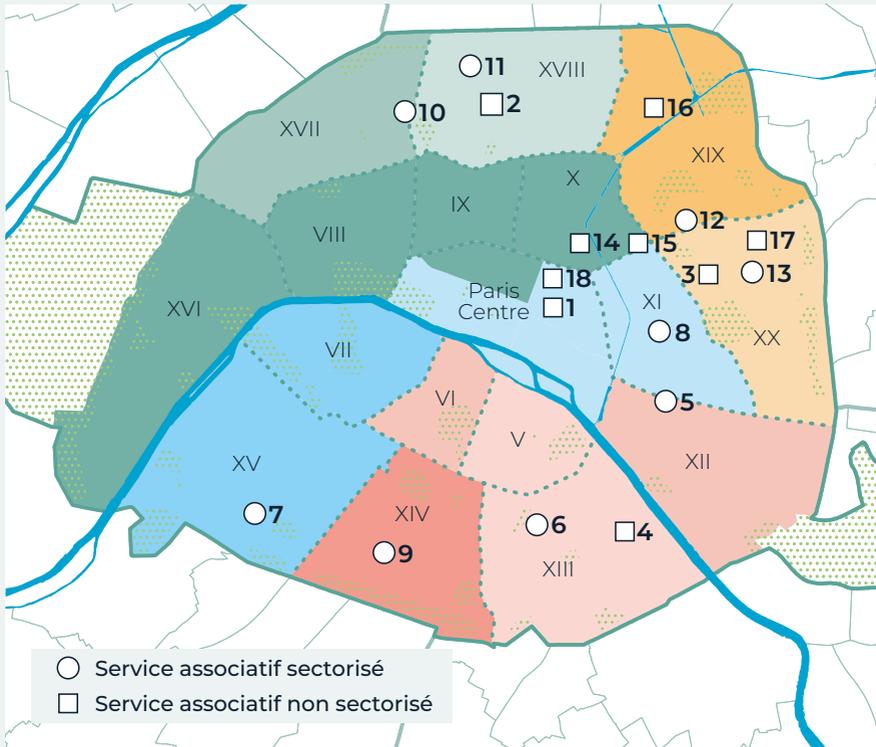
AED Enfant Présent	p.12
AED Sauvegarde de l'adolescence	p.13
SPPE Olga Spitzer	p.15
SMOP (Service des milieux ouverts parisiens) – Jean Cotxet	p.17
SAEMO Olga Spitzer	p.18
AED-AEMO – OSE	p.20
SAEMO 75 AVVEJ	p.21
SAE 75 – Espoir-CFDJ	p.22
Pôle Milieu Ouvert – ANRS	p.23

SAJE

SAJE Les Récollets – Ville de Paris	p.26
SAJE Centre Michelet – Ville de Paris	p.27
SAJE – Fondation OPEJ	p.28
SAJE Janusz Korczak – Fondation Apprentis d'Auteuil	p.29
SAJE Saint-Dominique Savio – Fondation Apprentis d'Auteuil	p.31
SAJE Andrée Salomon – OSE	p.33
SAJE 19 ^e – Groupe SOS Jeunesse	p.34
SAJE 20 ^e – Groupe SOS Jeunesse	p.36
SAJE sud-est parisien – Jean Cotxet	p.38
SAPPEJ – Jean Cotxet	p.40

Cartographie des services proposant des mesures d'AED

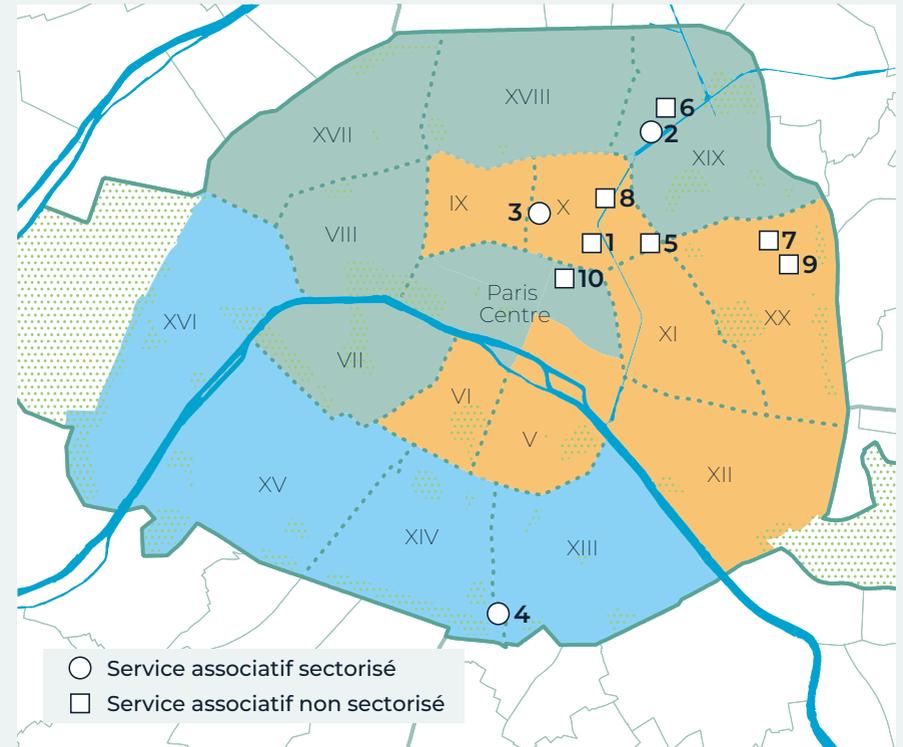
Les couleurs représentent les zones de territorialisation.



- | | | | |
|---|-------|---|-------|
| AED Enfant Présent | | SPPE Olga Spitzer | |
| 1 Antenne Beaubourg (III ^e) | p. 12 | 8 Antenne Parmentier (XI ^e) | p. 15 |
| 2 Crèche Marcadet (XVIII ^e) | p. 12 | 9 Antenne Morard (XIV ^e) | p. 15 |
| 3 Crèche Panoyaux (XX ^e) | p. 12 | 10 Antenne Dautancourt (XVII ^e) | p. 15 |
| 4 Crèche Gourdault (XIII ^e) | p. 12 | 11 Antenne Damrémont (XVIII ^e) | p. 16 |
| AED Sauvegarde de l'adolescence | | 12 Antenne Clavel (XIX ^e) | p. 16 |
| 5 Centre Druinot (XII ^e) | p. 13 | 13 Antenne Chine (XX ^e) | p. 16 |
| 6 Centre 13 (XIII ^e) | p. 13 | 14 SMOP Jean Cotxet (X ^e) | p. 17 |
| 7 Centre Émile Zola (XV ^e) | p. 14 | AED-AEMO OSE p.24 | |
| | | 15 Antenne Belleville (X ^e) | p. 20 |
| | | 16 Centre Colette Julien (XIX ^e) | p. 20 |
| | | 17 Centre Vivette Samuel (XX ^e) | p. 20 |
| | | 18 Pôle Milieu Ouvert ANRS (1 ^{er}) | p. 23 |

Cartographie des services proposant des mesures d'AEMO

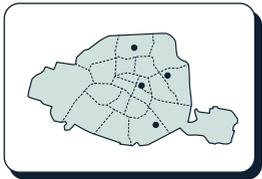
Les couleurs représentent les zones de territorialisation.



- | | | | |
|--|-------|---|-------|
| 1 SMOP Jean Cotxet (X ^e) | p. 17 | AED-AEMO OSE | |
| SAEMO Olga Spitzer | | 5 Antenne Belleville (X ^e) | p. 20 |
| 2 Antenne Flandre (XIX ^e) | p. 18 | 6 Centre Colette Julien (XIX ^e) | p. 20 |
| 3 Antenne Hauteville (X ^e) | p. 18 | 7 Centre Vivette Samuel (XX ^e) | p. 20 |
| 4 Antenne Jourdan (XIV ^e) | p. 18 | 8 SAEMO 75 AVVEJ | p. 21 |
| | | 9 SAE 75 – Espoir CFDJ (XX ^e) | p. 22 |
| | | 10 Pôle Milieu Ouvert ANRS (1 ^{er}) | p. 23 |

AED Enfant Présent

AED non sectorisée



GESTIONNAIRE :
Enfant Présent

DIRECTRICE GÉNÉRALE :
Sophie Cailliau

DIRECTRICE ADJOINTE :
Stéphanie Decote

ADRESSE :
16 rue de Montmorency,
75003 Paris

TÉL. :
01 87 89 94 09

MAIL :
stephanie.decote@
enfantpresent.net

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
120 mesures

TRANCHE D'ÂGE :
0-13 ans, possibilité de
coupler l'accompagnement
de la mesure à un accueil
crèche préventive

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

La mesure d'Action éducative à domicile (AED) a pour objectif d'apporter aide et accompagnement, sur la demande ou avec l'accord de la mère, du père ou du représentant légal de l'enfant, lorsque la santé de celui-ci, sa sécurité, son entretien ou son éducation l'exigent. Cette aide à l'enfant est destinée à prévenir les risques qu'il peut courir du fait de ses conditions de vie matérielles et éducatives. Il s'agit d'un service spécialisé « Petite Enfance », non sectorisé, sur le territoire parisien, proposant une prise en charge globale.

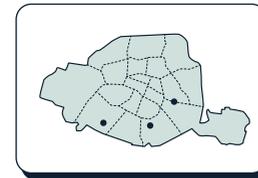
La spécificité du service d'AED Enfant Présent est d'être intégré aux dispositifs d'accueil en crèches préventives.

ANTENNES

- **1 - Antenne Beaubourg**
16 rue de Montmorency, 75003 Paris
01 87 89 94 09
aed@enfantpresent.net
Directrice adjointe: Stéphanie Decote
- **2 - Crèche Marcadet**
107 rue Marcadet, 75018 Paris - 01 53 09 99 30
marcadet@enfantpresent.net
Directrice crèche préventive: Cécile Jobin
- **3 - Crèche Panoyaux**
70 rue des Panoyaux, 75020 Paris
01 43 49 14 83
panoyaux@enfantpresent.net
Directrice crèche préventive: Valérie Farenc
- **4 - Crèche Gourdault**
7 rue Pierre Gourdault, 75013 Paris
01 53 94 67 89
gourdault@enfantpresent.net
Directrice crèche préventive: Stéphanie Jannic

AED Sauvegarde de l'adolescence

AED territorialisée: 5^e, 6^e, 7^e, 12^e, 13^e et 15^e



GESTIONNAIRE :
Sauvegarde
de l'adolescence à Paris

DIRECTRICE :
Ophélie Gallois

ADRESSE :
3 rue Coq-Héron,
75001 Paris

MAIL :
ogallois@sauvegarde-
paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
440 mesures

TRANCHE D'ÂGE :
0-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le service AED de la Sauvegarde accompagne des enfants et adolescents avec leur famille pour prévenir les dangers qui menacent leur santé physique ou morale, leur éducation, leur scolarité et leur insertion, tout en favorisant leur maintien dans la famille et leur réseau naturel d'appartenance. L'AED s'adresse très majoritairement aux mineurs mais il peut exister des mesures pour les majeurs (par exemple, des jeunes qui ont été suivis lorsqu'ils étaient mineurs ou lorsqu'il y a des fratries).

Dans le dispositif AED, les équipes éducatives ne peuvent intervenir qu'avec l'accord des parents.

Aujourd'hui, l'AED de la Sauvegarde dispose de trois antennes dirigées chacune par un chef de service. Chaque antenne possède sa propre implantation et couvre deux arrondissements.

ANTENNES

- **5 - Centre Druinot**
12 impasse Druinot, 75012 Paris
01 43 07 01 51
centre.druinot@sauvegarde-paris.fr
Cheffe de service: Béatrice Lienhart
Secteurs: 6^e et 12^e
- **6 - Centre 13**
9 bis rue Hovelacque, 75013 Paris
01 44 06 73 50
centre.treize@sauvegarde-paris.fr
Cheffe de service: Karine Gibon
Secteurs: 5^e et 13^e

→ **7 - Centre Émile Zola**

22 rue Vaugelas, 75012 Paris
01 45 79 85 26

centre.zola@sauvegarde-paris.fr

Cheffe de service: Ophélie Gallois

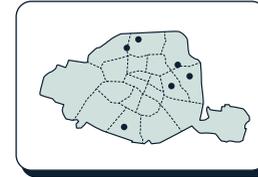
Secteurs: 7^e et 15^e

Autre service: Le service d'AED de la Sauvegarde s'articule avec un service d'autonomie de 16 places pour jeunes majeurs avec hébergement (voir dispositif MECS).



SPPE Olga Spitzer

AED territorialisée: 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 11^e, 13^e, 14^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e

**GESTIONNAIRE :**

Olga Spitzer

DIRECTEUR :

Bertrand Deric
bertrand.deric@olga.
spitzer.asso.fr

DIRECTRICE ADJOINTE :

Catherine Yabka
06 72 95 32 62
catherine.yabka@olga.
spitzer.asso.fr

ADRESSE :

17 rue Clavel, 75019 Paris

MAIL :

sppedirection@
olgaspitzer.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

955 mesures

TRANCHE D'ÂGE :

0-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Lorsqu'une famille rencontre des difficultés dans l'éducation de ses enfants, les parents peuvent demander un accompagnement éducatif. Il s'agit d'une aide personnalisée et adaptée à chaque situation. Elle soutient et mobilise les compétences parentales pour favoriser l'évolution et l'épanouissement des enfants et faciliter la vie quotidienne. Chaque mineur concerné est accompagné par un professionnel éducatif dans le cadre d'un suivi personnalisé. Cela s'organise autour du domicile et également des locaux du service. De plus, une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, psychologues et psychiatres) réfléchit avec le mineur et sa famille sur l'évolution de la situation.

ANTENNES

→ **8 - Parmentier**

19 avenue Parmentier, 75011 Paris
01 11 58 30 95

speparmentier@olgaspitzer.asso.fr

Chef de service: Jérémie Rudio

Secteurs: Paris Centre et 11^e

→ **9 - Morard**

10 rue Louis Morard, 75014 Paris
01 56 53 30 20

secretariat.aed@olgaspitzer.asso.fr

Cheffe de service: Alexandra Mollet

Secteurs: 13^e, 14^e, 15^e et 16^e

→ **10 - Dautancourt**

21 rue Dautancourt, 75017 Paris
01 53 06 90 10

sppedautancourt@olgaspitzer.asso.fr

Cheffe de service: Frédérique Ravilly

Secteur: 17^e

→ **11 - Damrémont**

152 rue Damrémont, 75018 Paris
 01 44 92 38 00
 sppedamremont@olgaspitzer.asso.fr
Cheffe de service: Myriam Bourand
Secteur: 18^e

→ **12 - Clavel**

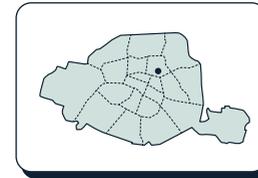
17 rue Clavel, 75019 Paris
 01 56 41 34 90
 sppe19@olgaspitzer.asso.fr
Cheffe de service: Aurélie Pechine
Secteur: 19^e

→ **13 - Chine**

20/22 rue de la Chine, 75020 Paris
 01 44 62 68 00
 sppechine@olgaspitzer.asso.fr
Cheffe de service: Alexandra Madeira
Secteur: 20^e

SMOP (Service des milieux ouverts parisiens) – Jean Cotxet

AED territorialisée : 2^e, 8^e, 9^e, 10^e et 16^e/AEMO : non sectorisée



AED/AEMO

GESTIONNAIRE :

Association Jean Cotxet

DIRECTEUR :

Daniel Dumanoir

ADRESSE :

49 bis rue de Lancry,
75010 Paris

TÉL. :

01 53 38 90 08

MAIL :

lancry@jean-cotxet.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

AED : 205 mesures
 AEMO : 198 mesures

TRANCHE D'ÂGE :

0-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'association Jean Cotxet propose et met en place :

- ▶ des actions éducatives missionnées par les juges des enfants, suite à un signalement pour une situation de danger pour l'enfant, dans le cadre de son développement ;
- ▶ un accompagnement de l'enfant et de sa famille dans la compréhension des difficultés de l'enfant et de ses besoins ;
- ▶ un accompagnement sur la parentalité, travail sur les liens familiaux existants et à construire, également du soutien à la parentalité et des capacités des mineurs ;
- ▶ un travail partenarial autour du groupe familial.
- ▶ RDV réguliers avec les parents et les enfants sur site, des visites à domicile ;
- ▶ des activités collectives et des actions individuelles avec les mineurs ;
- ▶ la construction d'un projet personnalisé pour les mineurs.

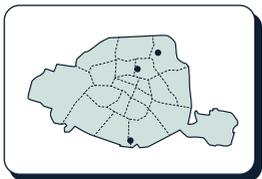
L'association tisse des liens avec les partenaires pour harmoniser les interventions et les objectifs, dans un souci de travail pluridisciplinaire en équipe.

Elle accompagne les familles et les enfants vers les institutions adaptées : soins, scolarité, loisirs et social.

Cheffe de service AED: Camille Alonzeau
Cheffe de service AEMO: Daphné Decourt

SAEMO Olga Spitzer

AEMO territorialisée: tous arrondissements



GESTIONNAIRE :

Fondation Olga Spitzer

DIRECTRICE :

Sophie Guillas-Perrot

ADRESSE :

90 avenue de Flandre,
75019 Paris

TÉL. :

01 53 35 96 50

MAIL :

sophie.guillasperrot@
olgaspitzer.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

1400 mesures

TRANCHE D'ÂGE :

0-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Exercice de mesures d'Aide éducative en milieu ouvert (AEMO) sur tous les arrondissements de Paris, pour des enfants de 0 à 18 ans.

Chaque mesure d'AEMO est ordonnée par un juge des enfants et confiée au service réparti en 9 équipes sur 3 antennes.

Chaque équipe est sectorisée pour un ou plusieurs arrondissements, de manière à favoriser le partenariat par une meilleure connaissance mutuelle. Au sein de son équipe, le chef de service nomme pour chaque mesure un référent éducatif, qui est éducateur spécialisé, assistant de service social ou éducateur de jeunes enfants.

Selon la situation une co-intervention peut être organisée avec un autre travailleur social, un psychologue, une technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) ou un éducateur scolaire.

Le chef de service veille à l'élaboration et à la réalisation d'un projet individualisé pour chaque enfant suivi, afin que l'intervention puisse effectivement avoir lieu. L'intervention se caractérise par des entretiens réguliers avec l'enfant et sa famille, au service et à domicile, ainsi que par la mise en œuvre des moyens qui peuvent favoriser une prise en charge répondant aux besoins de l'enfant, sur le plan de sa santé physique et psychique, de son insertion scolaire et sociale, de ses liens avec ses parents et sa famille élargie.

L'exercice de la mesure donne lieu à la rédaction d'un rapport d'AEMO adressé au juge des enfants et à un rapport circonstancié transmis au représentant de la Ville de Paris.

ANTENNES

→ 15 - Antenne Flandre

90 avenue de Flandre, 75019 Paris
01 53 35 96 50

Cheffe de service: Christine Hubaut
chubaut@olgaspitzer.asso.fr

Secteurs: 1^{er}, 2^e, 3^e, 7^e, 8^e, 17^e, 18^e et 19^e

→ 16 - Antenne Hauteville

78 rue d'Hauteville, 75010 Paris
01 48 00 87 60

Cheffe de service: Nathalie Durand
ndurand@olgaspitzer.asso.fr

Secteurs: 4^e, 5^e, 6^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e et 20^e

→ 17 - Antenne Jourdan

6/10 boulevard Jourdan, 75013 Paris
01 56 53 30 40

Cheffe de service: Marie-Françoise Puccinelli
mfpuccinelli@olgaspitzer.asso.fr

Secteurs: 13^e, 14^e, 15^e et 16^e

AED-AEMO – OSE

AED et AEMO non sectorisée



GESTIONNAIRE :
OSE

DIRECTRICE :
Francine Kosmann

ADRESSE :
117 rue du Faubourg
du Temple, 75010 Paris

TÉL. :
01 53 38 20 11

MAIL :
directionmilieuouvert@
ose-france.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
425 mesures

TRANCHE D'ÂGE :
0-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Les 3 antennes rattachées en service prennent en charge 425 enfants en AEMO non sectorisées, avec une part de mesures d'AED.

Les antennes sont articulées avec le SAJE Andrée Salomon, au sein d'une direction commune.

ANTENNES

→ **18 - Antenne Belleville**
117 rue du Faubourg du Temple, 75010 Paris
01 53 38 20 16

Contact admission :
Francine Kosmann
aemo.idf@ose-france.org

→ **19 - Centre Colette Julien**
7/9 passage de Flandre, 75019 Paris
01 55 26 98 90

Contact admission :
Francine Kosmann
aemo.cjulien@ose-france.org

→ **20 - Centre Vivette Samuel**
20 rue du Télégraphe, 75020 Paris
01 58 53 54 70

Contact admission :
Francine Kosmann
aemo.vsamuel@ose-france.org

SAEMO 75 AVVEJ

AEMO non sectorisée



GESTIONNAIRE :
AVVEJ

DIRECTEUR :
Blaise Andres-Garay

ADRESSE :
6/8 rue Eugène Varlin,
75010 Paris

TÉL. :
01 40 34 93 21

MAIL :
saemo75@avvej.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
178 mesures

TRANCHE D'ÂGE :
0-18 ans

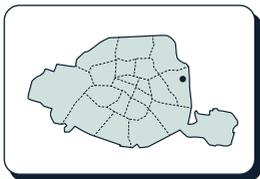
MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le SAEMO 75 exerce des mesures éducatives sur l'ensemble du territoire parisien pour des mineurs, filles et garçons, sur décision des juges des enfants du Tribunal pour enfants de Paris (TPE). Le service intervient auprès de 178 mineurs et leurs parents rencontrant des problèmes familiaux importants ou des difficultés éducatives majeures ayant entraîné un signalement de la situation du jeune. Les mesures sont confiées au service par le TPE, dans le cadre d'une Action éducative en milieu ouvert (AEMO) qui est prononcée lorsqu'une famille n'est plus en mesure de protéger et d'éduquer son enfant.

L'équipe du service est pluridisciplinaire. Elle est composée de 20 professionnels : directrice, chef de service, éducateurs spécialisés, assistantes sociales, éducateurs de jeunes enfants, psychologues, psychiatre, orthophoniste, secrétaire. Chaque mineur et sa famille sont accompagnés par un éducateur référent. Des binômes psycho-éducatifs sont également nommés pour intervenir sur les situations les plus sensibles. Les professionnels réfléchissent en équipe et travaillent en lien avec les partenaires extérieurs, effectuent des visites à domicile afin de mettre en œuvre un accompagnement adapté à la situation. La présence hebdomadaire d'un psychiatre et d'une orthophoniste favorise une approche plurielle de la situation. Les rapports adressés au TPE sont enrichis et nourris par cette approche afin d'aider à la décision du magistrat.

SAE 75 – Espoir-CFDJ

AEMO non sectorisée



ASSOCIATION GESTIONNAIRE :

Espoir-CFDJ

DIRECTRICE :

Laure Okou

ADRESSE :

19 rue de la Dhuis,
75020 Paris

TÉL. :

01 42 02 49 56

MAIL :

sae-sie75@espoir-cfdj.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

185 mesures

TRANCHE D'ÂGE :

0-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

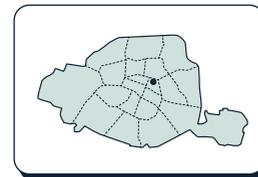
Le SAE (Service d'actions éducatives) met en œuvre les procédures judiciaires qui tendent à garantir la protection d'un enfant en danger lorsque celle-ci n'est plus assurée par ses parents. Les objectifs sont de protéger l'enfant, de l'accompagner dans son développement, mais aussi de favoriser le maintien du jeune auprès de ses parents autant que possible et, pour cela, de renouer les liens familiaux et rétablir l'action éducative des parents auprès de l'enfant.

Les mesures ordonnées par les magistrats sont attribuées aux travailleurs sociaux et psychologues. L'accompagnement éducatif comprend : des rencontres dans le service, des visites à domicile, des propositions d'activités ou d'outils de médiation éducative, ainsi qu'un travail partenarial. Des entretiens psychologiques peuvent être proposés à l'enfant et sa famille en vue de soutien et non de thérapie, comme une évaluation psychologique en vue d'une orientation vers un Centre médico-psychopédagogique (CMPP) ou un psychologue libéral. Un temps de présynthèse a lieu 3 mois après la prise en charge de la mesure afin de prendre connaissance de la situation et de définir des objectifs de travail. Un temps de synthèse a lieu 2 mois avant l'échéance pour effectuer le bilan de l'accompagnement dans le but de faire une proposition au juge des enfants.

Ce service est articulé avec le Service d'investigation éducative (SIE), qui met en œuvre des Mesures judiciaires d'investigation éducative (MJIE) à la demande des magistrats.

Pôle Milieu Ouvert – ANRS

AED et AEMO non sectorisée



ASSOCIATION GESTIONNAIRE :

ANRS

DIRECTRICE :

Valérie Cattin

ADRESSE :

11 bd de Sébastopol,
75001 Paris

TÉL. :

01 42 33 55 22

MAIL :

sea@anrs.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

304 mesures :

- 254 mesures d'AEMO/
AED renforcée (14-21 ans)
- 20 mesures AED
renforcée mères/enfants
(0-20 ans)
- 30 mesures AEMO
renforcée petite enfance
(0-6 ans)

TRANCHE D'ÂGE :

0-20 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

► Mise en place des mesures d'AEMO, AED pour des adolescents de 14 à 18 ans connaissant des situations de risque ou de danger physique, moral et/ou psychologique spécifiques à l'adolescence.

► Des mesures d'AED (renforcée) jeunes majeurs (18-21 ans) fragilisés par des ruptures sociales, familiales plus ou moins anciennes. Le service, spécialisé et non sectorisé, propose un accompagnement personnalisé éducatif, psychologique et matériel.

► Un suivi éducatif intensif (sollicitations très régulières, rencontres à domicile ou sur le quartier, entretiens éducatifs, accompagnements, démarches, activités à l'extérieur de l'institution individuellement ou en groupe et ateliers collectifs).

► Un accompagnement psychopédagogique régulier peut compléter l'intervention éducative (soutien aux apprentissages, etc.).

► Des entretiens familiaux, un soutien spécifique des parents par la psychologue, une évaluation et une réflexion pluridisciplinaire régulière. Les mesures « renforcées » permettent d'intensifier le rythme des rencontres éducatives, des démarches et d'apporter des aides matérielles aux jeunes ; l'accompagnement de ces adolescents nécessite une intensification de l'intervention directe, de la proposition de supports de médiation et du partenariat de la réflexion pluridisciplinaire.

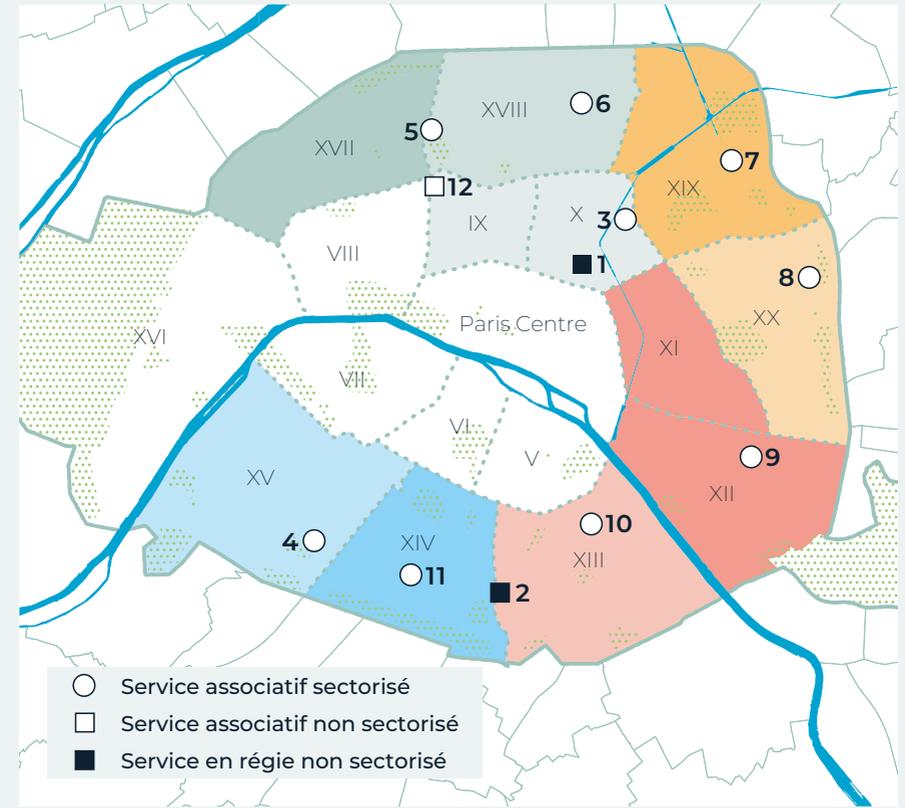
► Un accompagnement dédié aux jeunes majeurs dans le cadre d'AEDJM et d'AEDJM renforcée avec une aide matérielle pour les jeunes en rupture familiale.

► Un accompagnement dédié aux jeunes majeurs avec enfant dans le cadre d'AEDJM renforcée avec une mesure d'AED pour l'enfant pour accompagner la relation parents-enfant.



Cartographie des SAJE (Service d'accueil de jour éducatif)

Les couleurs représentent les zones de territorialisation.

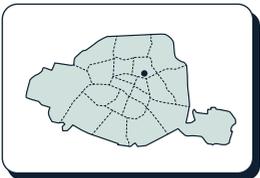


- | | |
|--|------|
| 1 SAJE Les Récollets (X ^e) | p.26 |
| 2 SAJE Centre Michelet (XIII ^e) | p.27 |
| 3 SAJE – Fondation OPEJ (X ^e) | p.28 |
| 4 SAJE Janusz Korczak - Apprentis d'Auteuil (XV ^e) | p.29 |
| 5 SAJE Saint-Dominique Savio – Apprentis d'Auteuil (XVIII ^e) | p.31 |
| 6 SAJE Andrée Salomon – OSE (XVIII ^e) | p.33 |
| 7 SAJE 19 ^e – Groupe SOS (XIX ^e) | p.34 |
| 8 SAJE 20 ^e – Groupe SOS (XX ^e) | p.36 |

- | | |
|-------------------------------------|------|
| SAJE sud est parisien - Jean Cotxet | |
| 9 SAJE Nation (XII ^e) | p.38 |
| 10 SAJE Jenner (XIII ^e) | p.38 |
| 11 SAJE Alésia (XIV ^e) | p.38 |
| 12 SAPPEJ – J. Cotxet | p.40 |

SAJE Les Récollets – Ville de Paris

SAJE non sectorisé



GESTIONNAIRE :

Établissement en régie
de la Ville de Paris

DIRECTRICE :

Élise Lucchi

DIRECTRICE ADJOINTE :

Cyrielle Clément

ADRESSE :

3 cité de Magenta,
75010 Paris

TÉL. :

01 40 38 85 00

ÉTABLISSEMENT :

Capacité d'accueil:
55 mesures
Tranche d'âge : 0-12 ans

SAJE :

Capacité d'accueil:
14 mesures
Tranche d'âge: 0-6 ans

AUTRE ACCUEIL :

Pouponnière, foyer et
relais parental

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Les missions de l'établissement se déclinent dans 4 services d'accueil: une pouponnière, un foyer (3-12 ans), un service d'accueil de jour (0-6 ans) et un relais parental. Une offre de services « lieu d'accueil enfants-parents » a été ouverte en 2022. L'accompagnement au quotidien des enfants accueillis, le soutien à la parentalité et la participation des enfants et des familles sont des axes fondamentaux du travail mené par les équipes.

LE SAJE

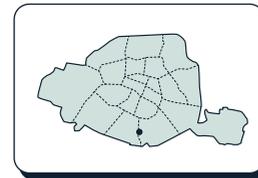
3 cité de Magenta, 75010 Paris

Cheffe de service: Nathalie Mexme
nathalie.mexme@paris.fr

LE SAJE permet de proposer un soutien éducatif intensif des enfants, ainsi qu'un accompagnement aux parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales, sur la base d'un projet personnalisé et adapté aux différentes situations des enfants et parents. Le service est installé dans des locaux distincts, boulevard Magenta.

SAJE Centre Michelet – Ville de Paris

SAJE non sectorisé



GESTIONNAIRE :

Établissement en régie
de la Ville de Paris

DIRECTEUR :

Lionel Perrin

ADRESSE :

235-237 rue de Tolbiac,
75013 Paris

TÉL. :

01 45 65 14 41

MAIL :

dsol-centremichelet@
paris.fr

ÉTABLISSEMENT :

Capacité d'accueil:
166 mesures
Tranche d'âge: 3-12 ans

SAJE :

Capacité d'accueil:
10 mesures
Tranche d'âge: 3-12 ans

AUTRE ACCUEIL :

Pouponnière, foyer et
relais parental

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Elles se déclinent dans 6 services d'accueil: un centre maternel et parental, une crèche, une pouponnière, un foyer (3-12 ans), un Service de placement à domicile (SEPAD) et un Service d'accueil de jour (SAJE).

LE SAJE

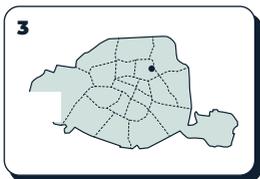
48-52 rue Boussingault, 75013 Paris

Cheffe de service: Clémentine Jacquet
clementine.jacquet@paris.fr

Le SAJE accompagne 10 enfants de 3 à 12 ans et propose un soutien éducatif renforcé remplissant une mission de prévention, pour renouer et renforcer des liens intrafamiliaux.

SAJE – Fondation OPEJ

SAJE territorialisé: 9^e et 10^e



GESTIONNAIRE :

Fondation OPEJ

DIRECTRICE :

Virginie Bokobza

DIRECTRICE ADJOINTE :

Cyrielle Clément

ADRESSE :

2 rue Albert Camus,
75010 Paris

TÉL. :

01 73 78 30 80

MAIL :

saje@fondation-opej.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

32 mesures

TRANCHE D'ÂGE :

5-17 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

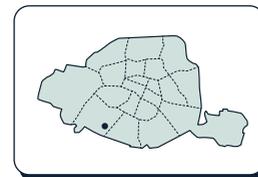
Les équipes accompagnent l'enfant et sa famille dans un cadre administratif ou judiciaire. L'enfant peut être soutenu individuellement et collectivement sur les plans éducatif, scolaire, social et psychologique, ainsi que ses parents dans leur rôle, pour les aider à réguler et à dépasser les difficultés rencontrées, en partenariat avec les écoles, CMP, services sociaux, lieux de loisirs, etc. L'équipe suit le rythme d'accueil intensif de l'enfant (2 à 3 fois par semaine) et effectue des visites à domicile.

L'équipe du SAJE accueille les enfants présentant des troubles d'apprentissage, d'intégration scolaire ou de déscolarisation partielle, ou bien des risques de rupture du lien social entraînant une mise en danger de soi et d'autrui, ou encore lorsqu'une pathologie du lien existe au sein de la famille.

L'équipe accueille aussi les parents se trouvant en difficulté sur le plan éducatif, en raison de leur situation familiale (monoparentalité, famille recomposée, déplacée, etc.) ou du fait de leurs difficultés à poser un cadre d'autorité cohérent et accepté par l'enfant.

SAJE Janusz Korczak – Fondation Apprentis d'Auteuil

SAJE territorialisé: 15^e



GESTIONNAIRE :

Apprentis d'Auteuil

DIRECTEUR :

Xavier David

ADRESSE :

62 rue Brancion,
75015 Paris

TÉL. :

09 72 53 39 79

MAIL :

janusz.korczak@
apprentis-auteuil.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

25 mesures

TRANCHE D'ÂGE :

5-13 ans (âge maximum
d'admission : 11 ans)

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le SAJE Janusz Korczak s'adresse à des garçons et filles faisant face à une problématique éducative, généralement révélée au sein de leur établissement scolaire. Ces jeunes sont issus de familles qui traversent des difficultés multiples. Les jeunes bénéficient d'une mesure éducative d'accueil de jour délivrée par le juge des enfants ou par l'Aide sociale à l'enfance de Paris. Ils sont accueillis au SAJE Janusz Korczak pour une durée initiale de 6 mois, renouvelable deux fois. Le SAJE est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h (fermé le mercredi matin), le samedi de 13h à 18h et le dimanche de 13h 30 à 18h. Pendant les vacances scolaires, le SAJE est ouvert du lundi au samedi de 13h à 20h.

Afin d'appréhender dans leur globalité les problématiques de l'enfant et celles de sa famille, le SAJE Janusz Korczak propose plusieurs types d'accompagnement qui se combinent.

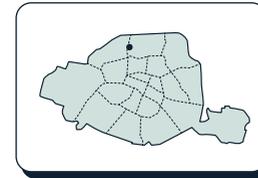
Les jeunes participent à des activités à finalité éducative leur permettant de restaurer leur confiance en eux, de développer des savoir-être et des savoir-vivre et de comprendre la nécessité d'un cadre. Des ateliers parents-enfants sont également mis en place. Les jeunes se voient proposer des activités ludo-pédagogiques leur permettant de travailler sur les apprentissages, sur la relation au collectif et sur l'envie d'apprendre à l'école. Les parents seront eux aussi accompagnés autour de leur représentation de l'institution scolaire. Le SAJE met en place des ateliers d'éducation à la santé (nutrition, hygiène, rythme de vie, etc.).

Pour favoriser la compréhension de l'histoire familiale et soutenir la fonction éducative des parents, les équipes du SAJE Janusz Korczak mettent en place des entretiens individuels avec les familles ainsi que des ateliers collectifs parents-enfants.

Le SAJE favorise l'insertion sociale des familles en les conseillant et les orientant vers les bons interlocuteurs, en fonction de leur problématique.

SAJE Saint-Dominique Savio – Fondation Apprentis d'Auteuil

SAJE territorialisé: 17^e



GESTIONNAIRE :

Apprentis d'Auteuil

DIRECTEUR :

Xavier David

ADRESSE :

19-21, rue du Capitaine
Madon, 75018 Paris

TÉL. :

09 72 51 16 14

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

25 mesures

TRANCHE D'ÂGE :

5-13 ans (âge maximum
d'admission : 11 ans)

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le SAJE s'adresse à des garçons et des filles âgés de 5 à 13 ans faisant face à une problématique éducative (généralement révélée au sein de leur établissement scolaire) et souvent issus de familles qui traversent des difficultés multiples. Les enfants bénéficient d'une mesure d'accueil de jour éducative délivrée par le juge des enfants ou par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) pour une durée initiale de 6 mois, renouvelable deux fois. La situation de chaque enfant fait l'objet d'une prise en charge personnalisée et adaptée afin de soutenir les parents à mieux assumer leurs rôles et responsabilités éducatives et de les positionner comme premiers éducateurs de leur(s) enfant(s).

Les enfants restent scolarisés dans leur établissement d'origine. Ils sont accueillis au SAJE selon un emploi du temps personnalisé en dehors des temps scolaires: du lundi au vendredi (après l'école, lors du déjeuner, le mercredi après-midi). Lorsque cela s'avère nécessaire, le SAJE peut accueillir les enfants le lundi après-midi et le jeudi après-midi pendant le temps scolaire, afin de faciliter une reprise progressive de la scolarité.

En mettant en place des activités individuelles et collectives avec les enfants, des entretiens réguliers avec les parents, des sorties et des rencontres à domicile avec les familles, le SAJE peut appréhender les problématiques de l'enfant et celles de sa famille dans leur globalité.

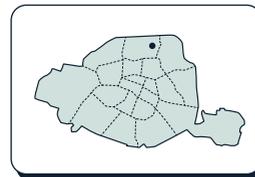
Les enfants participent à des activités éducatives qui leur permettent de restaurer leur confiance en eux, de développer des savoir-être et des savoir-vivre, une posture d'élève ajustée. Le SAJE s'attache à faciliter le dialogue entre la famille et l'école, notamment en accompagnant les parents lors des rencontres pédagogiques.

Le SAJE Saint-Dominique Savio met en place des ateliers d'éducation à la santé (nutrition, hygiène, rythme de vie, etc.) pour les enfants et les parents. Quand cela s'avère nécessaire, des diagnostics sont effectués. Les enfants et les familles peuvent alors être orientés vers des structures de soin et d'accompagnement psychologique adaptées.

En s'appuyant sur une approche systémique de la famille, le SAJE met en place des entretiens avec les parents ainsi que des ateliers collectifs parents-enfants. L'équipe du SAJE intervient au domicile pour travailler de manière concrète et en collaboration avec les parents sur le quotidien de l'enfant.

SAJE Andrée Salomon – OSE

SAJE territorialisé: 18^e



GESTIONNAIRE :

OSE

DIRECTRICE :

Francine Kosmann

ADRESSE :

47 rue de La Chapelle,
75018 Paris

TÉL. :

01 53 38 20 11
01 83 62 88 27

MAIL :

directionmilieuouvert@
ose-france.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

27 mesures

TRANCHE D'ÂGE :

5-11 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le SAJE prend en charge les enfants en grande difficulté sur le plan du danger dans la famille et au niveau de l'école sur Paris 18^e.

Ce service intervient dans le cadre d'une mesure de jour enfants dans des problématiques familiales très complexes, et en grande difficulté d'intégration scolaire.

Le projet éducatif est axé autour des dimensions des soins somatiques, psychologiques, de l'accompagnement socio-éducatif et de la remédiation pédagogique.

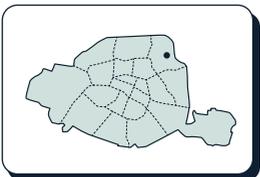
Les horaires d'ouverture sont très larges (de 8 h 30 à 19 h), afin de faciliter la vie des familles. Le SAJE est ouvert le samedi et un dimanche par mois. Des repas sont proposés chaque midi.

Les temps de présence des enfants au SAJE sont modulables et évolutifs en fonction de chaque enfant et définis en concertation avec les familles et les partenaires extérieurs, en particulier l'école. Les activités sont cognitives, culturelles et sportives.

Des séjours sont mis en place pour les enfants et leurs parents en dehors de Paris, en particulier pendant les congés scolaires.

SAJE 19^e – Groupe SOS Jeunesse

SAJE territorialisé: 19^e



GESTIONNAIRE :

Groupe SOS Jeunesse

DIRECTEUR :

Guillaume Boulland

ADRESSE :

100 rue Petit,
75019 Paris

TÉL. :

01 53 19 89 30

MAIL :

guillaume.boulland@
groupe-sos.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

35 mesures

TRANCHE D'ÂGE :

5-13 ans

Accueil possible de fratrie à partir de 4 ans et jusqu'à 17 ans quand un enfant de la fratrie est déjà accueilli dans la tranche principale (5-13).

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le SAJE accueille des enfants avec des problématiques individuelles et familiales qui mettent en péril leur épanouissement psychoaffectif mais aussi leur scolarité, et plus largement leur socialisation. La prise en charge est globale et se décline sur 4 axes principaux: éducatif, pédagogique, psychologique et social.

Un travail de réseau est réalisé avec les partenaires territoriaux et les parents sont sollicités activement durant l'accompagnement. Ce travail de réseau permet d'apporter de la cohérence à l'accompagnement proposé et de croiser les analyses, afin d'activer les solutions les plus adaptées aux situations. Du fait de l'âge scolaire des enfants et préadolescents accueillis, une convention avec l'Éducation nationale a été établie afin de pouvoir accueillir certains enfants sur des temps scolaires, dans le cadre d'un projet d'accueil personnalisé (1/2 journée par semaine/enfant).

La durée de prise en charge est de 6 mois, renouvelable 2 fois.

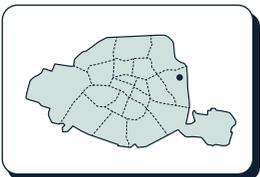
Les modalités de prise en charge sont individuelles et collectives. Elles s'adressent à l'enfant, aux groupes d'enfants, aux parents et/ou à la fratrie de l'enfant et se composent d'ateliers individuels et collectifs réfléchis en fonction des besoins identifiés de l'enfant, des séjours éducatifs, famille, pédagogiques et sportifs (sur toutes les périodes de vacances scolaires). Le SAJE effectue des visites à domicile ainsi que des entretiens éducatifs, psychoéducatifs, entretiens d'anamnèse, etc.

L'adhésion et la mobilisation des parents sont des éléments incontournables de la prise en charge et de l'accompagnement au SAJE.



SAJE 20^e – Groupe SOS Jeunesse

SAJE territorialisé: 20^e



GESTIONNAIRE :

Association SOS Jeunesse

DIRECTEUR :

Guillaume Boulland

ADRESSE :

1-3 villa des Nymphéas,
75020 Paris

TÉL. :

01 85 14 76 40

MAIL :

guillaume.boulland@
groupe-sos.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

27 mesures

TRANCHE D'ÂGE :

5-13 ans

Accueil possible de fratrie à partir de 4 ans et jusqu'à 17 ans quand un enfant de la fratrie est déjà accueilli dans la tranche principale (5-13).

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le SAJE accueille des enfants avec des problématiques individuelles et familiales qui mettent en péril leur épanouissement psychoaffectif mais aussi leur scolarité, et plus largement leur socialisation. La prise en charge est globale et se décline selon 4 axes principaux : éducatif, pédagogique, psychologique et social.

Un travail de réseau est réalisé avec les partenaires territoriaux et les parents sont sollicités activement durant l'accompagnement. Ce travail de réseau permet d'apporter de la cohérence à l'accompagnement proposé et de croiser les analyses afin d'activer les solutions les plus adaptées aux situations. Du fait de l'âge des enfants et préadolescents accueillis, une convention avec l'Éducation nationale a été établie afin de pouvoir accueillir certains enfants sur des temps scolaires, dans le cadre d'un projet d'accueil personnalisé (1/2 journée par semaine/enfant).

La durée de prise en charge est de 6 mois, renouvelable 2 fois.

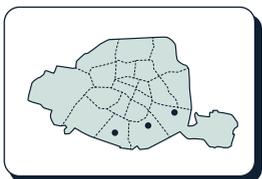
Les modalités de prise en charge sont individuelles et collectives. Elles s'adressent à l'enfant, aux groupes d'enfants, aux parents et/ou à la fratrie de l'enfant, aux groupes de parents. Elles peuvent être des ateliers individuels et collectifs réfléchis en fonction des besoins identifiés de l'enfant, des séjours éducatifs, famille, pédagogiques, sportifs (sur toutes les périodes de vacances scolaires). Le SAJE effectue des visites à domicile ainsi que des entretiens éducatifs, psychoéducatifs, entretiens d'anamnèse, etc.

L'adhésion et la mobilisation sont des éléments incontournables de la prise en charge et de l'accompagnement au SAJE.



SAJE sud-est parisien – Jean Cotxet

SAJE territorialisé: 11^e, 12^e, 13^e et 14^e



GESTIONNAIRE :

Association Jean Cotxet

DIRECTRICE :

Corinne Marchand

ADRESSE :

36 rue de Picpus,
75012 Paris

TÉL. :

01 40 19 19 09

MAIL :

cmarchand@jean-cotxet.
asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

60 mesures

TRANCHE D'ÂGE :

6-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le SAJE apporte aux enfants un soutien éducatif, psychopédagogique et psychologique au moyen d'actions individuelles et/ou collectives, tant à l'intérieur de la structure qu'en dehors. Il vise à favoriser et soutenir l'exercice de l'autorité parentale en renforçant le lien parents-enfants, à élaborer le projet d'accompagnement en lien avec les partenaires sociaux et médicaux et à inscrire l'enfant et sa famille dans la sphère sociale grâce à un partenariat avec des instances de proximité de droit commun autour de la scolarité, du soin, des loisirs et de l'aide sociale.

Le SAJE propose des activités éducatives à visée pédagogique, au travers d'outils de médiation (ateliers d'expression, culturels, sportifs, etc.), des actions individuelles ou collectives pour soutenir l'orientation de la scolarité vers des suivis spécifiques.

En cas de besoin, des actions de soutien à la parentalité sont proposées par le biais de rencontres, d'entretiens avec les parents, individuellement ou en groupe, et d'activités parents-enfants. Des participations à des instances de concertation (synthèse, Comités prévention protection enfance famille, équipe éducative, équipe de suivi de scolarisation, etc.) peuvent être organisées.

ANTENNES

→ 9 - SAJE Nation (6-18 ans)

36 rue de Picpus, 75012 Paris
01 40 19 19 09

accueilnation@jean-cotxet.asso.fr

Cheffe de service: Agnès Bourdier

Secteurs: 11^e et 12^e

→ 10 - SAJE Jenner (6-12 ans)

37 rue Jenner, 75013 Paris
01 44 24 10 70

accueilnation@jean-cotxet.asso.fr

Cheffe de service: Dorothée Perrier

Secteur: 13^e

→ 11 - SAJE Alésia (6-12 ans)

29 villa d'Alésia, 75014 Paris
01 45 39 69 48

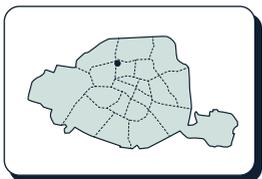
accueilnation@jean-cotxet.asso.fr

Cheffe de service: Dorothée Perrier

Secteur: 14^e

SAPPEJ – Jean Cotxet

SAJE non sectorisé



GESTIONNAIRE :

Jean Cotxet

DIRECTEUR :

Daniel Dumanoir

DIRECTEUR ADJOINT :

Jean-Claude Duquesne

ADRESSE :

75 rue de Clichy,
75009 Paris

TÉL. :

01 53 32 46 60

MAIL :

sappej@jean-cotxet.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

24 mesures

TRANCHE D'ÂGE :

11-16 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le service d'activités psychopédagogiques de jour propose d'accueillir 24 jeunes en rupture ou en échec scolaire, souffrant de troubles psychiques, présentant des troubles du comportement importants et évoluant dans des contextes sociaux et familiaux à risque, voire de danger avéré et pour lesquels aucune solution de placement n'est viable.

La prise en charge est pluridisciplinaire: éducative, pédagogique, de santé. L'objectif est d'éviter une complète exclusion ou prévenir les phénomènes d'économie parallèle, de délinquance ou la structuration sur le plan de la maladie. La mesure est contractuelle, reconductible 6 mois entre les services de l'ASE et les parents ou titulaires de l'autorité parentale en direction d'adolescents ayant entre 11 et 16 ans. Elle doit nécessairement transiter par le rectorat de Paris (Éducation nationale). Il n'y a pas d'impossibilité de mesure de placement en établissement.

Les adolescents accueillis bénéficient d'une prise en charge pédagogique sur site grâce à l'intervention de professeurs intervenant par ailleurs au collège. L'équipe éducative agit sur site et également à l'extérieur (ex.: visites à domicile). Dans les deux cas, l'équipe éducative travaille en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique et de soins. La dimension partenariale, du fait de la pluridisciplinarité de la prise en charge, est prise en compte.

Accueil d'urgence



L'accueil d'urgence est assuré à Paris par des structures spécialisées. L'offre sera complétée en 2024 par l'ouverture d'un nouvel établissement d'accueil d'urgence géré par la Ville de Paris.

Pour des jeunes qui ne sont pas sous mesure de placement, cet accueil peut être décidé par un juge ou engagé en tant que mesure administrative de protection au titre de l'article L. 223-2 du Code de l'action sociale et des familles (CASF). La mesure est alors mise en place lorsque la situation est jugée nécessaire par les services de l'ASE et que le représentant légal du jeune est dans l'impossibilité de donner son accord. Le procureur de la République est parallèlement et immédiatement avisé de sa mise en œuvre. Si le représentant légal est en capacité de donner cet accord mais qu'il le refuse, l'autorité judiciaire est alors saisie, en application de l'article 375-5 du code civil.

Destinée à l'accueil des mineurs en situation de rupture relationnelle avec leurs parents ou en situation de fugue, la mesure administrative de mise en protection d'urgence est une action d'ordre préventif, qui prévoit un hébergement ponctuel pour une durée maximale de 72 heures. Durant ce laps de temps, le mineur n'est pas admis à l'ASE mais juste « recueilli » et ce, même sans l'accord des parents ou du représentant légal. À l'issue de cet hébergement provisoire et de l'évaluation de la situation du jeune, des réponses graduées sont apportées. Elles vont de la mise en place d'une médiation familiale visant à préparer le retour du jeune au domicile familial à l'accueil prolongé du mineur au sein des services de l'ASE.

L'accueil d'urgence peut également être nécessaire pour des jeunes déjà sous mesure de placement, mais qui ont mis en échec la prise en charge dont ils bénéficient, nécessitant la réorientation sans délai vers une autre structure.

Les structures d'accueil d'urgence se caractérisent par leur capacité à engager des accueils immédiats, d'une part, et à effectuer une évaluation des situations, d'autre part, permettant d'apporter des réponses adaptées aux besoins des jeunes.

En fonction de leur organisation, les services d'accueil d'urgence proposent deux types d'admission :

- ▶ **une mise en protection d'urgence**, assurée 24 h/24 h et 7j/7 ;
- ▶ **un accueil rapide** sur les jours ouvrés, organisé dans la demi-journée.

L'évaluation des services d'accueil d'urgence peut être menée dans le délai contraint de l'accueil 72 h ou être réalisée de manière plus approfondie, dans le cadre d'une prise en charge qui peut aller jusqu'à 10 semaines, avec un hébergement assuré en foyer ou en famille d'accueil. Dans tous les cas, l'évaluation doit permettre, à son terme, de consolider l'orientation vers la structure d'accueil la plus adaptée aux besoins du jeune.

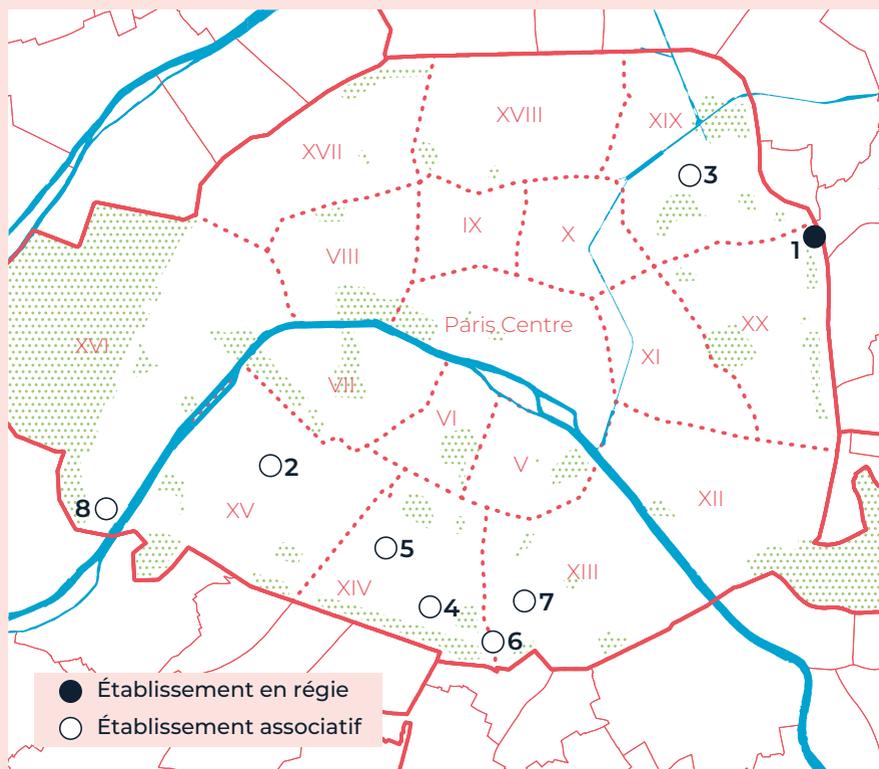
À noter qu'à Paris, la mise en protection d'urgence est coordonnée en semaine de 18 h à 8 h ainsi que le week-end par la MAE Eleanor Roosevelt qui, en tant que structure pivot de l'accueil d'urgence, centralise les demandes d'admission.

Sommaire

MAE Eleanor Roosevelt – Ville de Paris	p.45
SAHP Jean Cotxet	p.47
Paris Ados Service – Sauvegarde de l'adolescence	p.48
SAU 75 – ANRS	p.49
SAUFAH – Jonas Écoute – Fondation Grancher	p.51
ESPPACE HOVIA	p.53

Cartographie de l'accueil d'urgence

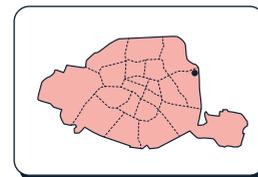
PARIS INTRA-MUROS



- Établissement en régie
- Établissement associatif

1 MAE Eleanor Roosevelt (XX ^e)	p.45	5 SAU 75 Didot ANRS (XIV ^e)	p.49
2 SAHP Croix Nivert – J. Cotxet (XV ^e)	p.47	6 SAUFAH – F. Grancher (XIV ^e)	p.51
3 Paris Ados Service – Sauv. Ad. (XIX ^e)	p.48	7 SAUFAH – Villa Lumière (XIII ^e)	p.51
4 SAU 75 Renault ANRS (XIV ^e)	p.49	8 Service ESPPACE – HOVIA (XVI ^e)	p.53

MAE Eleanor Roosevelt



MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

La Maison d'accueil de l'enfance (MAE) Eleanor Roosevelt est l'établissement d'accueil d'urgence de la Ville de Paris. Elle a une double mission.

GESTIONNAIRE :
Ville de Paris, Service des établissements parisiens

DIRECTRICE :
Céline Gomes

DIRECTEUR ADJOINT :
Thibaut Deleneuveville

ADRESSE :
38-40 rue Paul Meurice,
75020 Paris

TÉL. :
01 71 39 88 55

MAIL :
mae@paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
90 places

TRANCHE D'ÂGE :
5-18 ans

► **En tant que foyer** elle accueille, 24 h/24, 90 enfants, âgés de 5 à 18 ans, au titre de la protection de l'enfance, sur décision judiciaire ou administrative, pour :

- mettre en protection le mineur ;
- évaluer la situation de l'enfant et de sa famille ;
- construire un projet personnalisé en lien avec les secteurs de l'ASE.

► **En tant que service gardien** en dehors des heures ouvrables, la MAE répond à toutes les demandes de mise en protection de mineurs sans autorité parentale ou en situation de danger sur le territoire parisien.

L'accueil d'urgence s'organise de manière différente selon l'heure de la journée ou le moment de la semaine de l'admission :

► **de 9 h à 18 h du lundi au vendredi :** accueil dans le cadre d'un accueil immédiat (évaluation par le biais des secteurs) ou dans le cadre d'un accueil provisoire (OPP), durée de séjour personnalisé de 6 mois pour la pouponnière et 10 semaines pour les autres services ;

► **de 18 h à 9 h la semaine + le week-end et les jours fériés :** la MAE, en tant que service gardien, réceptionne toutes les demandes de mise en protection d'urgence et organise l'accueil dans sa structure ou ses structures partenaires, en fonction des places disponibles.

SERVICES

- ▶ **1 pouponnière** (0-3 ans) de 18 places réparties sur 3 unités de vie.
- ▶ **1 service des petits** (3-6 ans – mixte) de 20 places réparties sur 2 unités de vie.
- ▶ **1 service des juniors** (6-13 ans – mixte) de 24 places.
- ▶ **1 service des adolescents** (12-18 ans – mixte) de 32 places.
- ▶ **1 pôle pédagogique, un service médico-psychologique et un accueil « Lien parents-enfant ».**

Admission:

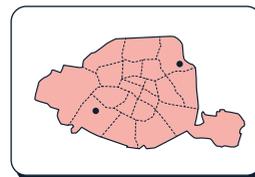
Avant 18 h:

Composer le numéro du standard (01 71 39 88 55) et demander le chef du service correspondant à l'âge du jeune.

Après 18 h et jusqu'à 9 h le lendemain:

Composer le numéro du standard pour les mineurs (01 71 39 88 55).

SAHP Jean Cotxet



GESTIONNAIRE :

Jean Cotxet

DIRECTEUR :

Axel Liance

ADRESSE PROVISOIRE :

303 rue des Pyrénées,
75020 Paris

ADRESSE :

77 rue de la Croix Nivert,
75015 Paris

TÉL. PROVISOIRE :

06 60 38 29 29

MAIL :

SAHP@jean-cotxet.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

10 places

TRANCHE D'ÂGE :

13-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le SAHP accueille des adolescents de 13 à 18 ans en rupture familiale, sociale et scolaire.

La durée de l'accueil est de 3 jours, renouvelable une fois selon la situation.

La mission du service est d'offrir un accueil immédiat et sécurisant, permettant de répondre aux besoins immédiats : nourriture, habillement, hygiène et soins.

L'établissement reçoit des garçons et filles orientés en journées par les secteurs de l'ASE, en accueil immédiat. À partir de 18 h, les demandes de mise en protection d'urgence sont reçues via la MAE en tant que service gardien.

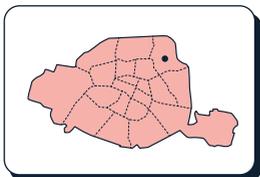
Le foyer dispose de 3 chambres individuelles, 2 chambres à deux lits et 1 chambre à trois lits. Le service encourage l'accompagnement des jeunes par leur référent de secteur à leur arrivée sur la structure et à leur départ.

La particularité du dispositif est d'offrir un accueil en urgence sur une très courte durée, de façon à faire bénéficier à un plus grand nombre de jeunes ce lieu de répit.

Le SAHP est provisoirement situé dans le 20^e.

Admission : via le numéro de tél. 06 60 38 29 29.

Paris Ados Service – Sauvegarde de l'adolescence



GESTIONNAIRE :

Sauvegarde de l'adolescence

DIRECTRICE :

Marie-Annick Chapelle

ADRESSE :

3 rue André Danjon,
75019 Paris

TÉL. :

01 42 40 20 42

MAIL :

equipe.jour@sauvegarde-
paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

10 places

TRANCHE D'ÂGE :

13-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'établissement est un accueil d'urgence pour les adolescents et jeunes confiés à la Protection de l'enfance et dont la demande est validée par un secteur ou par la MAE en tant que service gardien.

L'accueil en journée peut être néanmoins ouvert à tous.

► Accueil avec mise à l'abri en urgence :

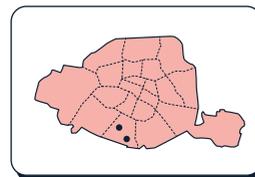
L'abri de nuit se situe à 7 minutes à pied de l'accueil de jour, l'accompagnement se fait d'un lieu à l'autre le soir à 19h30 et le matin à 8h, tous les jours. Les chambres sont partagées à deux ou trois (garçons séparés des filles). Les sanitaires sont communs mais séparés (2 douches et 2 WC individuels filles, 2 douches et 2 WC individuels garçons).

► Accueil en journée :

L'accueil en journée propose une écoute et une évaluation de jeunes entre 13 et 21 ans. Possibilité d'intermédiation familiale. Sans rendez-vous pour un travail éducatif et/ou entretien avec la psychologue.

Admission à l'abri de nuit : via le standard téléphonique.

SAU 75 – ANRS



MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Accueil, évaluation, orientation de mineurs parisiens âgés de 13 à 17 ans.

Accueil familial et/ou internat collectif pour une durée de 10 à 12 semaines. Les familles relais, domiciliées en proche banlieue, assurent l'hébergement du soir.

En cas de place disponible, possibilité d'un accueil « mise à l'abri » de 7 jours renouvelable une fois, à la demande des secteurs ASE. L'hébergement sera réalisé en famille relais ou en collectif en fonction de la place disponible.

Le travail d'évaluation est réalisé sous 2 aspects : socio-éducatif et psychologique. La vie quotidienne, les entretiens éducatifs et avec la psychologue, la santé, la scolarité, l'insertion professionnelle, la situation administrative, les relations avec les parents, l'histoire du jeune et le parcours migratoire sont évalués et font l'objet d'un rapport détaillé adressé aux secteurs ASE référents. Suite à la synthèse, chaque rapport d'évaluation préconise une orientation pour le mineur. L'accès à la culture avec la présence d'un animateur socio-éducatif participe activement au travail d'évaluation.

Le mineur est maintenu sur son lieu de scolarité présent au moment de son admission. Chaque site est doté de 8 éducateurs spécialisés. Une psychologue à mi-temps est présente sur chaque site. À partir de 23 h, une équipe de surveillants de nuit prend le relais de l'équipe éducative.

GESTIONNAIRE :

Association nationale de réadaptation sociale (ANRS)

DIRECTEUR :

Hervé Copitet

ADRESSE :

9 rue Henri Regnault,
75014 Paris

TÉL. :

01 53 90 10 90

MAIL :

herve.copitet@anrs.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

24 places

TRANCHE D'ÂGE :

13-17 ans

SERVICES→ **4 - SAU Regnault**

9 rue Henri Regnault, 75014 Paris
01 53 90 10 90

Cheffe de service: Christine Launay
christine.launay@anrs.asso.fr

8 jeunes (5 filles et 3 garçons) sont hébergés en internat avec chambre individuelle. 4 jeunes garçons ou filles sont hébergés en famille relais.

→ **5 - SAU Didot**

31 rue Didot, 75014 Paris
01 45 40 65 80

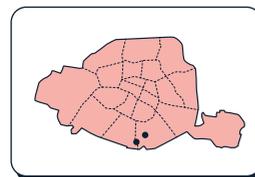
Cheffe de service: Françoise Malet
francoise.malet@anrs.asso.fr

8 jeunes (4 garçons et 4 filles) sont hébergés en internat collectif en chambre individuelle. 4 jeunes garçons ou filles sont hébergés en famille relais.

Admission: chef de service.



SAUFAH – Jonas Écoute – Fondation Grancher



GESTIONNAIRE :
Fondation Grancher

DIRECTRICE :
Maria Hilali

ADRESSE :
6 bd Jourdan, 75014 Paris

TÉL. :
01 45 81 30 44

MAIL :
m.hilali@fondation-grancher.org

ÉTABLISSEMENT :
Capacité d'accueil:
102 places
Tranche d'âge: 6-21 ans

SAUFAH :
Capacité d'accueil:
24 places
Tranche d'âge: 6-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'établissement « Jonas Écoute » est composé de 3 services:

- ▶ le Service d'accueil urgence en famille d'accueil (SAUFAH);
- ▶ le Service d'accueil familial enfants et adolescents (SAFEA);
- ▶ le Service d'accueil pour mineurs en semi-autonomie (SAMSA).

L'établissement accueille des enfants et des adolescents en famille d'accueil, afin de leur permettre de partager une vie de famille et leur assurer une permanence affective et éducative ou en appartement partagé avec d'autres adolescents. L'enfant ou le jeune est accompagné tout au long de son accueil par une équipe pluridisciplinaire. Il bénéficie d'un accompagnement éducatif, d'un accompagnement à la santé, d'un soutien psychologique, d'un suivi administratif renforcé en vue de la régularisation de sa situation sur le territoire, d'une préparation à la sortie.

Le Service d'accueil d'urgence en famille d'accueil ou hébergement (SAUFAH) accueille des enfants ou jeunes de 6 à 21 ans, en urgence, afin de réaliser une évaluation de leur situation et préconiser une orientation adaptée à leurs besoins. La durée d'accueil est limitée à 3 mois, éventuellement renouvelable 1 mois. Ce service dispose de 18 places: 12 places en famille d'accueil, 6 places en hébergement diversifié (appartements). Un accueil de jour est adossé à ce service, permettant un travail de socialisation, de préparation à une insertion professionnelle et sociale.

Au sein du SAUFAH, la « **Villa Lumière** » accueille des fratries de 3 à 18 ans. Elle dispose de 6 places au sein d'un petit collectif.

→ **6 - SAUFAH (18 places)**

6 bd Jourdan, 75014 Paris

01 45 81 30 40

Cheffe de service: Ludmilla Gohin

l.gohin@fondation-grancher.org

Permanence: 07 63 43 65 37

Admission: saufah@fondation-grancher.org

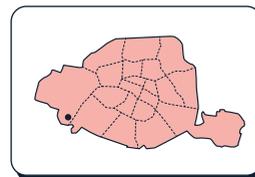
ou l.gohin@fondation-grancher.org (cheffe de service).

→ **7 - Villa Lumière (6 places)**

83 rue Bobillot, 75013 Paris

Admission: gestion des places en lien avec la Direction du service des territoires de la Ville de Paris (pôle parcours de l'enfant).

ESPPACE HOVIA



GESTIONNAIRE :

HOVIA

DIRECTRICE :

Cécile Colombe

ADRESSE :

94 rue Boileau, 75016 Paris

TÉL. :

01 42 88 53 11

MAIL :

accueil.mecsparis16@hovia.org

ÉTABLISSEMENT :

Capacité d'accueil:

45 places

Tranche d'âge:

filles de 12 à 21 ans

SERVICE ESPACE :

Capacité d'accueil:

4 places

Tranche d'âge: 12-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'établissement accueille les adolescentes en difficultés sociales, familiales, voire psychologiques. Le projet met l'accent sur la réparation de l'histoire familiale, pour permettre l'inscription sociale. Le projet est de favoriser le retour au domicile familial et/ou l'accès à la vie autonome dans un lieu sécurisant avec un encadrement éducatif. Le travail de séparation qui s'opère à l'occasion du placement ne peut se transformer en rupture. C'est un aménagement et un passage à des relations différentes que l'équipe éducative soutient. C'est ainsi que l'intervention éducative vise avec ce « déplacement » à soutenir, accompagner les passages progressifs vers l'âge et le statut d'adulte. Fratrie possible selon places disponibles.

Depuis l'automne 2023, l'association met en place un dispositif pour encourager la sortie de la prostitution des mineures: **ESPPACE** (Encourager la sortie de la prostitution: protection accompagnement et continuité éducative), visant les jeunes filles âgées de 12 à 18 ans en situation de prostitution. Le dispositif est conçu en accueil inconditionnel d'urgence/évaluation 10 semaines. Il s'appuie sur 4 places en appartement partagé.

Maisons d'enfants à caractère social (MECS)



Les maisons d'enfants à caractère social (MECS) accueillent des enfants et des adolescents dont les familles ne peuvent assumer la charge et l'éducation à la suite de difficultés momentanées ou durables.

D'après la typologie de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), rattachée aux ministères sanitaires et sociaux, les MECS sont des structures héritières des orphelinats, distinctes des foyers de l'enfance, qui sont des établissements d'accueil d'urgence et d'évaluation rattachés aux départements. À Paris, l'organisation des établissements en régie affecte à la MAE Eleanor Roosevelt la mission d'accueil d'urgence/évaluation, alors que les autres structures (foyers et centres éducatifs et de formation professionnelle) assurent principalement un accueil de moyen/long séjour*. Il a donc été décidé de classer par cohérence l'ensemble des établissements assurant l'accueil collectif des enfants et des jeunes dans la catégorie des MECS, que ceux-ci soient associatifs ou en régie.

Selon l'âge et le niveau d'autonomie des enfants et des jeunes pris en charge, les accueils sont effectués dans 4 types de services :

- ▶ **Pouponnière** : unité collective accueillant des enfants de 0 à 3 ans.
- ▶ **Foyer** : unité collective accueillant des enfants de 3 à 18 ans.
- ▶ **Service de semi-autonomie** : unité avec accompagnement éducatif adapté à la capacité d'autonomie du jeune, pour jeunes à partir de 16 ans. L'hébergement peut être assuré en collectif ou en diffus.
- ▶ **Service d'autonomie** : unité avec soutien éducatif allégé avec hébergement en diffus (appartements partagés, studio, FJT et résidence sociale), pour jeunes à partir de 16 ans et jusqu'à 21 ans. L'accompagnement éducatif est construit autour de la sortie du dispositif ASE.

En régie ou rattachées au secteur associatif, plusieurs MECS proposent également de l'**accueil modulable**, à savoir une prise en charge où l'accompagnement éducatif est adossé à la possibilité d'héberger des mineurs de manière exceptionnelle ou périodique. Il existe en ce sens deux modes d'accueil :

- ▶ **L'accueil séquentiel** : hébergement alternant les temps de présence dans la structure et au domicile. Il s'agit d'une mesure alternative située entre le maintien de l'enfant à domicile et le placement, l'accueil étant mis en place pour des périodes définies (quelques jours dans la semaine, le week-end, etc.), selon les modalités précisées dans le « projet pour l'enfant » prévu par l'article L. 223-1 du CASF. L'accueil à temps partiel a été introduit dans le CASF par la loi du n° 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

- ▶ **Le placement à domicile** : ce dispositif est une mesure de placement qui permet au mineur un maintien, ou un retour, au sein du domicile familial. En cas de crise, une place en famille d'accueil ou en établissement est assurée pour celui-ci. Ce placement est d'ordre administratif ou judiciaire, et nécessite une collaboration entre la famille du jeune et les services de l'ASE. Un suivi soutenu est assuré par l'intervention régulière (plusieurs fois par semaine) d'un éducateur au sein du domicile familial. Il est parfois appelé placement « hors les murs ».

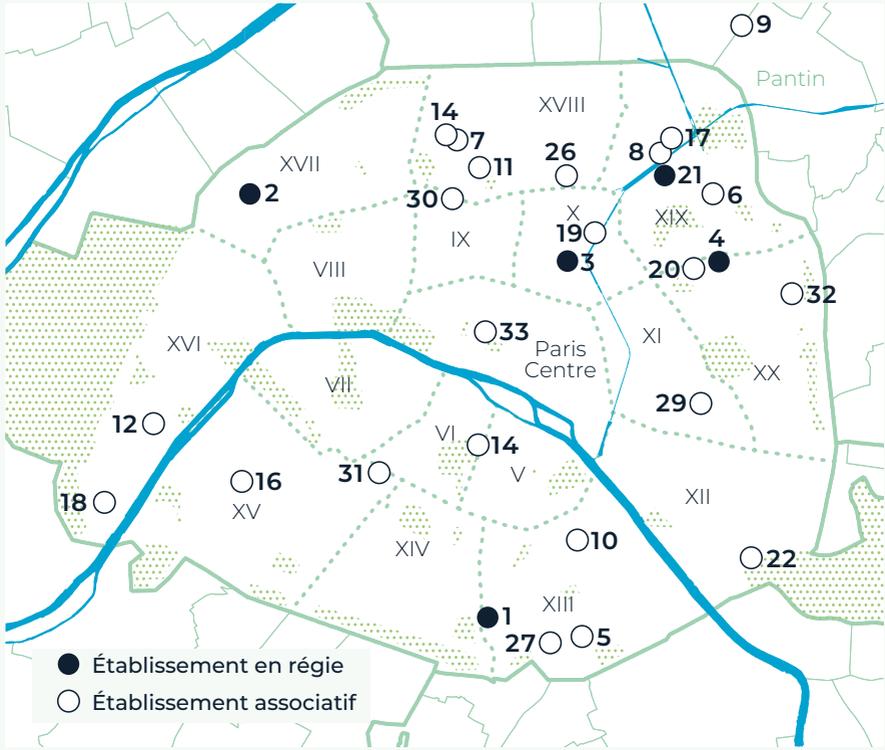
* Même si les foyers en régie ont gardé la mission d'accueil d'urgence à titre subsidiaire.

Sommaire

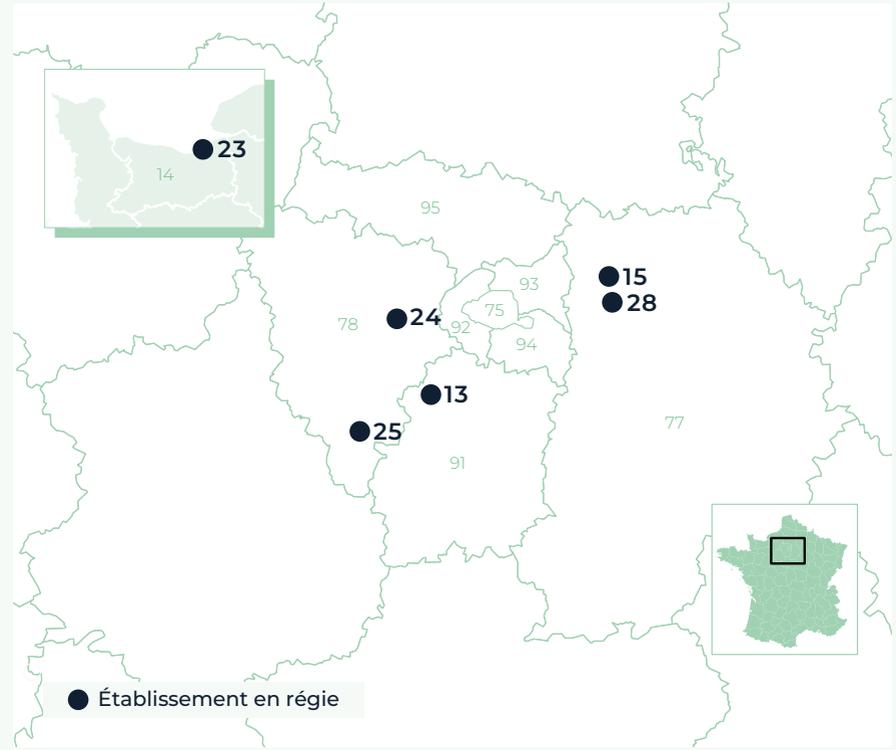
Centre Michelet – Ville de Paris	p.60
EASEOP – Ville de Paris	p.61
Foyer Les Récollets – Ville de Paris	p.62
Foyer Mélingue – Ville de Paris	p.63
Abri Temporaire d'Enfants – Société Philanthropique	p.65
MECS Manin – La Maison Maternelle	p.66
Maison d'enfants Clair Logis – Notre-Dame du Sacré-Cœur	p.68
MECS de Paris – Moissons Nouvelles	p.69
Les Marmousets – Œuvre Falret	p.71
Foyer Éducatif Jenner – Jean Cotxet	p.73
Maison du Sacré-Cœur – Jean Cotxet	p.75
MECS Sainte-Thérèse – Fondation Apprentis d'Auteuil	p.76
Maison d'accueil Nicole Bru – Association des Docteurs Bru	p.77
Foyer Dubreuil – Ville de Paris	p.78
Comité Parisien – INVIA	p.80
CEOSP d'Annet-sur-Marne – Ville de Paris	p.82
MECS Félix Faure – Groupe SOS Jeunesse	p.84
Foyer de l'Ourcq – Jean Cotxet	p.86
MECS HOVIA – HOVIA	p.87
Kairos – AVVEJ	p.89
Foyer Amandiers Belleville – Jean Cotxet	p.90
Foyer Tandou – Ville de Paris	p.92
Clair Matin Bizot – Esperem	p.93
CEFP Les Caillouets – Ville de Paris	p.94
CEFP Villepreux – Ville de Paris	p.95
CEFP Le Nôtre – Ville de Paris	p.96
MECS Pelleport et Service Lépine – La Bienvenue	p.98
Accueils éducatifs de Paris – La VAGA Priorité Enfance	p.100
CEFP D'Alembert – Ville de Paris	p.101
MECS Paris – Métabole	p.102
Déclic – Groupe SOS Jeunesse	p.103
MECS Thélémythe	p.105
UHD Accompagnement vers l'autonomie – Notr'Asso	p.106
Service d'autonomie de la Sauvegarde Paris	p.108
Les services d'accueil modulable	p.109

Cartographie des MECS

PARIS INTRA-MUROS



FRANCE MOITIÉ NORD

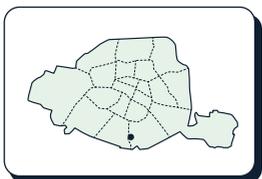


1 Centre Michelet (XIII ^e)	p.60	10 Jenner - Jean Cotxet (XIII ^e)	p.73
2 EASEOP (XVII ^e)	p.61	11 Maison du Sacré-Cœur - Jean Cotxet (XVIII ^e)	p.75
3 Foyer Les Récollets (X ^e)	p.62	12 MECS Sainte-Thérèse - F. Apprentis d'Auteuil (XVI ^e)	p.76
4 Foyer Mélingue (XX ^e)	p.63	13 Dubreuil (91)	p.78
5 ATE - Sté Philanthropique (XIII ^e)	p.65	14 Comité Parisien - INVIA	p.80
6 Manin - La Maison Maternelle (XIX ^e)	p.66	15 CEOSP d'Annet-sur-Marne (77)	p.82
7 Clair Logis - ND Sacré-Cœur (XVIII ^e)	p.68	16 MECS Félix Faure - Gpe SOS Jeunesse (XV ^e)	p.84
8 MECS Paris - Moissons Nouvelles (XIX ^e)	p.69	17 Foyer de l'Ourcq - Jean Cotxet (XIX ^e)	p.86
9 Les Marmousets - Œuvre Falret (93)	p.71		

18 MECS HOVIA	p.87	28 CEFP D'Alembert (77)	p.101
19 Kairos - AVVEJ (X ^e)	p.89	29 MECS Paris Métabole (XI ^e)	p.102
20 Amandiers Belleville - J. Cotxet (XX ^e)	p.90	30 Déclic - Gpe SOS Jeunesse (IX ^e)	p.103
21 Tandou (XIX ^e)	p.92	31 MECS Thélémythe (XV ^e)	p.105
22 Clair Matin Bizot - Esperem (XII ^e)	p.93	32 UHD Autonomie - Notr'Asso (XX ^e)	p.106
23 CEFP Les Caillouets (14)	p.94	33 Service d'autonomie de La Sauvegarde (I ^{er})	p.108
24 CEFP Villepreux (78)	p.95		
25 CEFP Le Nôtre (78)	p.96		
26 Pelleport - La Bienvenue (XX ^e)	p.98		
27 AEP - La VAGA Priorité Enfance (XIII ^e)	p.100		



Centre Michelet – Ville de Paris



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens

DIRECTEUR :

Lionel Perrin

ADRESSE :

235-237 rue de Tolbiac,
75013 Paris

TÉL. :

01 45 65 14 41

MAIL :

dsol-centremichelet@
paris.fr

ÉTABLISSEMENT :

Capacité d'accueil :
136 places d'hébergement
+ 55 places en crèche

MECS :

Capacité d'accueil :
34 places
Tranche d'âge: 0-12 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le centre Michelet exerce une mission de prévention, d'accueil, d'accompagnement et de protection des enfants et familles qui lui sont confiés. Ces missions se déclinent dans 6 services d'accueil: un centre maternel et parental, une crèche, une pouponnière, un foyer (3-12 ans), un Service de placement à domicile (SEPAD) et un Service d'accueil de jour (SAJE).

Il dispose d'un accueil d'urgence à titre subsidiaire en cas de saturation du dispositif d'accueil d'urgence.

SERVICES

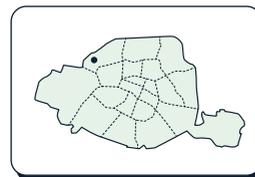
► **La pouponnière** (0-3 ans) 20 places : les enfants sont répartis en « unités de vie » disposant chacune d'un espace sommeil, repas, jeux et soins.
48-52 rue Boussingault, 75013 Paris
Cheffe de service: Florence Grillet
florence.grillet@paris.fr

► **Le foyer** (3-12 ans) accueille en internat des enfants âgés de 3 à 12 ans (14 places), filles et garçons. Les enfants sont scolarisés dans les écoles de quartier et bénéficient du maillage partenarial de proximité.
48-52 rue Boussingault, 75013 Paris
Cheffe de service: Christel Rivaud
christel.rivaud@paris.fr

► **Le SEPAD**, Service de placement à domicile (voir p.109).

Admission: chef de service.

EASEOP – Ville de Paris



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens

DIRECTRICE :

Cécile Jacquart

ADRESSE :

9 bis rue Jean-Baptiste
Dumas, 75017 Paris

TÉL. :

01 53 81 83 00

ÉTABLISSEMENT :

Capacité d'accueil :
175 places
Tranche d'âge: 3-12 ans

MECS :

Capacité d'accueil :
22 places
Tranche d'âge: 3-12 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'établissement de l'ASE de l'ouest parisien accueille parents et enfants avec hébergement en diffus.

► Accueil d'urgence à titre subsidiaire, en cas de saturation du dispositif d'accueil d'urgence.
► Placement à domicile, SAJE et accueil modulable. L'EASEOP résulte de la fusion de 2 établissements sur 2 sites distincts: Marie Béquet de Vienne (75017), qui regroupe 4 services d'accueil (centre parental, crèche, foyer, et SASD) et le site Parent de Rosan (75016) qui doit devenir à terme un accueil pour enfants covictimes de violences conjugales. L'EASEOP exerce une mission de prévention, d'accueil, d'accompagnement et de protection des enfants et familles accueillis. Le travail avec les familles s'exerce autour du soutien à la parentalité selon des modalités diverses (accompagnement soutenu à domicile, centre maternel et parental).

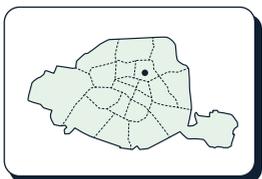
SERVICES

► **Le foyer Marie Béquet de Vienne** (3-12 ans) dispose de 22 places pour les enfants (garçons/filles). Les enfants sont répartis en 2 groupes (petits 3-8 ans et grands 6-12 ans). Le foyer est spécialisé dans l'accueil de fratries. Les différents professionnels vont accueillir les enfants, les accompagner et procéder à une évaluation de leurs besoins à moyen-long terme, afin de permettre de construire un projet de vie adapté.
9 bis rue Jean-Baptiste Dumas, 75017 Paris
01 53 81 83 00
Cheffe de service: Lydie Manni
lydie.manni@paris.fr

► **Le SASD OASIS**, service d'accompagnement soutenu à domicile (voir p.109).

Admission: chef de service.

Foyer Les Récollets – Ville de Paris



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens

DIRECTRICE :

Élise Lucchi

DIRECTRICE ADJOINTE :

Cyrielle Clément

ADRESSE :

5 passage des Récollets,
75010 Paris

TÉL. :

01 40 38 85 00

ÉTABLISSEMENT :

Capacité d'accueil :

56 tous services confondus
+ 6 places en relais

parental (accueil hors ASE)

Tranche d'âge: 0-12 ans

MECS :

Capacité d'accueil :

42 places

Tranche d'âge: 0-12 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

La mission du foyer les Récollets s'inscrit dans les missions de prévention et protection de l'enfance conduites par l'ASE, à la suite de mesures administratives ou judiciaires. Ces missions se déclinent dans 4 services d'accueil: une pouponnière, un foyer (3-12 ans), un service d'accueil de jour (0-6 ans), un relais parental, une offre de services de type « lieu d'accueil enfants-parents ». L'accompagnement au quotidien des enfants accueillis, le soutien à la parentalité, la participation des enfants et des familles sont des axes fondamentaux du travail mené par les équipes. Accueil fratries, accueil d'urgence à titre subsidiaire, en cas de saturation du dispositif d'accueil d'urgence.

SERVICES

► **La pouponnière** (0-3 ans) 24 places: enfants répartis sur 4 unités de vie. Un cadre référentiel spécifique définit les modalités d'accueil, d'orientation et les articulations avec les différents services.

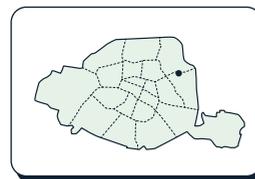
Cheffe de service: Annie Givernaud
annie.givernaud@paris.fr

► **Le foyer** (3-12 ans): 18 places, divisées en 2 groupes: la Maison des couleurs pour les 3-6 ans et le Moulin à musique (6-12 ans). Les locaux et le jardin forment des espaces sécurisants.

Chef de service: Abdenord Ydjedd
abdenord.ydjedd@paris.fr

Admission: chef de service.

Foyer Mélingue – Ville de Paris



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens

DIRECTRICE :

Marion Le Texier

ADRESSE :

22 rue Levert, 75020 Paris

TÉL. :

01 43 66 58 60

ÉTABLISSEMENT :

Capacité d'accueil :

68 places, tous services
confondus

Tranche d'âge: 0-21 ans

MECS :

Capacité d'accueil :

58 places

Tranche d'âge: 0-12 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le foyer Mélingue exerce une mission de prévention, d'accueil, d'accompagnement et de protection des jeunes qui lui sont confiés, à la suite de mesures administratives ou judiciaires. Ces missions se déclinent dans 5 services d'accueil: une pouponnière, un foyer (3-13 ans), une unité adolescents (internat pour filles et garçons de 14-17 ans), un appartement pour adolescents en voie d'autonomisation et un service de suite.

SERVICES

► **La pouponnière** (0-3 ans), 25 places, déploie son activité dans l'accompagnement des bébés basé sur la notion d'un maternage individualisé.

Cheffe de service: Patricia Gibert
patricia.gibert@paris.fr

► **Le foyer** (3-13 ans), 16 places, s'organise autour de 2 unités de 8 enfants, qui forment des espaces sécurisés.

Chef de service: Joël Courtois
joel.courtois@paris.fr

► **Unité adolescent** (14-17 ans): l'unité adolescent, 12 places, met l'accent sur la compréhension par l'adolescent de son placement afin de susciter son implication. Les familles sont également actrices dans l'accompagnement proposé.

Chef de service: Mathieu Brocas
mathieu.brocas@paris.fr

► **L'appartement (Houdin)** (16-21 ans) et 3 studios s'adressent aux jeunes adolescents en voie d'autonomisation, pour une préparation progressive vers l'autonomie (10 places – mixte).

11 rue Robert Houdin, 75011 Paris
01 48 07 22 20

Chef de service: Mathieu Brocas
mathieu.brocas@paris.fr

► **Le service d'accompagnement vers l'autonomie** (18-21 ans) s'adresse aux jeunes majeurs bénéficiant d'un contrat jeune majeur et d'un hébergement, ayant besoin de consolider leur projet en vue d'une sortie positive de leur parcours à l'ASE (5 places – mixte).

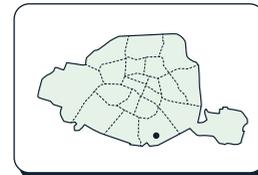
26 rue Levert, 75020 Paris
01 43 66 58 60

Chef de service: Mathieu Brocas
mathieu.brocas@paris.fr

Admission: chef de service.



Abri Temporaire d'Enfants – Société Philanthropique



GESTIONNAIRE :

Société Philanthropique

DIRECTRICE :

Laurence Foucault

ADRESSE :

35 avenue de Choisy,
75013 Paris

TÉL. :

01 45 84 54 19

MAIL :

l.foucault@
philanthropique.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

30 places

TRANCHE D'ÂGE :

3-12 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'établissement propose:

- un accueil spécifique pour fratries et jeunes enfants (en fonction des places disponibles) ;
- un accueil et accompagnement d'enfants dans le cadre de la protection de l'enfance, sur des âges allant de 3 à 12 ans (2 ans et demi sur dérogation dans le cadre de l'accompagnement des fratries).

La MECS est organisée en 3 unités de vie par catégorie d'âge (3-6/6-9/9-12 ans): 10 enfants par groupe +1 place d'accueil possible en supplément. Toutes les unités sont sur le même site.

SERVICES

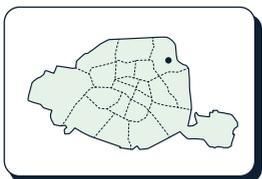
- Petits loups 3-6 ans
- Boréal 6-9 ans
- Phénix 9-12 ans

Chef de service éducatif: Pierrick Diakanua

Admission:

secretariat-ate@philanthropique.asso.fr

MECS Manin – La Maison Maternelle



GESTIONNAIRE :

La Maison Maternelle

DIRECTEUR :

Yves Salé

ADRESSE :

38 bis rue Manin,
75019 Paris

TÉL. :

01 42 39 82 87

MAIL :

ysale@
lamaisonmaternelle.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

57 places

TRANCHE D'ÂGE :

3-15 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Les missions principales sont de garantir la sécurité, la santé, la moralité et toutes les conditions de vie favorisant l'épanouissement personnel, une scolarité adaptée, une inscription citoyenne et participative à la vie de l'établissement et de son environnement, une participation aux loisirs sur une dimension inclusive à tous les enfants accompagnés.

L'accompagnement à la parentalité constitue un axe fort du projet d'établissement dans un travail de coconstruction avec les partenaires.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de 5 éducateurs et d'une maîtresse de maison. Un éducateur de proximité est nommé dès l'arrivée de l'enfant et assure la bonne mise en place du projet individuel d'accompagnement avec le référent de parcours de l'Aide sociale à l'enfance. La surveillance de nuit est garantie par trois veilleurs de nuit tous les jours, avec un lien permanent avec l'un des cadres de direction qui assure l'astreinte. Le suivi médical des enfants s'effectue autant que possible en associant les familles et/ou représentants légaux, et l'infirmière de l'établissement coordonne les suivis et rendez-vous médicaux. Les enfants sont scolarisés dans les établissements scolaires du quartier et certains d'entre eux bénéficient d'un soutien scolaire, en raison de partenariats développés sur cet axe. Chaque enfant bénéficie d'un projet individuel d'accompagnement coconstruit avec l'enfant et sa famille. Les temps de loisirs et de vacances s'inscrivent dans une démarche inclusive et citoyenne, dans le respect des centres d'intérêt de l'enfant.

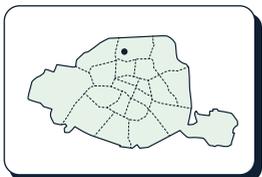
SERVICES

L'établissement est composé de 5 groupes de vie :

- ▶ « Yamakasi » (8 places 3-8 ans) ;
- ▶ « Tagada » (11 places 9-11 ans) ;
- ▶ « Pass'ado » (13 places 11-13 ans) ;
- ▶ « Phénix » (12 places 13-15 ans) ;
- ▶ « O'sommet » (13 places 14-15 ans).

Admission : directeur.

Maison d'enfants Clair Logis – Notre-Dame du Sacré-Cœur



GESTIONNAIRE :

Association Notre-Dame
du Sacré-Cœur

DIRECTRICE :

Sophie Latournerie

ADRESSE :

5 square Lamarck,
75018 Paris

TÉL. :

01 53 41 82 50

MAIL :

accueil@clair-logis.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

54 places

TRANCHE D'ÂGE :

3-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

- ▶ Accueil, protection et hébergement.
- ▶ Accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique.
- ▶ Priorité donnée à l'accueil des fratries et des jeunes enfants.
- ▶ Accueil séquentiel possible.

4 groupes de vie de 3 à 16 ans en interne. 1 appartement pour 6 adolescents de 15 à 18 ans. Scolarisation des enfants dans les écoles du quartier (pas de scolarité interne ni accueil de jour).

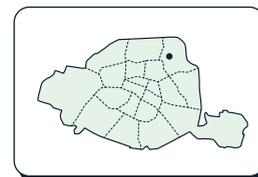
Désinstitutionnalisation durant les vacances scolaires (partenariats avec organismes de familles de vacances). Projet personnalisé pour chaque enfant et travail étroit avec les familles. Hébergement en internat complet ou séquentiel en fonction des situations. Week-ends à la campagne et séjours éducatifs.

SERVICES

- ▶ **Juniors, bambys, lutins et écureuils** (3-16 ans)
5 square Lamarck, 75018 Paris
01 53 41 82 50
accueil@clair-logis.org
- ▶ **Appartement des ados** (15-18 ans)
5 rue Nicolet, 75018 Paris
07 82 31 41 60
equipe.appart@clair-logis.org

Admission : direction.

MECS de Paris – Moissons Nouvelles



GESTIONNAIRE :

Moissons Nouvelles

DIRECTEUR :

Yann Marie

ADRESSE :

1 rue Jomard, 75019 Paris

TÉL. :

01 40 36 64 49

MAIL :

accueil.paris@
moissonsnouvelles.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

85 places

TRANCHE D'ÂGE :

6-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

La MECS a plusieurs missions :

- ▶ accueillir et protéger sur le plan physique et moral ;
- ▶ héberger des enfants confiés ;
- ▶ prendre en charge et développer l'éducation des enfants, en lien et en association avec les parents ;
- ▶ soutenir les liens familiaux et l'exercice de l'autorité parentale ;
- ▶ préparer un retour éventuel de l'enfant accueilli dans son milieu d'origine ;
- ▶ rendre compte régulièrement à l'autorité publique responsable de la décision d'accueil provisoire.

Elle propose un hébergement collectif ou individuel en fonction de l'âge. La prise en charge des jeunes est personnalisée et réajustée tout au long de leur accueil. Elle offre une prestation hôtelière et un accompagnement éducatif :

- ▶ une présence constante, journalière autour des temps de la vie des jeunes ;
- ▶ un accompagnement plus distancié pour les jeunes majeurs en FJT (résidence hôtelière) mais où les professionnels restent dans le lien au quotidien.

2 places sont prévues pour l'accueil d'urgence.

SERVICES**► MECS — Appartement 1-Harlem**

14-18 ans, garçons, 12 places

1 rue Jomard, 75019 Paris – 01 40 36 64 49

Cheffe de service: Maria Leite

maria.leite@moissonsouvelles.fr

► MECS — Appartement 2-Marianne

14-18 ans, filles, 12 places

1 rue Jomard, 75019 Paris – 01 40 36 64 49

Cheffe de service: Grâce Dansou

grace.dansou@moissonsouvelles.fr

► MECS — Appartement 3-Gotham

6-13 ans, mixte groupe fratries, 12 places

1 rue Jomard, 75019 Paris – 01 40 36 64 49

Cheffe de service: Grâce Dansou

Grace.dansou@moissonsouvelles.fr

► MECS — Appartement Abidjan

6-13 ans, mixte fratries, 12 places

1 rue Jomard, 75019 Paris – 01 40 36 64 49

Cheffe de service: Maria Leite

maria.leite@moissonsouvelles.fr

► MECS — service de semi-autonomie Duplex

16-18 ans, filles, 9 places

Cheffe de service: Élodie Fuentes

elodie.fuentes@moissonsouvelles.fr

► Appartement Nation

16-18 ans, garçons, 8 places

Cheffe de service: Élodie Fuentes

elodie.fuentes@moissonsouvelles.fr

► MECS — service de semi-autonomie

SAPMN – Externat jeunes majeurs 18-21 ans,

20 places mixtes

1 rue Jomard, 75019 Paris – 01 40 36 64 49

Chef de service: Tony Brouillard

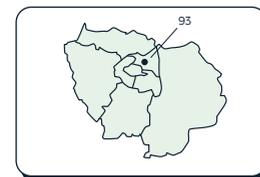
tony.brouillard@moissonsouvelles.fr

Admission:

directeur à l'adresse mail suivante:

accueil.paris@moissonsouvelles.fr

Les Marmousets – Œuvre Falret

**GESTIONNAIRE :**

Œuvre Falret

DIRECTEUR :

Toufik Ykrelef

ADRESSE :128 avenue Jean Jaurès,
93500 Pantin**TÉL. :**

01 46 27 11 20

MAIL :foyer.lesmarmousets@
oeuvre-falret.asso.fr**CAPACITÉ D'ACCUEIL :**

45 places

TRANCHE D'ÂGE :

6-21 ans

**MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT
ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF**

Établissements et services assurant la prise en charge et l'hébergement d'enfants/jeunes majeurs bénéficiant de mesures de protection de l'enfance. Prise en charge assurée en établissement collectif de type internat, en appartements collectifs partagés et chez des assistantes familiales.

SERVICES**► MECS Marmousets (9-17 ans)**

Enfants et adolescents répartis sur 2 groupes par unités, selon leur âge en chambre double ou individuelle. Étage sommeil et étage activité. Accompagnement socio-éducatif au quotidien, suivi individuel et de groupe. Travail avec la famille et partenariat.

128 avenue Jean Jaurès, 93500 Pantin

01 46 27 11 20

Chef de service: Toufik Ykrelef

foyer.lesmarmousets@oeuvre-falret.asso.fr

► SPA Marmousets (17-21 ans)

Jeunes répartis sur 3 appartements collectifs (travail d'accompagnement vers l'autonomie, d'accès à l'insertion et à la santé, démarches d'insertion et administratives).

93 rue La Chapelle, 75018 Paris

01 84 79 84 73

Chef de service: Sandigui Diakite

educateurs.spa@oeuvre-falret.asso.fr

et foyer.lesmarmousets@oeuvre-falret.asso.fr

► **SAF Marmousets (6-18 ans)**

Accueil/hébergement auprès d'assistants familiaux qui exercent au quotidien un accompagnement éducatif.

93 rue La Chapelle, 75018 Paris

01 84 79 84 73

Chef de service: Sandigui Diakite

educateursaf@oeuvre-falret.asso.fr

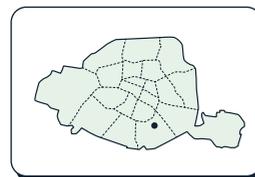
et foyer.lesmarmousets@oeuvre-falret.asso.fr

Admission: directeur à l'adresse mail suivante:

tykrele@oeuvre-falret.asso.fr



Foyer éducatif Jenner – Jean Cotxet



GESTIONNAIRE :

Association Jean-Cotxet

DIRECTEUR :

Olivier Benhamou

ADRESSE :

37 rue Jenner, 75013 Paris

TÉL. :

01 44 24 10 70

MAIL :

jenner@jean-cotxet.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

62 places

TRANCHE D'ÂGE :

6-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

La Maison d'enfants à caractère social mixte, moyen et long séjour, accueille exclusivement des mineurs et des jeunes majeurs de l'ASE de Paris. Priorité est faite aux fratries et/ou jeunes scolarisés ou dans un processus de formation. Prise en charge partielle ou totale de l'enfant en hébergement (priorité aux mesures de placement judiciaire) avec actions de soutien à la parentalité pour le service du Phare. La tranche d'âge étendue (de 6 à 21 ans) et la diversité des modes de prise en charge en hébergement favorisent la continuité du parcours de l'enfant.

Autres accueils: accueil MNA, accueil séquentiel et placement à domicile en projet.

SERVICES

► **Internat des 6-13 ans** composé de deux groupes (6-10 ans et 11-13 ans), soit au total 20 enfants - Accueil collectif en chambres doubles.

Chef de service: Julien Prudhomme

► **Internat des 13-16 ans** de 20 places - Accueil collectif avec chambres individuelles ou doubles.

Chef de service: Mbarek Abhari

► **3 appartements mixtes** en semi-autonomie de 3 places pour jeunes de 16 à 18 ans (9 places).

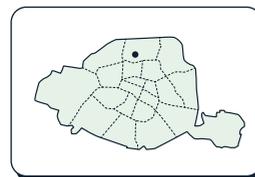
► **1 appartement mixte** de 2 places (hors les murs mais proche du foyer) en autonomie pour des majeurs.

► Le Placement avec hébergement aménagé et relais éducatif (PHARE) accueille des mineurs parisiens en hébergement séquentiel avec accompagnement éducatif et soutien à la parentalité à domicile pour 22 enfants et jeunes de 6 à 18 ans (et Contrat jeune majeur).

Chef de service: Lucas Poch

Admission: direction.

Maison du Sacré-Cœur – Jean Cotxet



GESTIONNAIRE :

Association Jean Cotxet

DIRECTRICE :

Stéphanie Orinel

DIRECTEUR ADJOINT :

Hubert Demiere

ADRESSE :

12 rue Saint-Rustique,
75018 Paris

TÉL. :

01 46 06 41 12

MAIL :

maisondusacrecoeur@
jean-cotxet.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

70 places

TRANCHE D'ÂGE :

6-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'accueil est organisé autour de 7 espaces de vie, selon les âges. Pour chaque groupe, la prise en charge est assurée par une équipe pluridisciplinaire composée d'un chef de service, d'éducateurs, de surveillants de nuit et d'une maîtresse de maison qui interviennent au quotidien ainsi qu'une équipe paramédicale composée d'une infirmière, de psychologues et d'un pédopsychiatre. Grâce au travail partagé avec les différents intervenants sociaux, en lien avec les familles, les jeunes peuvent se réconcilier avec leur histoire et, pour la grande majorité d'entre eux, envisager un retour dans leur famille. Certains peuvent être accompagnés jusqu'à leur majorité et au-delà.

Enfin, une partie de l'établissement est réservée à l'accueil des jeunes de 17 ans et demi à 21 ans en studios individuels. Pour tous, l'accompagnement à la scolarité est renforcé par la présence de 2 éducateurs scolaires. Les fratries représentent une part importante des jeunes accueillis.

SERVICES

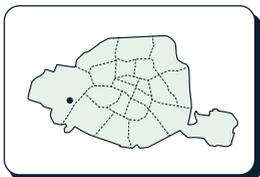
Les groupes sont organisés en plusieurs modalités d'accueil selon l'âge et le niveau d'autonomie:

- 2 groupes de 10 jeunes âgés de 6 à 11 ;
- 1 groupe de 10 jeunes âgés de 12 à 16 ;
- 1 groupe de 10 jeunes pour les 16-18 ;
- 1 groupe d'accueil séquentiel pour 14 jeunes de 6 à 15 ans.

Admission:

directrice à l'adresse mail suivante:
maisondusacrecoeur@jean-cotxet.asso.fr

MECS Sainte-Thérèse – Fondation Apprentis d'Auteuil



GESTIONNAIRE :

Fondation Apprentis
d'Auteuil

DIRECTRICE :

Nathalie Le Guenec

ADRESSE :

40 rue Jean de la
Fontaine, 75016 Paris

TÉL. :

01 44 14 73 05

MAIL :

mecs.sainte-therese@
apprentis-auteuil.org

ÉTABLISSEMENT :

Capacité d'accueil:

82 places

Tranche d'âge: 6-21 ans

MECS :

Capacité d'accueil:

34 places

Tranche d'âge: 6-18 ans,
garçons uniquement

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Les jeunes sont pris en charge au sein de trois lieux de vie. La MECS a pour vocation d'accompagner ces jeunes à devenir des adultes responsables et autonomes. L'objectif est de les insérer dans la société, de les rendre capables de faire des choix, de les assumer et d'agir sur leur milieu et leur environnement.

Autre accueil: Accueil MNA (Service Ludovic Pavoni), passerelle de remobilisation scolaire.

► Foyer (6-18 ans)

Unités Gandhi 6-16 ans et Rosa Parks 15-18 ans.

30 enfants ayant entre 6 à 18 ans sont accueillis, en chambres doubles, dans les unités de vie en fonction de leur âge et de leurs besoins. Tout est mis en œuvre pour leur assurer une prise en charge de qualité et un accompagnement éducatif individualisé.

► Logement diffus (18-21 ans)

4 jeunes majeurs, dont les capacités d'autonomie permettent d'accéder à une vie proche de celle des adultes insérés dans la société, sont hébergés dans des chambres en ville à proximité de la MECS.

Gandhi/Rosa Parks/Logement diffus:

40 rue Jean de la Fontaine, 75016 Paris

01 44 14 73 05

mecs.sainte-therese@apprentis-auteuil.org

Admission :

ad-mecs.ste-therese@apprentis-auteuil.org

Maison d'accueil Nicole Bru – Association des Docteurs Bru

GESTIONNAIRE :

Association des Docteurs
Bru

DIRECTRICE :

Isabelle Perreau

ADRESSE :

4 place Louis Armand,
75012 Paris

TÉL. :

01 72 74 55 15

MAIL :

i.perreau@mnbru.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

Autorisée: 70 places

Provisoire: 8 places

TRANCHE D'ÂGE :

8-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

La maison d'accueil Nicole Bru a pour vocation d'accompagner des jeunes filles et jeunes garçons âgés de 8 à 21 ans, ayant subi des violences sexuelles intrafamiliales. Ces accueils se font au titre de l'Aide sociale à l'enfance, des articles 375 et suivants du code civil ou encore du décret 75-96 du 18 février 1945 relatif à la protection des jeunes majeurs. L'établissement est agréé pour l'accueil à terme de 25 enfants et jeunes majeurs.

Dans l'attente de l'aménagement de son foyer, la maison d'accueil Nicole Bru débute son activité sur un dispositif partiel, avec l'accueil de 8 jeunes sur deux appartements (appartement pour 4 filles et appartement pour 4 garçons). Le dispositif propose, dans une logique de parcours, un accompagnement mené par une équipe pluridisciplinaire.

Chaque appartement dispose de six pièces avec 4 chambres individuelles, un espace commun: salle à manger, une cuisine, salles de bains, sanitaires et un bureau éducatif dédié à l'équipe éducative.

Afin de favoriser l'inscription dans le territoire et distinguer les espaces de vie, tous les jeunes sont invités à développer des activités à l'extérieur du dispositif d'accueil. Outre l'accompagnement proposé par l'équipe socio-éducative, chaque jeune est suivi par un médecin psychiatre et peut investir un espace thérapeutique ou espace de parole extérieur au dispositif (secteur public ou privé).

Chef de service: Simon Krot, s.krot@mnbru.fr

Admission : via la direction.

Foyer Dubreuil – Ville de Paris



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens

DIRECTRICE :

Isabelle Malterre Liban

ADRESSE :

13 rue de Chartres,
91400 Orsay

TÉL. :

01 64 86 14 50

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

44 places

TRANCHE D'ÂGE :

11-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'internat (foyer 17 places) est exclusivement réservé à l'accueil de jeunes filles, dont MNA et TEH ; le service d'accompagnement vers l'autonomie (22 places) dans des hébergements externalisés et le service de suite (5 places) sont mixtes. Son principal axe de travail est l'insertion, la préparation à la sortie du dispositif et le développement du projet individualisé ainsi que des compétences psychosociales.

SERVICES

► Service internat (filles, 11-18 ans)

12 jeunes filles (11-16 ans) et 5 sur les 16-18 ans. Un travail spécifique est orchestré dans le cadre de l'élaboration du projet individualisé : développement des compétences psychosociales, valorisation de l'image de soi, accompagnement autour du libre arbitre, gestion, prévention et identification des situations à risque et mises en danger, coconstruction de parcours scolaire et professionnel, préparation à la sortie du dispositif via les ateliers insertion, accompagnement à la citoyenneté, soutien à la relation parents-enfant, etc.

13 rue de Chartres, 91400 Orsay

01 64 86 14 50

Cheffe de service : Nathalie Guettard

nathalie.guettard@paris.fr

► Service d'accompagnement vers l'autonomie (18-21 ans)

Ce service propose un hébergement avec un suivi socio-éducatif dans des hébergements externalisés et diffus.

13 rue de Chartres 91400 Orsay

01 64 46 64 66

Chef de service : M. Boutouba

► Service de suite (18-21 ans CJM)

Prestation d'accompagnement axée sur la sortie du dispositif de l'ASE, sur des besoins ciblés ne nécessitant pas de prise en charge en hébergement. Le travail mis en place par les usagers via le recueil de leur adhésion et de leur parole vise à favoriser leur autonomie, leur insertion, en s'appuyant sur le développement de leurs compétences psychosociales comme levier d'action éducative. Un pôle pédagogique et insertion a été développé. Dans ce cadre, une éducatrice est positionnée sur un horaire de jour, pour prendre en charge les jeunes filles en attente d'une nouvelle affectation scolaire.

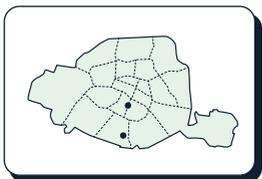
13 rue de Chartres, 91400 Orsay

01 64 46 64 66

Chef de service : M. Boutouba

Admission : chef de service.

Comité Parisien – INVIA



GESTIONNAIRE :

Comité Parisien - Invia

DIRECTEUR :

Benjamin Ledoux

DIRECTEUR ADJOINT :

Manuel Schmutz

ADRESSE :

63 rue Monsieur Le Prince,
75006 Paris

TÉL. :

01 44 32 12 90

MAIL :

direction@comiteparisien.fr

ÉTABLISSEMENT :

Capacité d'accueil:

104 places

Tranche d'âge: 11-21 ans

MECS :

Capacité d'accueil:

93 places

Tranche d'âge: 11-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

La MECS accompagne et soutient les besoins de santé, de protection, de relations affectives, ainsi que le besoin de développement identitaire, d'estime de soi, d'expérimentation, et le besoin de socialisation qui suppose une capacité à respecter des règles communes, et donc le besoin de lois.

Elle propose:

- ▶ un accueil collectif et diffus pour un public diversifié (troubles psy, jeunes majeurs et MECS) cohabitant sur un même site, mais dans des services distincts ;
 - ▶ une prestation de jour commune à l'ensemble des services (Pôle de remobilisation) pour les jeunes déscolarisés ;
 - ▶ une continuité éducative, avec la présence d'éducateurs diplômés 24 h/24 dans le foyer ;
 - ▶ des chambres doubles ou individuelles ;
 - ▶ un dispositif de soutien à l'orientation et à la recherche d'emploi (L'espace Capitales du Comité Parisien).
- Pour le service d'autonomie En Chemin, elle propose:
- ▶ une mise en situation d'autonomie avec le soutien et la surveillance d'une équipe de 4 éducateurs spécialisés ;
 - ▶ des chambres individuelles ou appartements collectifs ou en Foyers jeunes travailleurs (FJT).

SERVICES

▶ **Envolée Prince A** (11-14 ans, 11 places)
63 rue Monsieur le Prince, Paris 75006
01 44 32 12 90

Cheffe de service: Alexandra Rousseau
alexandra.rousseau@comiteparisien.fr

▶ **Envolée Prince B** (14-18 ans, 21 places)
63 rue Monsieur le Prince, Paris 75006
01 44 32 12 90

Cheffe de service: Émilie Morel
emilie.morel@comiteparisien.fr

▶ **Reille A** (14-18 ans, 18 places)
63 rue Monsieur le Prince, Paris 75006
01 58 10 13 40

Cheffe de service: Kebe Makaba
kebe.makaba@comiteparisien.fr

▶ **Reille B** (14-18 ans, 18 places)
9 impasse Reille, Paris 75014
01 58 10 13 40

Cheffe de service: Caroline Vaglio
caroline.vaglio@comiteparisien.fr

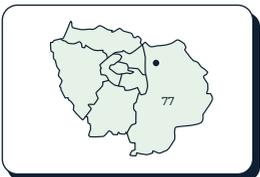
▶ **En Chemin** (18-21 ans, 25 places)
9 impasse Reille, Paris 75014
Semi-autonomie/ Logements diffus
pour 23 jeunes
01 44 32 12 90

Cheffe de service: Amrane Narges
amrane.narges@comiteparisien.fr

▶ **Arc-en-Ciel** (14-21 ans, 11 places)
Voir dispositif 4 « Enfants avec des besoins spécifiques (p. 129) »

Admission: chef de service.

CEOSP d'Annet-sur-Marne – Ville de Paris



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens

DIRECTEUR :

Jean-Michel Mateu

ADRESSE :

2 rue du Général de Léry,
77140 Annet-sur-Marne

TÉL. :

01 60 27 61 00

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

20 places

TRANCHE D'ÂGE :

12-16 ans, garçons
uniquement

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le Centre éducatif d'orientation scolaire et professionnelle (CEOSP) s'adresse à des jeunes garçons (dont MNA) bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire ou administrative. Ils sont accueillis sur une durée moyenne d'une année scolaire, renouvelable une fois. Accueil en internat + accueil séquentiel/partiel. Les principaux axes d'intervention sont la remobilisation scolaire et la construction d'un projet professionnel, le travail avec les familles, la sécurisation du quotidien et les étayages médico-psychologiques.

Les jeunes accueillis sont répartis en deux unités au sein de l'internat, le groupe Espoir (12-14 ans) et le groupe Phénix (14-16 ans). L'accueil s'organise en fonction de chaque situation, d'un temps complet à quelques jours par semaine. L'accompagnement éducatif des jeunes s'effectue en complémentarité par les équipes d'internat et pédagogique. Sur la base du projet personnalisé du jeune, une scolarité est proposée en interne, (unité scolaire/ateliers bois et espaces verts/activités sportives) ou en établissement scolaire extérieur (collèges, lycées professionnels, UPE2A et SEGPA). En fonction des besoins des jeunes, des étayages médico-psychologiques sont mis en place (orthophoniste, bilans JCLT, CMP, suivis addictions, etc.). Le CEOSP veille au respect de la place du jeune dans sa famille et de la place de la famille dans le cadre de la mesure de placement.

SERVICES

► Groupe Phénix de l'internat et unité scolaire

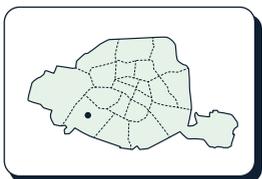
Cheffe de service: Sandra Lefebvre
sandra.lefebvre@paris.fr

► Groupe Espoir de l'internat et ateliers préprofessionnels

Cheffe de service: Coralie Brocard
coralie.brocard@paris.fr

Admission: chef de service.

MECS Félix Faure – Groupe SOS Jeunesse



GESTIONNAIRE :

Association Groupe SOS
Jeunesse

DIRECTEUR :

Marc Charmain

ADRESSE :

79 rue de l'Église,
75015 Paris

TÉL. :

01 44 26 35 35

MAIL :

felix.faure@groupe-sos.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

56 places

TRANCHE D'ÂGE :

12-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

La Maison d'enfants à caractère social (MECS) Félix Faure, anciennement foyer Robert Levillain, est chronologiquement le premier établissement de l'Association JCLT, devenue depuis GROUPE SOS Jeunesse.

La MECS Félix Faure dispose également d'une structure d'appartements en autonomie qui accompagne les jeunes majeurs, afin de leur apporter un soutien vers l'autonomie.

SERVICES

► Foyer

Adresse : 79 rue de l'Église, 75015 Paris

Chef de service : Vincent Chartier
vincent.chartier@groupe-sos.org

Capacité d'accueil : 24

Tranche d'âge : garçons de 12 à 18 ans

Accueil de garçons de 12 à 18 ans (possible à partir de 10 ans sur dérogation). Public prioritaire jeunes garçons parisiens. Jeunes accueillis en protection de l'enfance, en placement judiciaire et en accueil provisoire. Accueil de fratries de garçons possibles. Scolarité avec inscription obligatoire sur la carte scolaire du 15^e arrondissement sauf situation spécifique. Établissements scolaires à proximité de très bons niveaux (Debussy, Buffon et Camille Sée). Intervention de plusieurs bénévoles scolaires, temps d'étude quotidien obligatoire. Dispositif d'entretiens familiaux mensuels obligatoires intégré au projet d'établissement.

► Service appartements en autonomie Félix Faure (SAA)

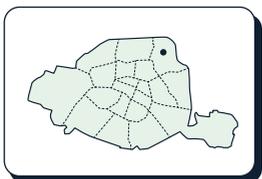
Adresse : 3 rue Sente des Dorées, 75019 Paris

Cheffe de service : Camille Deffontaines
camille.deffontaines@groupe-sos.org

Capacité d'accueil : 32 places jeunes majeurs filles ou garçons en appartements collectifs ou individuels diffus, accueillis dans le cadre d'un CJM. La moitié des 32 places est réservée pour l'accueil de jeunes filles.

Admission : chef de service.

Foyer de l'Ourcq – Jean-Cotxet



GESTIONNAIRE :

Association Jean Cotxet

DIRECTEUR :

Axel Liance

ADRESSE :

38 rue de l'Ourcq,
75019 Paris

TÉL. :

01 40 05 01 19

MAIL :

ourcq@jean-cotxet.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

20 places

TRANCHE D'ÂGE :

12-21 ans, garçons
uniquement

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le foyer accueille et accompagne 20 jeunes de 12 à 21 ans sur un dispositif d'hébergement collectif et un dispositif d'hébergement en diffus.

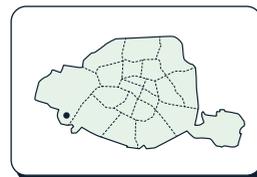
Un accompagnement éducatif quotidien est mis en place pour chaque jeune en fonction d'objectifs définis (scolarité, santé, inscription dans un tissu social, etc.). 1 place est prévue en accueil d'urgence.

L'établissement propose deux formes d'hébergement en internat: un hébergement collectif où résident 13 jeunes de 12 à 18 ans (dont l'accueil d'urgence), et un hébergement éclaté pour 8 autres jeunes ayant entre 16 et 21 ans. L'objectif est de permettre à ces jeunes d'accéder progressivement à un processus d'autonomie à travers leur intégration scolaire, préprofessionnelle et sociale. Tous les jeunes sont scolarisés dans les établissements du quartier. Pour accompagner au mieux, chaque jeune a un référent qui sera garant de l'avancée de son projet. Chaque semaine l'équipe éducative se réunit, dans un premier temps, avec l'ensemble du personnel pour parler du climat au sein du foyer, puis en équipe restreinte pour parler des jeunes et des actions éducatives mises en place.

Chef de service: Abdel Segueni
asegueni@jean-cotxet.asso.fr

Admission: chef de service/directeur.

MECS HOVIA – HOVIA



GESTIONNAIRE :

HOVIA

DIRECTRICE :

Cécile Colombe

ADRESSE :

94 rue Boileau, 75016 Paris

TÉL. :

01 42 88 53 11

MAIL :

accueil.mecsparis16@
hovia.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

45 places

TRANCHE D'ÂGE :

12-21 ans, filles
uniquement

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'établissement accueille les adolescentes en difficultés sociales et familiales, voire psychologiques. Le projet met l'accent sur la réparation de l'histoire familiale pour permettre l'inscription sociale. Le projet est de favoriser le retour au domicile familial et/ou l'accès à la vie autonome dans un lieu sécurisant avec un encadrement éducatif. Le travail de séparation qui s'opère à l'occasion du placement ne peut se transformer en rupture. C'est un aménagement et un passage à des relations différentes que l'équipe éducative soutient. C'est ainsi que l'intervention éducative vise avec ce « déplacement » à soutenir, accompagner les passages progressifs vers l'âge et le statut d'adulte. Fratrie possible selon les places disponibles.

SERVICES

► MECS HOVIA Paris 16 (21 places, 14-21 ans)

Les jeunes filles sont accueillies en chambres individuelles. L'accompagnement et le soutien éducatif (collectif comme individuel) trouvent leur fondement dans l'utilisation du quotidien comme outil de mise en relation, d'apprentissage et de mise en valeur de compétences. La particularité du projet implique que certaines tâches du quotidien (vaisselle et ménage) sont prises en charge par les adolescentes avec l'appui et l'aide des éducateurs et de la maîtresse de maison.

► SAVA HOVIA Paris 13 (20 places, 16-21 ans mixte)

Les jeunes sont accueillis en studios individuels, 15 sont hébergés au sein d'une résidence sociale et 5 en studios plus autonomes. Les mineurs sont nécessairement hébergés au sein de la résidence sociale avec une présence éducative de jour

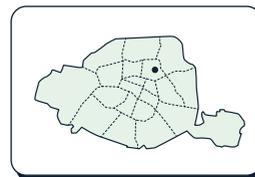
comme de nuit. Le dispositif valorise et favorise la formation scolaire et professionnelle, l'inscription sociale des jeunes dans leur environnement comme vecteur d'autonomie.

43 rue de la Glacière, 75013 Paris
01 43 37 24 69
accueil.mecsparis16@hovia.org

Depuis l'automne 2023, l'association met en place un dispositif pour encourager la sortie de la prostitution des mineurs : ESPPACE (Encourager la sortie de la prostitution : protection accompagnement et continuité éducative), visant les jeunes filles âgées de 12 à 18 ans en situation de prostitution. Le dispositif est conçu en accueil inconditionnel d'urgence/évaluation 10 semaines. Il s'appuie sur 4 places en appartement partagé.

Admission: accueil.mecsparis16@hovia.org

Kairos – AVVEJ



GESTIONNAIRE :

AVVEJ

DIRECTEUR :

Blaise Andres-Garay

ADRESSE :

6/8 rue Eugène Varlin,
75010 Paris

TÉL. :

01 40 40 23 60

MAIL :

kairos@avvej.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

32 places

TRANCHE D'ÂGE :

13-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Kairos garantit aux jeunes accueillis :

- ▶ un accueil et des conditions matérielles favorisant une vie quotidienne sécurisée et de qualité ;
- ▶ un soutien éducatif afin de lui offrir des repères structurants et contenant ;
- ▶ un accompagnement social pour qu'il puisse s'intégrer en collectivité et dans la société ;
- ▶ un soutien pédagogique pour lui permettre de se mobiliser sur les enjeux d'apprentissage de base et d'insertion professionnelle.

Kairos propose un accueil et un accompagnement individualisé au sein de ses 2 unités de vie collective et de ses appartements partagés, 24 h/24 et 365 jours par an.

SERVICES

▶ Unité de vie 1 « Rollinat »

1 pavillon accueillant 6 adolescents (13-16 ans)
01 40 40 23 60, kairos@avvej.asso.fr
Jennifer Peltier

▶ Unité de vie 2 « Montreuil »

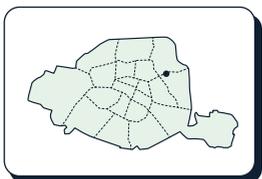
1 pavillon accueillant 10 adolescents (13-16 ans) et 1 appartement adossé accueillant 1 adolescent (16-18 ans).
01 40 40 23 60, kairos@avvej.asso.fr
Jennifer Peltier

▶ Kairos Appartements partagés (KAP)

5 appartements dédiés à l'accueil de 15 jeunes âgés de 16 à 18 ans.
01 40 40 23 60, kairos@avvej.asso.fr
Jennifer Peltier

Admission: kairos@avvej.asso.fr

Foyer Amandiers Belleville – Jean Cotxet



GESTIONNAIRE :

Association Jean Cotxet

DIRECTRICE :

Vanessa Lamare

ADRESSE :

5C cour de la Métairie,
75020 Paris

TÉL. :

01 44 62 86 40

MAIL :

secretariat.amandiers@
jean-cotxet.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

63 places

TRANCHE D'ÂGE :

13-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

► **MECS des Amandiers Belleville:** 14 adolescents de 13 à 16 ans (uniquement garçons) au sein de l'internat et 7 jeunes de 16 à 21 ans en appartements partagés adossés à la MECS.

À 16 ans, les adolescents les plus fragiles – mais en voie d'autonomisation et d'émancipation – et préalablement accueillis au foyer peuvent continuer à être accompagnés par la même équipe pluridisciplinaire, dans les appartements partagés de proximité, évitant ainsi une rupture dans leur parcours. Les plus autonomes continuent leur parcours de vie vers la Suite éducative (ou dans un tout autre service). Un éducateur scolaire renforce l'équipe éducative.

► **Suite éducative:** 42 jeunes garçons et filles de 16 à 21 ans en hébergement diffus. Hébergement en studette, studio, chambre de bonne ou appartement partagé. Cette diversité permet d'adapter le type d'hébergement aux besoins et aptitudes des jeunes. Ancrage dans le nord-est parisien (20^e), quelques hébergements individuels dans 5 autres arrondissements.

L'accueil de jour de la Suite éducative reçoit les jeunes inconditionnellement – avec ou sans rendez-vous – en dehors des temps de réunion, et offre un lieu chaleureux, vivant et géré autant que possible par les jeunes eux-mêmes.

SERVICES

► Foyer éducatif Amandiers Belleville

(14 places en MECS et 7 places en appartements partagés)

13-21 ans, garçons uniquement

5C cour de la Métairie, 75020 Paris

01 44 62 86 40

secretariat.amandiers@jean-cotxet.asso.fr

Cheffe de service: Suzel Hurter

► Suite éducative

(42 places en hébergement diffus)

16-21 ans, mixte

29 bis rue Saint-Fargeau, 75020 Paris

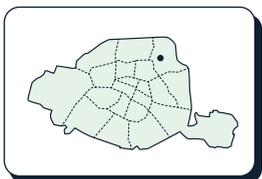
01 43 66 89 23

secretariat.amandiers@jean-cotxet.asso.fr

Cheffe de service: Nathalie Guimard

Admission: cheffes de service.

Foyer Tandou – Ville de Paris



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens

DIRECTRICE :

Élise Lucchi

DIRECTRICE ADJOINTE :

Cyrielle Clément

ADRESSE :

15-19 rue Tandou,
75019 Paris

TÉL. :

01 53 72 81 81

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

40 places

TRANCHE D'ÂGE :

14-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Accueil d'urgence à titre subsidiaire en cas de saturation du dispositif d'accueil d'urgence (13-17 ans). Le foyer peut accueillir 40 adolescents (14-18 ans) – dont des MNA – au sein de chambres individuelles, réparties sur 4 étages: 3 étages (unités de vie) pour les garçons, et un étage pour les filles.

L'axe principal est l'accompagnement au quotidien en vue de l'apprentissage vers l'autonomie. Les différentes étapes de la prise en charge se déclinent au travers du déploiement du projet personnalisé élaboré pour chaque jeune accompagné et préparé par l'équipe pluridisciplinaire. Des activités supports complémentaires à la prise en charge éducative et à la scolarité des jeunes sont proposées aux adolescents, afin de stimuler leurs capacités d'expression et de création, leur ouverture et de développer leurs compétences psychosociales. Le foyer a développé plusieurs partenariats dans les domaines culturel et artistique. Les jeunes bénéficient d'une scolarité externe dans les établissements alentour.

SERVICES

- ▶ **Services éducatifs 1 et 2** (garçons de 14-18 ans)

Chef de service: Baptiste Landie
baptiste.landie@paris.fr

- ▶ **Service éducatif 3** (filles de 14-18 ans)

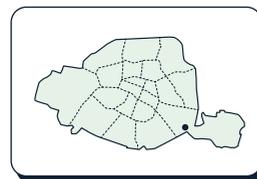
Chef de service: Franck Lalo
franck.lalo@paris.fr

- ▶ **Service éducatif 4** (garçons de 14-18 ans)

Chef de service: Franck Lalo
franck.lalo@paris.fr

Admission: chef de service.

Clair Matin Bizot – Esperem



GESTIONNAIRE :

Esperem

DIRECTRICE :

Josiane Ripert

DIRECTEUR ADJOINT :

En recrutement

ADRESSE :

21 avenue du Général
Bizot, 75012 Paris

TÉL. :

01 44 16 00 94

MAIL :

josiane.ripert@esperem.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

40 places

TRANCHE D'ÂGE :

14-20 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Hébergement en structure collective: 14 jeunes filles, entre 14 et 18 ans, en chambre seule. Accompagnement éducatif assuré 24 h/24, 365 jours par an.

L'équipe est composée d'éducateurs spécialisés, animateurs, CESF, maîtresse de maison, surveillants de nuit, personnels de service généraux, chef de service et secrétaire.

Hébergement en appartements: 26 jeunes mixtes, en logements partagés diffus, à grande proximité du foyer éducatif.

L'équipe est composée d'éducateurs spécialisés, animateurs, surveillants de nuit (rondes assurées dans les appartements la nuit), maîtresse de maison, secrétaire.

SERVICES

- ▶ **Pré-autonomie** – 14 places

Foyer Clair Matin Bizot:

21 avenue du Général M. Bizot, 75012 Paris
01 43 44 23 61

Cheffe de service: Blandine Rodet
secretariat.cmb@esperem.org

- ▶ **Semi-autonomie** – 26 places

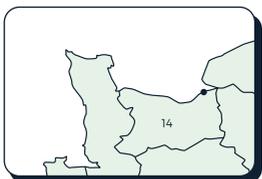
Appartements:

21 avenue du Général M. Bizot, 75012 Paris
01 43 44 23 61

Cheffe de service: Blandine Rodet
secretariat.cmb@esperem.org

Admission: cheffe de service.

CEFP Les Caillouets – Ville de Paris



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens

DIRECTRICE :

Joëlle Toufic

ADRESSE :

35 chemin de Touques,
14910 Bénerville-sur-Mer

TÉL. :

02 31 14 37 00

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

54 places

TRANCHE D'ÂGE :

14-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le CEFP accompagne des jeunes accueillis en internat (44 places) ou en semi-autonomie (10 places d'hébergement dans le diffus). Les grands axes de travail concernent l'accompagnement vers l'autonomie, le travail avec les familles et un travail spécifique mené autour des problématiques de traite des êtres humains.

En termes de formation, le CEFP prépare aux métiers d'aide à la personne et de l'hôtellerie, sur place et en scolarité externe à l'établissement. Le CEFP propose également des classes de remise à niveau, de FLE et d'orientation en interne. CAP Accompagnement éducatif Petite Enfance, Certification Assistante de vie aux familles (ADVF) et CAP-PSR Production et Service restauration. Depuis le 3 janvier 2022, l'établissement accueille des garçons en formation PCR, FLE et orientation.

SERVICES

► Pôle éducatif

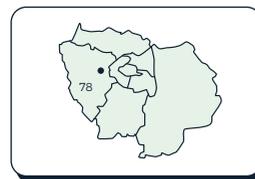
Chef de service: Xavier Meaux
xavier.meaux@paris.fr

► Pôle insertion et pédagogique

Chef de service: Grégory Dupray
gregory.dupray@paris.fr

Admission : chef de service.

CEFP Villepreux – Ville de Paris



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens

DIRECTRICE :

Isabelle Malterre-Liban

DIRECTEUR ADJOINT :

Valentin Barraud

ADRESSE :

4 rue Amédée Brocard,
78450 Villepreux

TÉL. :

01 30 80 83 23

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

68 places

TRANCHE D'ÂGE :

14-21 ans, garçons
uniquement

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'établissement peut, si besoin, assurer l'accueil d'urgence à titre subsidiaire.

En termes d'hébergement, le CEFP propose des modes d'hébergement progressifs qui vont permettre aux jeunes d'acquérir la maturité avant de se confronter à la vie autonome. Deux services sont proposés : en internat au sein d'un foyer divisé en 4 unités, complété par un pavillon destiné à l'accueil des jeunes en semi-autonomie le week-end et les vacances, et le service autonomie (externat) qui propose des places en hébergement diffus (appartement ou FJT).

En termes de formation, les différentes formations proposées servent de levier de remobilisation personnelle et de création de lien social, permettant aux jeunes d'investir ou de réinvestir progressivement le domaine scolaire. Elles concernent les métiers du bâtiment (peinture, plomberie, maçonnerie, électricité et maintenance des bâtiments de collectivité) et les métiers de la cuisine (restaurant d'application sur site). Ces formations sont sanctionnées par l'obtention d'un CAP. Projet socio-éducatif individualisé.

SERVICES

► Services éducatifs (14-21 ans)

52 places en internat semi-autonomie
Isabelle Malterre-Liban
01 30 80 83 23, isabelle.malterre-liban@paris.fr.

► Service pédagogique et Externat (18-21 ans)

16 places en externat autonomie
01 30 80 83 23, isabelle.malterre-liban@paris.fr.

Admission : directrice.

CEFP Le Nôtre – Ville de Paris



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens

DIRECTEUR :

Philippe Monvoisin

ADRESSE :

Domaine du Pinceloup,
78120 Sonchamp

TÉL. :

01 34 84 49 10

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

59 places

TRANCHE D'ÂGE :

14-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le CEFP propose 3 modes d'hébergement: l'internat (32 places), le service de semi-autonomie (16-21 ans) et le service d'autonomie et de suite (16-21 ans).

Les apprentissages professionnels concernent surtout la préparation aux certificats de formation générale et CAP, pour les métiers: agent polyvalent de restauration, cuisinier, serveur, installateur sanitaire, horticulteur et paysagiste. Des cours de français (FLE) et anglais sont également proposés.

Le CEFP propose de travailler avec le jeune sur un projet socio-éducatif individuel, via un accompagnement pluridisciplinaire comprenant les dimensions éducative, professionnelle, scolaire, sociale, familiale et psychologique. La mission du CEFP vise également à permettre au jeune de s'insérer dans la société en tant que citoyen (sensibilisation des jeunes aux valeurs de la République) et s'inscrit également dans une démarche de préservation de la nature et de la biodiversité.

SERVICES

► L'internat et pavillon de semi-autonomie

(14-21 ans)

43 places

Domaine du Pinceloup, 78120 Sonchamp

01 34 84 49 10

Chefs de service: Delphine Hatot et M. Charmet
delphine.hatot@paris.fr

► Le service autonomie (16 ans et plus)

16 places, Rambouillet/Saint-Arnoult

01 34 84 49 10

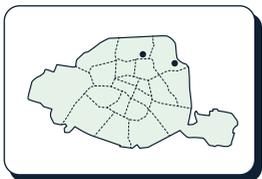
Chef de service: Dominique Bléjean

dominique.blejean@paris.fr

Admission: chef de service



MECS Pelleport et Service Lépine – La Bienvenue



GESTIONNAIRE :

La Bienvenue

DIRECTEUR :

Yann Leguluc'h

ADRESSE :

115 rue Pelleport,
75020 Paris

TÉL. :

01 46 07 74 87

MAIL :

yan.leguluch@
labienvenue.com

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

29 places

TRANCHE D'ÂGE :

15-21 ans, filles
uniquement

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'objectif est de proposer un cadre de vie sécurisant à l'adolescente et de lui donner des repères quotidiens qui lui permettront de retrouver un rythme adapté pour poursuivre sa scolarité ou s'y inscrire. L'accompagnement va ainsi lui permettre de se projeter et de construire un projet personnel afin de faire évoluer sa situation. L'accompagnement éducatif est centré sur l'apprentissage des gestes du quotidien, que ce soit au travers de l'hygiène, l'entretien de son linge et de sa chambre, la participation à des tâches collectives comme les services de ménage ou la gestion des repas le week-end. La présence d'une psychologue à mi-temps au sein de l'établissement est un relais précieux qui vient compléter l'action de l'équipe et travailler sur les souffrances psychiques des jeunes.

Un appartement extérieur de 3 places lié à des travaux au sein de l'établissement n'a pas vocation à être maintenu. Un studio qui permet d'expérimenter les capacités des jeunes avant une orientation définitive en autonomie.

SERVICES

► MECS Pelleport

4 chambres doubles et une chambre simple, soit une capacité d'accueil de 9 places dans le foyer, auxquelles s'ajoutent 3 places en appartement partagé, soit un total de 13 places.

115 rue Pelleport, 75020 Paris

06 60 77 05 68

pelleport.educatif@labienvenue.com

Cheffe de service: Farah Bouadla

06 42 83 17 94

farah.bouadla@labienvenue.com

► Service Lépine

Studettes ou appartements collectifs sur Paris et en Seine-Saint-Denis ainsi que 2 studios au Palais de la Femme, dans le cadre d'un partenariat avec l'Armée du Salut, réservés à des jeunes majeurs, soit une capacité d'accueil de 16 places.

3 rue Jean-François Lépine, 75018 Paris

01 46 07 01 16

lepine.educatif@labienvenue.com

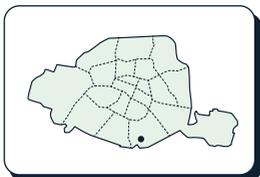
Cheffe de service: Farah Bouadla

06 42 83 17 94

farah.bouadla@labienvenue.com

Admission: cheffe de service.

Accueils éducatifs de Paris – La VAGA Priorité Enfance



GESTIONNAIRE :

La Vie au Grand Air,
Priorité Enfance

DIRECTRICE :

Géraldine Sarrau

ADRESSE :

66 rue du Moulin
de La Pointe, 75013 Paris

TÉL. :

01 70 81 45 44

MAIL :

aep@lavieaugrandair.fr

ÉTABLISSEMENT :

Capacité d'accueil:

48 places

Tranche d'âge: 9-18 ans

MECS :

Capacité d'accueil:

39 places

Tranche d'âge: 16-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'établissement articule son projet sur la complémentarité entre 39 places de semi-autonomie/autonomie en appartement et 9 places permettant l'accueil de public à besoins spécifiques, en famille d'accueil (5) ou en microcollectif (4), pour assurer un parcours vers l'autonomie.

Sur la MECS: travail autour du lien d'attachement. Autonomisation via le type d'accueil en appartements partagés ou individuels. Soutien scolaire, activités psychosociales ou éducatives de journée. Reprise, suivi ou entretien d'un projet de soin. Insertion dans le droit commun, sortie des dispositifs ASE.

39 places d'autonomisation pour les 16-18 ans, et au-delà si CJM, en appartements diffus, individuels ou partagés sur Paris 13, Ivry, Villejuif et Kremlin-Bicêtre.

SERVICES

► Semi-autonomie 16-19 ans

66 rue du Moulin de la Pointe, 75013 Paris
01 70 81 45 44

Cheffe de service: Sabine Damatha
aep-educateurs@lavieaugrandair.fr

► Autonomie 16-19 ans

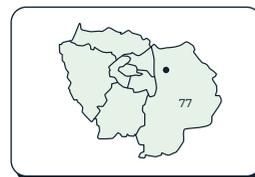
16 rue de l'Interne Loeb, 75013 Paris
Cheffe de service: Sabine Damatha
Aep-autonomie@lavieaugrandair.fr

► Autre accueil

Pour Alençon, (tranche d'âge 7-18 ans), accueil de jeunes exclusivement orientés par la commission Jeunes à besoins spécifiques (voir dispositif p.112).

Admission: cheffe de service.

CEFP D'Alembert – Ville de Paris



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens

DIRECTEUR :

Jean-Michel Mateu

DIRECTEUR ADJOINT :

Valentin Barraud

ADRESSE :

150 avenue Thibaud
de Champagne,
77144 Montévrain

TÉL. :

01 60 31 50 20

ÉTABLISSEMENT :

Capacité d'accueil:

70 places

Tranche d'âge: 16-21 ans

MECS :

Capacité d'accueil:

35 places

Tranche d'âge: 16-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le CEFP D'Alembert dispose de 2 services de 35 places chacun:

► **Le SAISP** (Service d'autonomisation et d'insertion socio-pro), 16-21 ans, propose un hébergement hors les murs, où les jeunes découvrent l'autonomie et expérimentent la gestion de leur quotidien, tout en étant soutenus et accompagnés dans leur apprentissage. Les différents modes d'hébergement permettent de développer un ensemble de relations et de tisser des liens avec un environnement ordinaire. 6 places en plus sont réservées aux prémajeurs MNA.

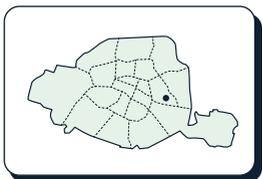
Chef de service: Mourad Imamouine
mourad.imamouine@paris.fr

► **Le SEJAF** (Service éducatif de jour et d'accompagnement à la formation), 16-21 ans, permet de soutenir les jeunes accueillis, en favorisant leur autonomie sociale et leur épanouissement sur la base d'un projet de formation professionnelle. Il s'agit de formaliser un accompagnement éducatif de proximité, sans hébergement, en lien avec les structures hébergeantes (MNA, FA, etc.). Les formations proposées à D'Alembert s'articulent autour de 2 pôles: hôtellerie/restauration (CAP Production et Service en restauration + formations courtes: agent de restauration/employé d'étage en hôtellerie) et logistique (CAP opérateur logistique + formations courtes: cariste, employé libre-service, préparateur de commandes). Des cours d'enseignement général sont également assurés sur place par les professeurs de l'Éducation nationale.

Chef de service: Jacques Marie
jacques.marie@paris.fr

Admission: chef de service.

MECS Paris – Métabole


GESTIONNAIRE :

Métabole

DIRECTEUR :

Gilles Trehel

ADRESSE :

24 rue Léon Frot,
75011 Paris

TÉL. :

01 75 77 54 90

MAIL :

contact@metabole.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

90 places

TRANCHE D'ÂGE :

16-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Métabole accompagne les usagers vers leur insertion sociale et professionnelle et leur restauration psycho-affective. Pour atteindre ces finalités, chaque jeune est suivi dans le cadre d'un accompagnement psychosocial. Cet accompagnement est réalisé par un psychologue clinicien sur la base de deux rendez-vous par semaine. Un éducateur a pour mission d'aider la mise en situation d'autonomie dans l'hébergement. Un chef de service et son assistante coordonnent la situation du jeune avec l'appui d'un directeur. Des temps de socialisation, actions culturelles et sportives sont mis en place par le pôle éducatif ainsi que des ateliers sur l'appartenance pédagogique.

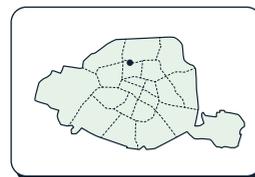
► **Service de semi-autonomie**

Hébergement en studio sans présence éducative au quotidien, dans le cadre d'un habitat en diffus.

Allocation mensuelle dont le montant varie en fonction de la situation et du titre de transport.

Admission : Gilles Trehel, contact@metabole.asso.fr

Déclic – Groupe SOS Jeunesse


GESTIONNAIRE :

Association Groupe SOS
Jeunesse

DIRECTEUR :

Julian Auzou

ADRESSE :

12 rue Fromentin,
75009 Paris

TÉL. :

01 42 77 87 00

MAIL :

declic@groupe-sos.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

30 places

TRANCHE D'ÂGE :

16-21 ans, public mixte
mineur/majeur

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le service assure l'hébergement et l'accompagnement de mineurs et jeunes majeurs placés au civil ou au pénal, orientés par un service parisien de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ou de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Il définit un projet éducatif d'intervention individualisé actualisable (DIPC ou Contrat de séjour), qui précise pour chaque jeune ses objectifs et les moyens déployés. Il assure la préparation à la sortie du dispositif de protection de l'enfance vers le droit commun, en lien notamment avec la citoyenneté, l'emploi et le logement.

Le service s'intègre dans un établissement plus large, dénommé « Latitude », qui comprend deux services d'accueil dédiés aux mineurs non accompagnés: Agenda et Archipel.

Les jeunes disposent d'une chambre individuelle dans un studio ou dans un appartement partagé à deux. Les modalités d'accompagnement global s'appuient sur:

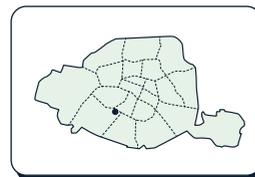
- des accompagnements sur site à la vie quotidienne: entretien d'un appartement comprenant la gestion d'un budget, courses, repas, ménage, rythme de vie, etc ;
- des entretiens éducatifs et des accompagnements physiques réguliers autour de l'hébergement et du budget, de la santé, de l'insertion professionnelle, des démarches administratives, etc. ;
- du soutien psychologique, des ateliers collectifs (vie affective et sexuelle et recherche de logement) ;
- des sorties éducatives, culturelles et sportives, etc.

Cette prise en charge orientée vers l'accès à l'autonomie doit reposer sur une adhésion et une motivation à faire évoluer sa situation personnelle. Il appartient ensuite à l'équipe d'évaluer en continu la capacité de chaque jeune à tenir ses engagements, respecter le cadre et atteindre ses objectifs puis d'agir en conséquence en apportant les réponses éducatives appropriées.

Chef de service: Laurent Dominguez
Laurent.dominguez@groupe-sos.org

Admission: chef de service.

MECS Thélémythe



GESTIONNAIRE :

Thélémythe

DIRECTEUR :

Norbert Ligny

ADRESSE :

6 bis avenue du Maine,
75015 Paris

TÉL. :

01 49 54 01 00

MAIL :

info@thelemythe.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

96 places

TRANCHE D'ÂGE :

16-21 ans

**MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT
ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF**

Suivi psychologique, social et éducatif. Suivi individuel en hébergement diffus. Chaque jeune est suivi par un binôme (cadre éducatif et psychothérapeute). Hébergement individuel. Apprentissage de la gestion d'un budget.

SERVICES

► **Service T1**

6 bis avenue du Maine, 75015 Paris
01 49 54 01 00

Chef de service: Pascal Camu
pcamu@thelemythe.asso.fr

► **Service T3**

6 bis avenue du Maine, 75015 Paris
01 49 54 01 00

Cheffe de service: Vanessa Delaplanche
vdelaplanche@thelemythe.asso.fr

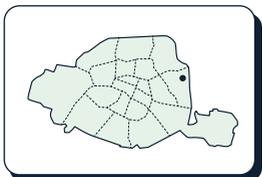
► **Service T4**

6 bis avenue du Maine, 75015 Paris
01 49 54 01 00

Cheffe de service: Catherine Comar
ccomar@thelemythe.asso.fr

Admission: chef de service.

UHD Accompagnement vers l'autonomie – Notr'Asso



GESTIONNAIRE :

Association Notr'Asso,
groupe SOS Jeunesse

DIRECTRICE :

Caroline Genet

ADRESSE :

70 rue du Surmelin
75020 Paris

TÉL. :

01 43 47 21 22

MAIL :

secretariat@notrasso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

33 places

TRANCHE D'ÂGE :

17-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Accueil et accompagnement d'adolescents dans le cadre d'un Accueil provisoire (AP), d'une Ordonnance de placement provisoire (OPP) ou d'un Contrat jeune majeur (CJM), afin de préparer l'autonomie de chaque jeune. L'accompagnement a pour objectifs: l'élaboration et le suivi d'un projet scolaire/professionnel en vue de l'entrée dans la vie active, l'inscription dans la société, la capacité à vivre seul et à gérer un budget en vue de l'accession à son propre logement, l'individuation de la personne et le soutien de l'être psychique et la préparation à la sortie de l'ASE.

La spécificité de ce dispositif se caractérise par un double accompagnement, éducatif et psychologique, avec des rendez-vous obligatoires chaque semaine.

Le dispositif garantit un accompagnement individualisé par le biais de:

- ▶ un suivi administratif et social assuré par l'assistante sociale ;
- ▶ un suivi éducatif assuré par un éducateur spécialisé référent du jeune ;
- ▶ un suivi scolaire et professionnel par l'éducatrice spécialisée chargée de l'insertion professionnelle ;
- ▶ un soutien psychologique hebdomadaire assuré par des praticiens libéraux ;
- ▶ un lieu d'accueil et de socialisation ;
- ▶ une prise en charge matérielle composée d'un hébergement (studio ou appartement partagé) et d'une allocation de frais de vie modulable.

SERVICE

▶ UHD

70 rue du Surmelin, 75020 Paris

01 43 47 21 22

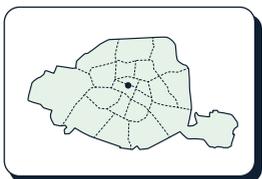
secretariat@notrasso.fr

Chef de service : Boris Monnier

Admission :

Envoi d'une demande au chef de service ; un entretien est organisé avec le chef de service et un éducateur du service. Ensuite, un 2^e entretien est prévu avec un psychologue. À la suite de ces 2 entretiens, le jeune doit rappeler pour indiquer s'il souhaite maintenir sa demande d'accueil. Suite à un échange en réunion d'équipe, la directrice valide ou non l'admission. En cas d'admission, un entretien d'accueil est organisé avec la directrice pendant lequel le contrat de séjour est signé. Le même jour, le jeune est installé dans le logement mis à sa disposition.

Service d'autonomie de la Sauvegarde à Paris



GESTIONNAIRE :
Sauvegarde de
l'adolescence à Paris

DIRECTRICE :
Ophélie Gallois

ADRESSE :
3 rue Coq-Héron,
75001 Paris

TÉL. :
01 40 39 70 00

MAIL :
direction-aed@
sauvegarde-paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
16 places

TRANCHE D'ÂGE :
18-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Ce service prend en charge les jeunes de 18 à 21 ans faisant l'objet d'un contrat jeune majeur. Ils bénéficient d'un accompagnement socio-éducatif global avec hébergement, centré vers l'accès à l'autonomie, en vue d'une sortie de l'accompagnement ASE.

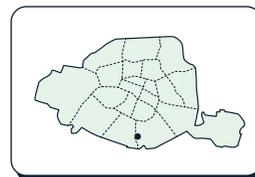
Le service est articulé avec le service d'AED de la Sauvegarde de l'adolescence, supervisé par une direction commune.

SERVICE

3 rue Coq-Héron, 75001 Paris
01 40 39 70 00
hebergement@sauvegarde-paris.fr

Admission : directrice.

Les services d'accueil modulable



CENTRE MICHELET

GESTIONNAIRE : Ville de Paris,
Service des établissements parisiens

DIRECTEUR : Lionel Perrin

ADRESSE : 235-237 rue de Tolbiac, 75013 Paris

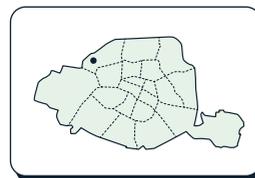
TÉL. : 01 45 65 14 41

MAIL : dsol-centremichelet@paris.fr

SEPAD (3-12 ANS) : 48-52 rue Boussingault, 75013 Paris

CHEFFE DE SERVICE : Clémentine Jacquet
clementine.jacquet@paris.fr

Le Service de placement à domicile (SEPAD) accompagne 30 enfants à domicile en proposant une prise en charge intensive, en lien étroit avec le foyer qui dispose d'un lit de répit pour les familles accompagnées. Les secteurs privilégiés sont le 5/6/13/14 et 7/15/16 afin d'assurer une proximité d'intervention (30 mn de l'établissement).



EASEOP L'ÉTABLISSEMENT DE L'ASE DE L'OUEST PARISIEN

GESTIONNAIRE : Ville de Paris,
Service des établissements parisiens

DIRECTRICE : Cécile Jacquard

ADRESSE : 9 bis rue Jean-Baptiste Dumas, 75017 Paris

TÉL. : 01 53 81 83 00

CHEFFE DE SERVICE : Karine Tesniere
karine.tesniere@paris.fr

Le Service d'accompagnement soutenu à domicile (SASD) « l'OASIS » accueille 30 enfants depuis 2020. Il propose un soutien à la parentalité renforcé dans le cadre de mesures de placement à domicile. Des places de repli/répit sont disponibles au sein du foyer, si besoin. Il s'adresse à des enfants dont les familles habitent dans les 8^e, 9^e, 16^e, 17^e et 18^e arrondissements.

LE PHARE — FOYER JENNER — JEAN COTXET

DIRECTEUR : Olivier Benhamou —

ADRESSE : 37 rue Jenner, 75013 Paris

TÉL. : 01 44 24 10 70

MAIL : jenner@jean-cotxet.asso.fr

PHARE (PLACEMENT AVEC HÉBERGEMENT AMÉNAGÉ ET RELAIS ÉDUCATIF) : Accueil en hébergement séquentiel avec accompagnement au domicile

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 22 places

TRANCHE D'ÂGE : 6-18 ans

Le service d'accueil séquentiel « Phare » propose cinq axes de travail : éducatif, scolaire, social, sanitaire et psychologique. Les éducateurs se déplacent 2 fois par semaine au domicile des parents. Le jeune dispose de son lit au foyer pour y dormir environ 2 à 3 fois par semaine, selon les cas.



SERVICE D'ACCUEIL SÉQUENTIEL — MAISON DU SACRÉ-CŒUR — JEAN COTXET

DIRECTRICE : Stéphanie Orinel

ADRESSE : 12 rue Saint-Rustique, 75018 Paris

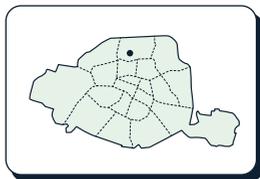
TÉLÉPHONE : 01 46 06 41 12

MAIL : maisonduSacrecoeur@jean-cotxet.asso.fr

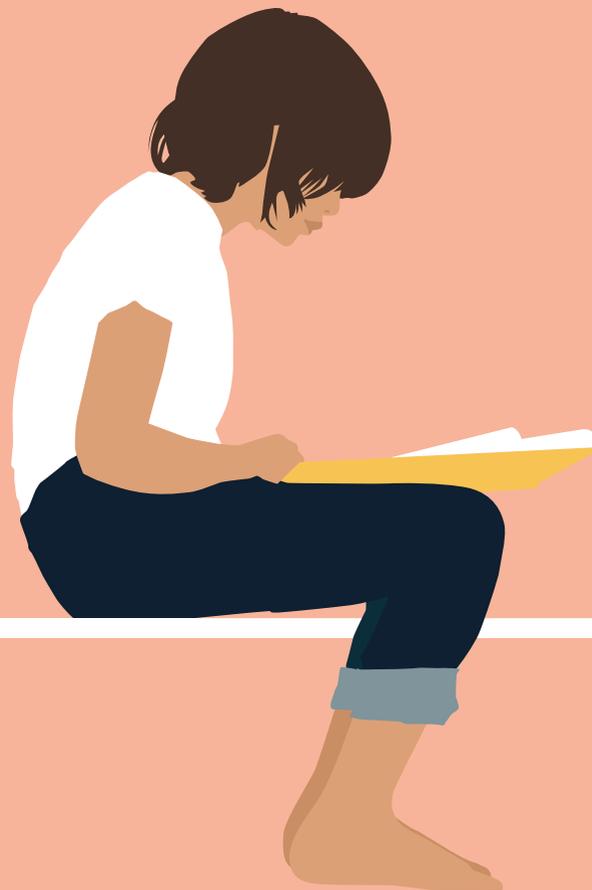
CAPACITÉ D'ACCUEIL : 14 places

TRANCHE D'ÂGE : 4-15 ans

Accompagnement éducatif des enfants dans leur milieu naturel, afin d'apporter une aide personnalisée aux familles en agissant en collaboration avec celles-ci et non plus isolément.



Enfants avec des besoins spécifiques



Sont concernés les établissements spécialisés dans la prise en charge des publics présentant une ou plusieurs fragilités spécifiques, nécessitant un accompagnement spécialisé et très contenant : Trouble de la conduite et du comportement (TCC), de handicaps reconnus par la MDPH (type autisme).

Il existe 3 principaux types de services relevant de cette typologie :

► **Microstructure** : Structure collective de petit effectif (10 places maximum), de type MECS ou rattachée à une MECS, avec un fort taux d'encadrement éducatif et psychologique (et une prise en charge des soins), permettant d'engager l'accompagnement le plus contenant possible de jeunes avec troubles de la conduite et du comportement. La multiplicité des lieux d'accueil, la violence auto et hétéro-agressive, ainsi que la multiplicité des intervenants autour de l'enfant constituent des critères qui fondent l'orientation vers ce type de structures.

► **Structure médico-sociale ARS/ASE** : Structure co-autorisée par l'ARS et l'ASE (ou autorisée par l'ARS et cofinancée par l'ASE), assurant la prise en charge de jeunes avec troubles de la conduite et du comportement ou troubles du spectre autistique, confiés à l'Aide sociale à l'enfance et bénéficiant d'une reconnaissance de leur handicap par la MDPH.

► **Lieu de vie et d'accueil (LVA)** : Structure ou section d'hébergement gérée par une personne physique ou morale autorisée à accueillir entre trois et sept enfants (jusqu'à dix enfants par dérogation). Le lieu de vie fonctionne autour d'un permanent qui réside dans le lieu d'accueil. Les LVA parisiens s'appuient, comme les microstructures, sur un fort taux d'encadrement pour accueillir des publics de jeunes avec troubles de la conduite et du comportement. Ils développent en outre des projets éducatifs centrés sur des activités spécifiques (exemple : théâtre, séjour à l'étranger, etc.).

Des places réservées à l'accueil des jeunes TCC existent également en placement familial.

Procédure d'admission :

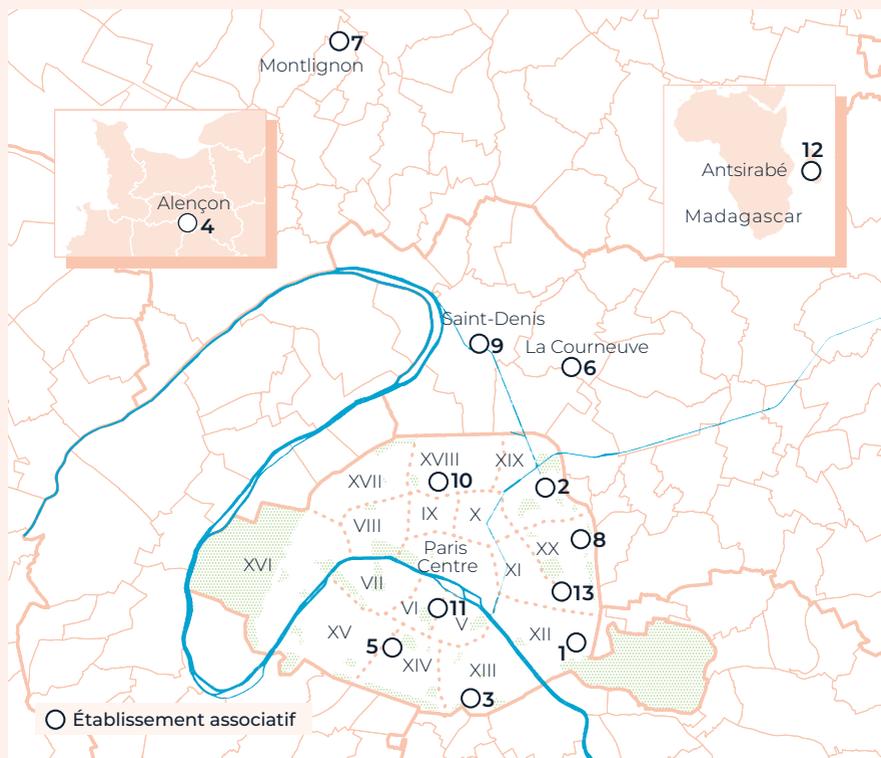
Les admissions dans les structures pour public avec besoins spécifiques s'effectuent exclusivement par l'intermédiaire de la chargée de mission de l'ASE chargée du public avec besoins spécifiques.

Les secteurs adressent leurs demandes via le formulaire dédié à l'adresse générique : dsol-secretariat-ppe@paris.fr.

Sommaire

Accueil familial Relais Alésia – Fondation Méquignon Droit d'Enfance	p.115
Le Silence des Justes	p.116
AEP (Accueils éducatifs de Paris) – Fondation La VAGA Priorité Enfance	p.118
AETP (Accueils éducatifs et thérapeutiques de Paris) – Fondation La VAGA Priorité Enfance	p.119
Gaby Cohen – OSE	p.121
Hannah Arendt – Mutuelle La Mayotte	p.122
Notr'Asso – Groupe SOS Jeunesse	p.124
ITEP Angela Davis – Mutuelle La Mayotte	p.126
Espace Cortot Maison du Sacré-Cœur – Jean Cotxet	p.128
Arc-en-Ciel, Comité Parisien – INVIA	p.129
Lieux de vie et d'accueil – RESO Labonde	p.130
Lieu de vie et d'accueil – SEUIL	p.133

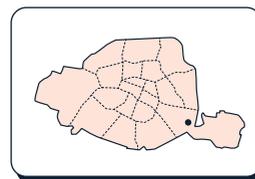
Cartographie du dispositif « Public avec besoins spécifiques »



- | | | | |
|--|-------|--|-------|
| 1 Accueil familial Relais Alésia –
Fondation Méquignon
Droit d'Enfance | p.115 | 8 Notr'Asso – Gpe SOS
Jeunesse (XX ^e) | p.124 |
| 2 Le Silence des Justes (XIX ^e) | p.116 | 9 ITEP Angela Davis – Mutuelle
La Mayotte (93) | p.126 |
| 3 AEP – La VAGA Priorité Enfance (XIII ^e) | p.118 | 10 Espace Cortot Maison du
Sacré-Cœur – J. Cotxet (XVIII ^e) | p.128 |
| 4 AEP – La VAGA Priorité Enfance (61) | p.118 | 11 Arc-en-Ciel, Comité Parisien (VI ^e) | p.129 |
| 5 AETP – F. La Vie au Grand Air (XIV ^e) | p.119 | 12 ANVIE (Labonde Madagascar)
(Antsirabe) | p.130 |
| 6 Gaby Cohen – OSE (93) | p.121 | 13 Lieu de Vie et
d'Accueil – SEUIL (XX ^e) | p.133 |
| 7 Hannah Arendt – MUTUELLE
LA MAYOTTE (95) | p.122 | | |

Accueil familial Relais Alésia – Fondation Méquignon Droit d'Enfance

PLACEMENT FAMILIAL



MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le Relais Alésia est habilité à accueillir 35 jeunes en famille d'accueil, filles ou garçons, âgés de 0 à 21 ans avec 5 places réservées à l'accueil de jeunes adolescents parisiens en souffrance psychique et en situation de rupture. L'objectif est de proposer aux enfants et aux adolescents un lieu, un mode de vie qui les aideront à se structurer, en permettant des échanges affectifs et relationnels sur un mode différent de celui vécu dans le milieu originel. Ainsi, le Relais Alésia a pour objectif de permettre aux enfants une évolution positive en famille d'accueil tout en gardant proches et vivantes les relations avec leur famille, dans le respect des droits édictés par le juge des enfants.

Admission:

Les demandes d'admission dans les structures pour public avec des besoins spécifiques s'effectuent exclusivement par l'intermédiaire de la chargée de mission de l'ASE responsable du public avec besoins spécifiques.

Contact : dsol-secretariat-ppe@paris.fr

GESTIONNAIRE :
Fondation Méquignon
Droit d'Enfance

DIRECTRICE :
Céline Teixeira

ADRESSE :
19 rue de la Véga,
75012 Paris

TÉL. :
01 53 02 92 92

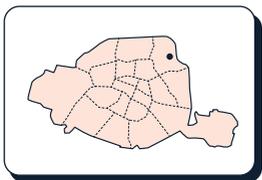
MAIL :
celine.teixeira@droitdenfance.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
35 places dont 5 places
en microstructure TCC
(avec procédure
centralisée)

TRANCHE D'ÂGE :
0-21 ans

Le Silence des Justes

STRUCTURE ARS/ASE



GESTIONNAIRE :

le Silence des Justes –
Ohaleï Yaacov

DIRECTEUR :

Stéphane Perez

ADRESSE :

18 rue Goubet, 75019 Paris

TÉL. :

01 42 41 17 17

MAIL :

direction-cum@
lesilencedesjustes.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

11 places (indication
MDPH)

TRANCHE D'ÂGE :

0-20 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Structure médico-sociale accueillant un public caractérisé par des troubles du spectre autistique, sans solutions ni alternative immédiate dans un contexte de besoin important, au titre de la protection de l'enfance.

Ces personnes présentent un trouble du spectre autistique ou des troubles psychotiques. La prise en charge proposée est plus spécifiquement adaptée lors de perturbations comportementales importantes et/ou dans des situations d'urgence sociale particulières, de danger ou de risque de danger pour les enfants.

La structure est constituée de plusieurs unités de vie réparties sur le territoire parisien et de Seine-Saint-Denis, permettant l'accueil en hébergement et/ou en accueil de jour de ces personnes.

Un travail coordonné entre les services de l'ASE et le Silence des Justes auprès du mineur/jeune majeur et de la famille doit permettre à la fois une stabilisation de la situation de l'enfant et une orientation vers une structure plus pérenne. Des synthèses sont ainsi organisées, a minima à chaque échéance de la mesure, entre les professionnels et avec les familles pour évoquer les évolutions et perspectives.

Le Silence des Justes s'engage à préparer le passage des bénéficiaires dans des dispositifs adultes, et ce sans nécessairement attendre le 20^e anniversaire des jeunes accueillis.

Ces projets sont travaillés en lien avec les Maisons départementales des personnes handicapées concernées, l'ARS, les services de l'Aide sociale à l'enfance et les titulaires de l'autorité parentale, pour assurer un parcours adapté et sans rupture aux jeunes accueillis au Silence des Justes.

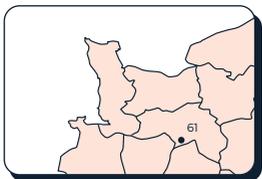
Admission:

Les demandes d'admission dans les structures pour public avec des besoins spécifiques s'effectuent exclusivement par l'intermédiaire de la chargée de mission de l'ASE responsable du public avec besoins spécifiques.

Contact : dsol-secretariat-ppe@paris.fr

AEP (Accueils éducatifs de Paris) – Fondation La VAGA Priorité Enfance

PLACEMENT FAMILIAL



GESTIONNAIRE :

La Vie au Grand Air,
Priorité Enfance

DIRECTRICE :

Géraldine Sarrau
01 70 81 45 44

CHEF DU SERVICE

DU SAF D'ALENÇON :

David Lefebvre

ADRESSE :

17 rue Fresnay,
61000 Alençon

TÉL. :

02 61 50 15 62

MAIL :

aepalencon@
lavieaugrandair.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

9 places

TRANCHE D'ÂGE :

7-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Les 9 places TCC sont articulées avec les places de semi-autonomie/autonomie gérées par l'établissement (cf. chapitre MECS).

Sur ces 9 places, 6 sont positionnées en famille d'accueil et 3 dans un collectif situé dans un pavillon de ville d'Alençon.

Les accueils TCC sont tous situés à Alençon. L'accompagnement est sur mesure et individualisé.

La prise en charge éducative s'articule autour des axes suivants :

- ▶ travail autour du lien d'attachement ;
- ▶ autonomisation via le type d'accueil en appartements partagés ou individuels ;
- ▶ soutien scolaire, activités psychosociales ou éducatives de journée ;
- ▶ reprise ou suivi ou entretien d'un projet de soin ;
- ▶ insertion dans le droit commun, sortie des dispositifs ASE.

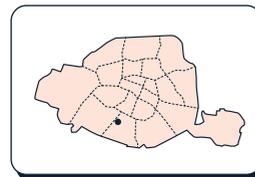
Admission :

Les demandes d'admission dans les structures s'effectuent exclusivement par l'intermédiaire de la chargée de mission de l'ASE responsable du public avec besoins spécifiques.

Contact : dsol-secretariat-ppe@paris.fr

AETP (Accueils éducatifs et thérapeutiques de Paris) – Fondation La VAGA Priorité Enfance

MICROSTRUCTURE



GESTIONNAIRE :

Fondation La Vie au Grand Air,
Priorité Enfance

DIRECTEUR :

Toufik Taaleb

ADRESSE :

42 rue de l'Ouest,
75014 Paris

TÉL. :

01 70 81 45 65

MAIL :

aetp@lavieaugrandair.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

30 places

TRANCHE D'ÂGE :

9-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Les places du service sont décomposées comme suit :

▶ **18 places de microstructure** 9-18 ans situées sur 3 pavillons de 6 jeunes chacun, situés respectivement à Paris 15, Ivry (94) et Saint-Maurice (94).

▶ **12 places de « micro-autonomie »** (accompagnement TCC de jeunes en semi-autonomie, 16-18 ans), dont 6 places sont situées sur un pavillon à Gentilly (94) et 6 places sont en appartement en micro-autonomie (à visée d'autonomisation et de sortie du dispositif spécifique).

Une présence éducative renforcée est assurée auprès de l'ensemble des jeunes.

La prise en charge éducative s'articule autour des axes suivants : travail autour du lien d'attachement, autonomisation, retour à la scolarisation/soutien scolaire, activités psychosociales ou éducatives de journée, reprise ou suivi ou entretien d'un projet de soin, vie quotidienne, socialisation, inclusion dans des lieux de journée (médico-social ou Éducation nationale) adaptés.

Un accueil en complément de la prise en charge en journée est assuré, si besoin, pour les jeunes en attente d'affectation, en renfort d'une inclusion scolaire partielle et progressive (accueil de jour). L'accueil est assuré en effectifs réduits pour essayer de ne pas accentuer les troubles.

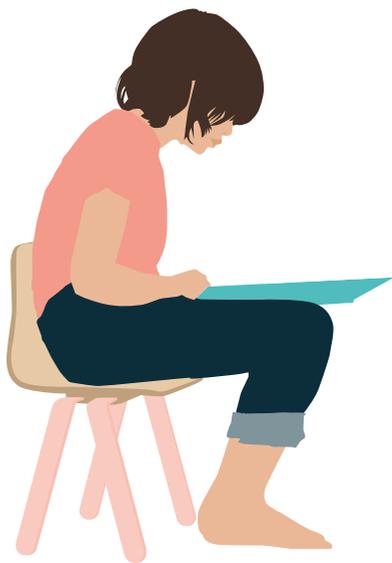
► Micro-autonomie

Pavillons de Gentilly (16-18 ans)
14 rue du Soleil Levant, 94250 Gentilly
01 70 81 45 44

Admission:

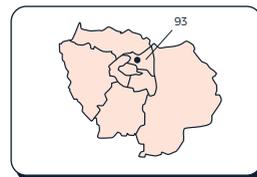
Les demandes d'admission dans les structures pour public avec des besoins spécifiques s'effectuent exclusivement par l'intermédiaire de la chargée de mission de l'ASE responsable du public avec besoins spécifiques.

Contact: dsol-secretariat-ppe@paris.fr



Gaby Cohen – OSE

MICROSTRUCTURE

**GESTIONNAIRE :**

OSE – Œuvre de secours
aux enfants

DIRECTEUR :

Nelson Belfer

ADRESSE :

99 rue Anatole France,
93120 La Courneuve

TÉL. :

01 80 89 40 57

MAIL :

gabycohen.secretariat@
ose-france.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

11 places

TRANCHE D'ÂGE :

9-18 ans, garçons
uniquement

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Accueillir et accompagner des enfants et des adolescents souffrant de troubles de comportement et de la conduite à profils diversifiés. Élaboration d'un projet pour l'enfant en coordination avec l'ensemble des intervenants et des partenaires (soin, scolarité, culture, sport, etc.), en lui procurant ainsi une prise en charge globale visant son épanouissement.

La microstructure s'appuie sur un petit collectif destiné à l'accueil de 8 garçons de 9 à 18 ans, dans un pavillon doté d'un espace vert privatif et sur des places avec hébergement en diffus pour 3 garçons en voie d'autonomie. L'ensemble des logements sont situés en proximité du collectif de La Courneuve.

La prise en charge s'appuie sur un accompagnement éducatif renforcé, avec un accompagnement clinique des situations, une prise en charge institutionnelle et un travail avec la famille. Les projets d'accompagnement sont élaborés dans une logique de sur-mesure.

Les ateliers individuels et collectifs participent à la structuration de la prise en charge : art-thérapie, activités sportives, accompagnement à la scolarité, cuisine et art plastique. Des transferts éducatifs sont organisés pendant les vacances.

Admission:

Les demandes d'admission dans les structures pour public avec des besoins spécifiques s'effectuent exclusivement par l'intermédiaire de la chargée de mission de l'ASE responsable du public avec besoins spécifiques.

Contact: dsol-secretariat-ppe@paris.fr

Hannah Arendt – Mutuelle La Mayotte

STRUCTURE ARS/ASE



GESTIONNAIRE :
Mutuelle La Mayotte

DIRECTEUR :
Salim Berradi

DIRECTRICE ADJOINTE :
Mélanie Hanquier
01 78 70 70 82

ADRESSE :
165 rue de Paris,
95680 Montlignon

TÉL. :
01 34 27 15 40

MAIL :
h.arendt@lamayotte.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
20 places

TRANCHE D'ÂGE :
9-20 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

La structure expérimentale Hannah Arendt est autorisée par une double habilitation à la fois médico-sociale et protection de l'enfance. Elle travaille en étroite collaboration à l'inclusion des jeunes sur deux Dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (DITEP) et un Institut médico-éducatif (IME) de la Mutuelle La Mayotte et vers toute inclusion possible. Coopération renforcée ASE/secteur de pédopsychiatrie/Éducation nationale, parentalité/interculturalité/proximité/pertinence des outils/modularité de l'accompagnement.

SERVICES

- ▶ Galaxies: 13-20 ans
- ▶ Quasars: 13-20 ans
- ▶ Comètes: 9-14 ans
- ▶ Constellations: 9-14 ans

15 places sont réservées pour des jeunes souffrant de troubles du comportement et de la conduite et 5 places pour des jeunes souffrant de troubles du spectre autistique. L'accueil est porté par une équipe éducative renforcée, la présence à temps complet de 1,5 équivalent temps plein (ETP) d'une psychologue impliquée dans la prise en charge et un temps partiel à raison d'une journée et demie par semaine de présence d'un pédopsychiatre. Les équipes sont par ailleurs soutenues dans le cadre d'un espace de supervision institutionnelle et d'un accompagnement à la clinique de concertation.

Chaque jeune bénéficie d'une chambre individuelle et d'une salle d'eau privative. La vie de groupe s'organise autour d'une cuisine et d'un

salon télé. Chaque jeune fait l'objet d'un projet personnalisé qui s'appuie sur le projet pour l'enfant élaboré à l'ASE avec la famille, en lien avec le lieu d'accueil. Les lieux sont adaptés pour répondre à leurs besoins spécifiques (tente d'isolement, salle Snoezelen – stimulation sensorielle – , balnéothérapie). Les relations avec les familles s'inscrivent dans le cadre de la décision de justice mais tiennent par ailleurs compte de la loi de 2002 qui cadre la place des familles dans le médico-social. Compte tenu de la double habilitation médico-sociale et protection de l'enfance de l'établissement, aucune sortie ne peut être décidée de manière unilatérale.

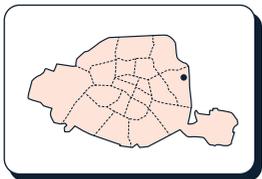
Admission :

Les demandes d'admission dans les structures pour public avec des besoins spécifiques s'effectuent exclusivement par l'intermédiaire de la chargée de mission de l'ASE responsable du public avec besoins spécifiques.

Contact : dsol-secretariat-ppe@paris.fr

Notr'Asso – Groupe SOS Jeunesse

MICROSTRUCTURE



GESTIONNAIRE :

Groupe SOS Jeunesse

DIRECTRICE :

Caroline Genet

ADRESSE :

70 rue du Surmelin,
75020 Paris

TÉL. :

01 43 47 21 22

MAIL :

secretariat@notrasso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

10 places

TRANCHE D'ÂGE :

12-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

La microstructure Notr'Asso accueille des adolescents en grande fragilité psychique ayant des parcours jonchés de ruptures. Les objectifs de l'accompagnement sont nombreux: stabiliser le lieu de vie de l'adolescent, amener le jeune à prendre des repères spatio-temporels, amener le jeune à pouvoir vivre dans un petit collectif, mettre en place ou maintenir des soins psychiques, assurer un bilan et des soins appropriés, travailler à la réinscription ou au maintien de l'adolescent dans une activité adaptée à ses possibilités et à ses aspirations et travailler avec les familles les liens parents-enfants.

SERVICES

- ▶ **La Maison de Notr'Asso**
(12-18 ans, 6 places)
7 rue Voltaire, 93120 La Courneuve
- ▶ **L'Appartement Notr'Asso**
(16-21 ans, 4 places)
72 rue de Botzaris, 75019 Paris

La microstructure de Notr'Asso est organisée en 2 unités d'hébergement distinctes:

- ▶ **Une maison** pouvant accueillir 6 adolescents: cette unité est destinée aux jeunes ayant besoin de beaucoup d'étayage au quotidien. L'équipe est renforcée et le lieu est sécurisé (portes et fenêtres fermées).
- ▶ **Un appartement** pouvant accueillir 4 adolescents: ce lieu de vie est destiné aux jeunes plus autonomes et plus stabilisés. C'est un accompagnement qui vise à les amener progressivement vers un service de semi-autonomie ou pour les plus fragiles à une orientation dans le médico-social.

Des séjours ont lieu durant chaque vacances scolaires, et des week-ends ou miniséjours en individuel peuvent être proposés.

La microstructure de Notr'Asso dispose également d'un accueil de jour: ce service est organisé pour structurer le temps de journée des adolescents n'ayant aucune activité, ou en complément d'une activité à l'extérieur. Il y a 6 ateliers différents animés par des intervenants extérieurs et des activités proposées par les éducatrices en fonction du profil de chaque jeune. Ces éducatrices assurent le soutien scolaire et sont les interlocutrices des hôpitaux de jour (HDJ) ou des établissements scolaires. Le psychologue reçoit en entretien tous les jeunes 1 fois par semaine, mais il les rencontre également dans le cadre d'activités adaptées à chacun (balade, vélo, repas, etc.).

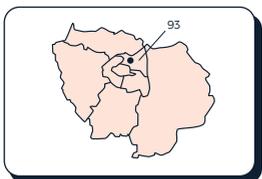
Admission:

Les demandes d'admission dans les structures pour public avec des besoins spécifiques s'effectuent exclusivement par l'intermédiaire de la chargée de mission de l'ASE responsable du public avec besoins spécifiques.

Contact: dsol-secretariat-ppe@paris.fr

ITEP Angela Davis – Mutuelle La Mayotte

STRUCTURE ARS/ASE



GESTIONNAIRE :

Fondation la Mutuelle
La Mayotte

DIRECTEUR :

Tewfek Youyou

ADRESSE :

rue Danielle Casanova
et rue Jules Saunier,
93200 Saint-Denis

TÉL. :

01 40 77 05 10

MAIL :

t.youyou@lamayotte.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

10 places

TRANCHE D'ÂGE :

13-25 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le dispositif Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) est constitué d'un internat de 18 places, dont 10 places sont réservées aux Parisiens confiés à l'Aide sociale à l'enfance de Paris et d'un semi-internat de 26 places, dont 15 places sont réservées aux Parisiens (accueil de jour).

L'établissement se répartit sur 2 sites : le Moulin Basset pour les activités, la ZAC de Paris pour l'hébergement. Le Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD), dont 10 places sont réservées aux Parisiens, renforce le dispositif. Il est installé à Saint-Denis.

L'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique Angela Davis Junior est destiné aux adolescents de 13 ans à 20 ans souffrant de troubles majeurs du comportement et de la conduite et confiés à l'Aide sociale à l'enfance de Paris. Ces adolescents disposent d'une reconnaissance de handicap et d'une orientation en ITEP de la Commission départementale d'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de Paris.

L'accueil en internat des adolescents confiés à l'ASE ne pouvant se caler sur le seul rythme scolaire, le Département de Paris finance les temps de transition entre l'internat scolaire de semaine et l'internat de week-end : l'heure de sortie scolaire ou semi-internat le vendredi est à partir de 16h, l'heure d'entrée le lundi au semi-internat ou en milieu scolaire est à 9h.

L'équipe est composée de 4 éducateurs assurant le temps de transition entre les 2 dispositifs ITEP internat et internat ASE 75. Les adolescents relevant de l'Aide sociale à l'enfance sont sous la responsabilité de l'internat ASE 75 de l'association.

L'accueil en internat scolaire est assuré 365 jours par an (y compris durant les week-ends et les vacances scolaires). Les temps scolaires ou semi-internat ARS sont ouverts 210 journées par an.

Les locaux sont partagés selon l'usage qui en est fait (ITEP externat/internat, SESSAD ARS et internat/activités ASE).

Admission :

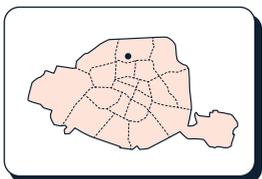
Les demandes d'admission dans les structures pour public avec des besoins spécifiques s'effectuent exclusivement par l'intermédiaire de la chargée de mission de l'ASE responsable du public avec besoins spécifiques.

Contact : dsol-secretariat-ppe@paris.fr



Espace Cortot Maison du Sacré-Cœur – Jean Cotxet

MICROSTRUCTURE



GESTIONNAIRE :

Jean Cotxet

DIRECTRICE :

Stéphanie Orinel

ADRESSE :

12 rue Saint-Rustique,
75018 Paris

TÉL. :

01 46 06 41 12

MAIL :

maisondusacrecoeur@
jean-cotxet.asso.fr

SITE WEB :

www.jean-cotxet.fr/
etablissement/maison-du-
sacre-coeur/

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

7 places

TRANCHE D'ÂGE :

14-18 ans, garçons
uniquement

**MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT
ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE**

La Maison du Sacré-Cœur accueille en son sein l'Espace Cortot. Il s'agit d'une microstructure ayant comme mission l'accueil de 7 garçons de 14 à 18 ans dont la situation nécessite une protection dans les conditions prévues au Code de l'action sociale et des familles (CASF). Toutefois, la complexité des problématiques sur le plan de la conduite et du comportement nécessite une mise en place d'un dispositif renforcé.

L'Espace Cortot est installé dans un pavillon dédié. Il comporte 5 chambres individuelles et une chambre double. Il est accessible depuis les jardins de l'établissement. Les adolescents côtoient quotidiennement les jeunes des autres groupes dans les espaces communs. Cette configuration permet « des porosités » sur le plan de la réflexion sur des problématiques communes, de partage d'expérience et la mise en place de solidarités. Le projet d'accompagnement se veut très individualisé et mobilise une équipe pluridisciplinaire qui s'efforce d'offrir un cadre d'accueil solide et stable. Cette prise en charge s'inscrit dans une relative durée (souvent plusieurs années) nécessaire, voire indispensable, pour réaliser un véritable étayage. Chaque fois que la situation l'exige, une alternative au collectif est mise en place, notamment lorsque les tensions ne se régulent pas par la vie en groupe, ou lorsqu'un passage à l'acte violent a eu lieu.

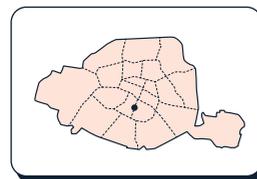
Admission :

Les demandes d'admission dans les structures pour public avec des besoins spécifiques s'effectuent exclusivement par l'intermédiaire de la chargée de mission de l'ASE responsable du public avec besoins spécifiques.

Contact : dsol-secretariat-ppe@paris.fr

Arc-en-Ciel, Comité Parisien – INVIA

MICROSTRUCTURE



GESTIONNAIRE :

Comité Parisien INVIA

DIRECTEUR :

Benjamin Ledoux

ADRESSE :

63 rue Monsieur le Prince,
75006 Paris

TÉL. :

01 58 10 13 44

MAIL :

direction@comiteparisien.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

11 places

TRANCHE D'ÂGE :

14-21 ans

**MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT
ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE**

Le service soutient les besoins de santé, de protection, de relations affectives, ainsi que le besoin de développement identitaire, le besoin d'estime de soi, le besoin d'expérimentation et le besoin de socialisation qui suppose une capacité à respecter des règles communes, et donc le besoin de lois.

Public diversifié (troubles psy, jeunes majeurs, MECS) cohabitant sur un même site, mais sur des services distincts, Arc-en-Ciel étant rattachée à la MECS. Prestation de jour (Pôle de remobilisation) pour les jeunes déscolarisés. Continuité éducative, avec présence éducative renforcée. Chambres individuelles. Dispositif de soutien à l'orientation et à la recherche d'emploi en partenariat avec l'espace Capitales du Comité Parisien. Convention avec le centre hospitalier Sainte-Anne | GHU Paris psychiatrie.

Cheffe de service : Kahina Mahroug
kahina.mahroug@comiteparisien.fr

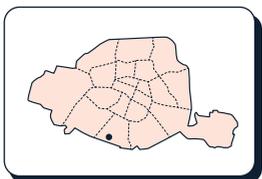
Admission :

Les demandes d'admission dans les structures pour public avec des besoins spécifiques s'effectuent exclusivement par l'intermédiaire de la chargée de mission de l'ASE responsable du public avec besoins spécifiques.

Contact : dsol-secretariat-ppe@paris.fr

Lieux de vie et d'accueil – RESO Labonde

LIEUX DE VIE ET D'ACCUEIL



GESTIONNAIRE :

RESO Labonde

DIRECTEUR :

Quentin Voeltzel

ADRESSE :

73 bis rue des Plantes,
75014 Paris

TÉL. :

06 20 83 67 17

MAIL :

quentin.voeltzel@
labonde.org

LVA PARIS ITINÉRANCE

ADRESSES :

73 bis rue des Plantes, 75014 Paris,
Le Moulin de la Côte, 22510 Saint-Glen
5 Rue de la Mairie, 35120 Roz-Landrieux

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 10 places

TRANCHE D'ÂGE : 8-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le Lieu de vie et d'accueil (LVA) construit et encadre les parcours d'enfants confiés, afin de permettre la pérennisation des accueils par le biais d'un réseau permettant de résister aux dynamiques d'exclusion, d'échec et de fin de prises en charge brutales. Les mineurs sont accueillis durant les périodes de congés scolaires ou de week-end, sur des courts séjours de vacances, d'apaisement, de répit et de remobilisation.

Le LVA « Paris Itinérance » est conçu comme une plateforme de répit pour les jeunes, le projet se situe en Bretagne pour éloigner le jeune de sa région et permettre une mise au travail plus aisée. Chaque séjour commence par une rencontre avec l'ASE, un responsable du RESO (Rééducation, évaluation, suivi et orientation), le jeune et sa famille. Ce temps est l'occasion de présenter le séjour, les règles et les attentes de chacun. Lors de ce rendez-vous est remis le livret d'accueil où se trouve le Projet personnalisé d'accompagnement (PPA) qui sera le support pour définir les axes de travail de la prise en charge. L'accueil peut être immédiat (urgence) ou différé, le référent ASE accompagne le jeune sur le site en Bretagne. Le projet permet d'individualiser l'accompagnement éducatif au besoin de chaque situation. L'accueil se fait sur deux maisons, avec deux supports pédagogiques différents (support nautique dans l'une et support

marais, pêche et équitation dans l'autre), chaque jeune change de site régulièrement.

Puis le jeune démarre un parcours d'itinérance d'un mois accompagné d'un éducateur (plusieurs lieux de séjour). Le déplacement s'effectue à pied et en transports en commun. L'hébergement a lieu en camping classique ou sauvage, en gîte d'étape selon les endroits et les intempéries. Cette période d'itinérance achevée, il rejoindra pour une durée de 2 à 4 mois des lieux de séjour en petit collectif, lui permettant de multiplier les activités. Ces lieux sont centralisés en Bretagne.

LVA PARIS ALÉSIA

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 10 places

TRANCHE D'ÂGE : 8-18 ans

3 studios externalisés accueillent des jeunes avec appui à domicile et rattachement au LVA à titre provisoire. Le projet de médiation via le théâtre est adossé au LVA Paris Alésia. L'objectif est de répondre aux besoins de l'ASE, concernant un public de jeunes atteints de troubles psychiques.

Ce projet se fait en lien avec la Compagnie des Petits-Champs, compagnie de théâtre ayant l'expérience de ce type d'interventions. Cycles d'un à trois mois. En parallèle, d'autres activités sont mises en place : peinture et danse. Les âges sont variés et contribuent à assurer la dynamique du groupe. Les autres LVA du RESO Labonde sont utilisés en appui à la prise en charge des jeunes accueillis à Alésia, notamment le pôle de jour en Normandie et le centre équestre, afin de prévenir les épisodes de crise potentiels.

GESTIONNAIRE :
ANVIE

DIRECTEUR :
Thomas Voeltzel

ADRESSE :
3 route de Bézu,
27140 St-Denis-le-Ferment

TÉL. :
02 43 27 60 83

MAIL :
thomas.voeltzel@anvie.org

DIRECTEUR RÉGIONAL :
Sébastien Le Hénaff
sebastien.lehenauff@
anvie.org

LVA ANVIE MADAGASCAR

ADRESSE :
RAVINALA 68, Antsirabe, Madagascar (séjour de 9 mois)
CAPACITÉ D'ACCUEIL : 10 places
TRANCHE D'ÂGE : 14-18 ans

L'accueil se déroule à Madagascar, dans la région de la ville d'Antsirabe. Les jeunes sont accueillis en premier lieu dans le lieu de vie puis sont envoyés dans la famille qui va les accueillir dans l'un des villages situés en brousse. Le jeune est accompagné par un éducateur pendant toute la durée de son séjour en brousse. Il conduira des chantiers humanitaires puis des formations ou stages sur place.

Des salariés français (permanents) sont présents avec un salarié malgache pour avoir un taux d'encadrement permanent légal tout au long du séjour. Aller-retour hebdomadaire des jeunes vers le lieu de vie central pour suivi éducatif et sanitaire (si besoin soins prodigués à l'hôpital sur l'île de la Réunion). Au sixième mois, visite du référent ASE et synthèse pour définir le projet de sortie.

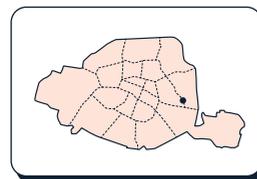
Admission:

Les demandes d'admission pour les 3 LVA dans les structures pour public avec des besoins spécifiques s'effectuent exclusivement par l'intermédiaire de la chargée de mission de l'ASE responsable du public avec besoins spécifiques.

Contact: dsol-secretariat-ppe@paris.fr

Lieu de vie et d'accueil – SEUIL

LIEUX DE VIE ET D'ACCUEIL



GESTIONNAIRE :
Association Seuil

DIRECTEUR :
Paul Dall'Acqua

ADRESSE :
31 rue Planchat,
75020 Paris

TÉL. :
01 44 27 09 88

MAIL :
seuil1@orange.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
12 places mixtes

TRANCHE D'ÂGE :
14-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le projet vise à la prise en charge des adolescents en danger pour lesquels les tentatives d'insertion précédentes ont échoué. Ils font généralement l'objet d'une mesure d'AEMO ou d'une mesure de placement dans un établissement agréé par l'ASE. Il existe une demande pour ces jeunes en danger qui refusent toutes les approches ou aides qui leur sont proposées ou qui ont échoué, et qui nécessitent une véritable rupture. L'accueil se fait en continu toute l'année. La prise en charge est individuelle.

Le LVA Seuil propose une marche éducative individuelle (un jeune, un accompagnant) de 2 à 3 mois sur les chemins dits de Compostelle, en France ou à l'étranger. Des étapes de 15 à 30 km avec sac à dos. Pas de téléphone personnel pour le jeune, l'écoute de la musique est réglementée. C'est un accompagnement à caractère introspectif, pour prendre confiance en soi et se remobiliser sur un projet de vie.

Les jeunes sont accueillis à temps complet pendant une période totale de 18 semaines au maximum:

- ▶ 1 semaine de stage de préparation à la marche ;
- ▶ 15 semaines de marche à l'étranger (Portugal, Espagne, Italie, Allemagne et Grande Bretagne) ;
- ▶ et à l'issue de la marche, si nécessaire, 2 semaines d'accompagnement vers une insertion scolaire ou professionnelle.

Le nombre total de jeunes accueillis est de 12 par an, en 6 marches de 2 jeunes.

Admission: seuil1@orange.fr

Accueil familial



L'accueil familial est un mode d'accueil individuel où le mineur ou jeune majeur est confié, sur décision administrative ou judiciaire, à des assistants familiaux, qui exercent au quotidien un accompagnement éducatif. Les assistants familiaux interviennent en suppléance parentale, tout en travaillant dans le cadre de la décision de justice et des éventuels droits familiaux.

Les assistants familiaux sont rattachés à des Services d'accueil familial (SAF), qui organisent et accompagnent, à l'échelle d'un territoire, le dispositif d'accueil familial des jeunes confiés sous leur responsabilité, tout en assurant le recrutement et l'encadrement des assistants familiaux.

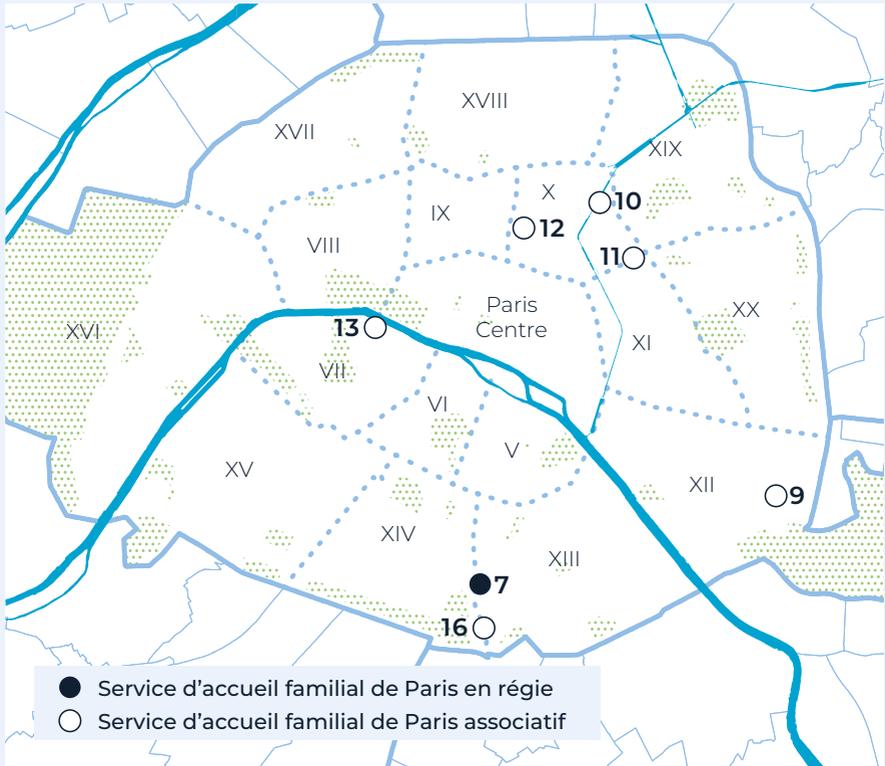
Les SAF parisiens sont pour partie rattachés à la Ville de Paris, sous l'autorité du Service de l'accueil familial parisien (SAFP), et également confiés à des services associatifs habilités.

Sommaire

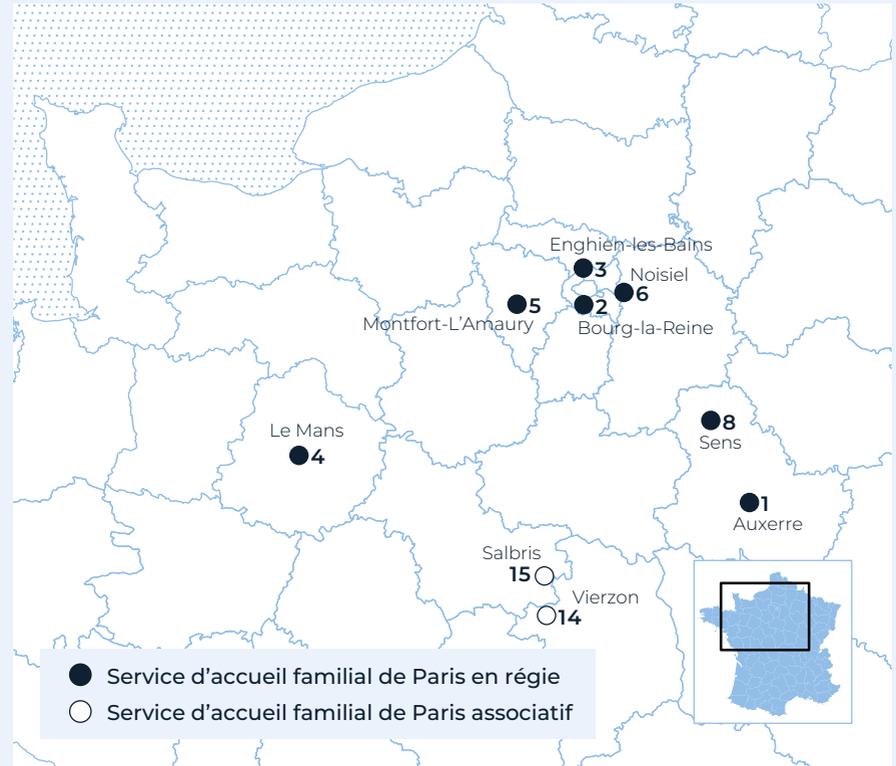
Service d'accueil familial de la Ville de Paris – SAFP	p.140
Service d'accueil familial d'Auxerre – SAFP	p.141
Service d'accueil familial de Bourg-la-Reine – SAFP	p.142
Service d'accueil familial d'Enghien-les-Bains – SAFP	p.143
Service d'accueil familial du Mans – SAFP	p.144
Service d'accueil familial de Montfort-L'Amaury – SAFP	p.145
Service d'accueil familial de Noisiel – SAFP	p.146
Service d'accueil familial de Paris – SAFP	p.147
Service d'accueil familial de Sens – SAFP	p.148
Relais Alésia – Fondation Méquignon Droit d'Enfance	p.149
Service d'accueil familial d'Île-de-France – Union pour l'enfance	p.150
Placement familial Hélène Weksler – OSE	p.151
Service d'accueil familial de Paris – Jean Cotxet	p.152
Établissement d'accueil familial spécialisé parisien – Fondation Grancher	p.153
Jonas Écoute – Fondation Grancher	p.155

Cartographie du dispositif d'accueil familial

PARIS INTRA-MUROS



FRANCE MOITIÉ NORD



- | | | | |
|------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| 1 SAF Auxerre (89) | p.141 | 5 SAF Montfort-L'Amaury (78) | p.145 |
| 2 SAF Bourg-la-Reine (92) | p.142 | 6 SAF Noisiel (77) | p.146 |
| 3 SAF Enghien-les-Bains (95) | p.143 | 7 SAF de Paris (XIII ^e) | p.147 |
| 4 SAF Le Mans (72) | p.144 | 8 SAF Sens (89) | p.148 |

- | | | | |
|---|-----------------------|---|-----------------------|
| 9 Relais Alésia (XII ^e) | p.149 | 13 SAFS Paris – F. Grancher (VII ^e) | p.153 |
| 10 SAF Île-de-France – Union pour l'enfance (X ^e) | p.150 | 14 SAFS Vierzon (18) | p.154 |
| 11 Placement familial OSE (X ^e) | p.151 | 15 SAFS Salbris (41) | p.154 |
| 12 SAF J. Cotxet (X ^e) | p.152 | 16 Jonas Écoute – F. Grancher (XIV ^e) | p.155 |



Service d'accueil familial de la Ville de Paris – SAFP



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service d'accueil familial parisien SAFP

CHEFFE DE SERVICE :

Françoise Dorlencourt

CHEFFE DE SERVICE ADJOINTE :

Nathalie Verdier

ADRESSE :

94-96 quai de la Rapée,
75012 Paris, 4^e étage

MAIL :

dsol-demandeaccueil
safp@paris.fr

TRANCHE D'ÂGE :

0-21 ans (accueil tout public dont fratries et mères avec enfants)

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

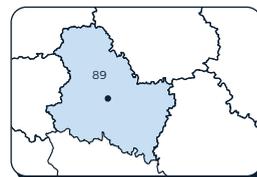
Le Service de l'accueil familial parisien (SAFP) fait partie du pôle accueil de l'enfant de la Sous-Direction de la prévention et de la protection de l'enfance. Il est composé d'un service central (SAFP) et de 8 services déconcentrés, également appelés Services d'accueil familial (SAF), qui recrutent et accompagnent des assistants familiaux domiciliés à une heure maximum du service, et assurent la référence de proximité des enfants qui leur sont confiés. Le SAFP pilote et coordonne les missions confiées aux différents SAF en lien avec les autres services de la Sous-Direction de la prévention et de la protection de l'enfance (SDPPE).

L'équipe du service central se trouve dans les locaux de la Direction des solidarités (DSOL) et est composée d'une cheffe de service et de son adjointe, d'une conseillère technique, d'une chargée de mission appui au métier d'AF et qualité de prise en charge des enfants, deux assistantes de direction et une responsable ressources humaines/travaux/logistiques/budget.

Admission :

Les admissions sont centralisées par le SAFP, les demandes des secteurs sont à adresser sur la boîte mail générique: dsol-demandeaccueil safp@paris.fr.

Service d'accueil familial d'Auxerre – SAFP



MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le Service d'accueil familial d'Auxerre est implanté au cœur de la ville, dans le département de l'Yonne. Il accueille environ 70 mineurs et jeunes majeurs pour 50 assistants familiaux actifs, répartis prioritairement sur les départements de l'Yonne (89) et du Loiret (45). Le SAF dispose de salles de visites pour les rencontres parents/enfants. Il travaille avec un service de visites médiatisées à proximité du service. L'enfant et/ou le jeune est accompagné tout au long de son accueil par l'équipe pluridisciplinaire. La participation de l'enfant à sa prise en charge est mise en avant. Ainsi, les enfants sont invités à évaluer, à l'occasion de leur bilan annuel, l'année qui vient de se dérouler pour coconstruire avec les professionnels concourant à leur prise en charge leur projet.

Admission : dsol-demandeaccueilsafp@paris.fr

GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service d'accueil familial parisien SAFP

DIRECTRICE :

Carole Mallard

DIRECTRICE ADJOINTE :

Laurence Dieux

ADRESSE :

7 bis rue du 14 juillet,
89000 Auxerre

TÉL. :

03 86 72 23 40

MAIL :

dsol-safpauverre@paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

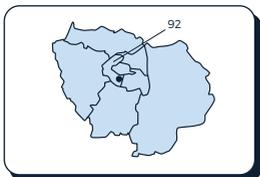
80 places

ACCÈS :

1h36: depuis la gare Paris/Bercy

1h50: A6 en voiture depuis la gare de Lyon

Service d'accueil familial de Bourg-la-Reine – SAFP



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service d'accueil familial parisien SAFP

DIRECTRICE ADJOINTE :

Patricia Langlois

ADRESSE :

8 rue Ravon, 92340 Bourg-la-Reine

TÉL. :

01 46 61 71 00

MAIL :

dsol-safpbourglareine@paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

160 places

ACCÈS :

18 min : RER B depuis Châtelet-les-Halles

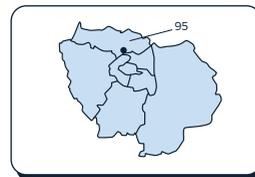
32 min : A6 en voiture depuis la gare de Lyon

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le SAF de Bourg-la-Reine accueille environ 140 mineurs et jeunes majeurs pour 90 assistants familiaux actifs, répartis prioritairement sur les départements des Hauts-de-Seine (92), de l'Essonne (91), du Val-de-Marne (94), de la Seine-et-Marne (77) et de la Seine-Saint-Denis (93). Le SAF dispose de salles de visites pour les rencontres parents-enfants. Il travaille avec les services de visites médiatisées situés à Paris. Outre les visites classiques, le SAF propose de nombreuses activités collectives pour les enfants et leurs parents, afin de travailler sur la restauration et/ou le maintien des liens selon les préconisations des référents de parcours. Les équipes du SAF bénéficient d'interventions régulières d'un pédopsychiatre permettant d'accompagner la réflexion.

Admission: dsol-demandeaccueilsafp@paris.fr

Service d'accueil familial d'Enghien-les-Bains – SAFP



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service d'accueil familial parisien SAFP

DIRECTRICE :

Sarah Meneleck

DIRECTEUR(RICE)

ADJOINT(E) :

Pascal Lamara

ADRESSE :

1 rue de la Barre, 95880 Enghien-les-Bains

TÉL. :

01 30 10 92 10

MAIL :

dsol-safdenghien@paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

170 places

ACCÈS :

21 min : ligne H depuis la gare du Nord

46 min : A86 en voiture depuis la gare de Lyon

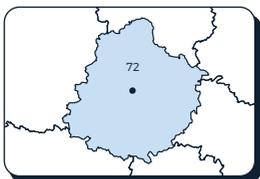
MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Au cœur de la Ville d'Enghien-les-Bains, le Service d'accueil familial d'Enghien accompagne environ 120 mineurs et jeunes majeurs pris en charge quotidiennement par 100 assistants familiaux, répartis prioritairement sur les départements du Val-d'Oise (95), de la Seine-St-Denis (93) et de l'Oise (60).

Grâce à sa localisation stratégique et son cadre exceptionnel - le service prend place dans un hôtel particulier et ses pavillons au sein d'un vaste parc arboré - il demeure un véritable lieu de rassemblement pour les enfants confiés, leurs assistants familiaux et les familles lors des visites. Les référents socio-éducatifs en lien avec les psychologues du service assurent le suivi du projet de l'enfant. Les accompagnements individuels proposés par les référents de proximité favorisent la circulation de la parole et la socialisation des enfants.

Admission: dsol-demandeaccueilsafp@paris.fr

Service d'accueil familial du Mans – SAFP



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service d'accueil familial parisien SAFP

DIRECTRICE :

Julie Durand

DIRECTRICES

ADJOINTES :

Sigrid Hersant
Géraldine Poisson

ADRESSE :

18 rue d'Alsace,
72000 Le Mans

TÉL. :

01 56 58 40 01

MAIL :

dsol-safplemans@paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

200 places

ACCÈS :

55 min : depuis la gare Montparnasse

2 h : A10 en voiture depuis la gare de Lyon

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le Service d'accueil familial du Mans est né de la fusion de trois anciens services plus éloignés. Il accueille environ 200 mineurs et jeunes majeurs pour 120 assistants familiaux actifs. Tous les assistants familiaux vivent dans des maisons souvent agrémentées de jardins et prioritairement situées sur les départements de la Sarthe (72), de l'Orne (61), de l'Eure-et-Loir (28) et de la Mayenne (53). Le SAF du Mans est aussi le premier SAF à avoir internalisé les visites médiatisées grâce à ses vastes locaux situés à cinq minutes à pied de la gare. Cette possibilité offre à l'enfant davantage de confort pour rencontrer son parent. Ce fonctionnement permet des modalités plus souples et plus adaptées (en termes de format, durée de la visite, fréquence, etc.) et qui peuvent être ajustées plus facilement à chaque situation connue par les professionnels qui accompagnent la visite, tout au long du parcours, en vue de maintenir ou de restaurer les liens entre l'enfant et son parent. Par ailleurs, le SAF met l'accent sur le regroupement des fratries autant que possible au sein d'une même famille d'accueil.

Admission : dsol-demandeaccueilsafp@paris.fr

Service d'accueil familial de Montfort-L'Amaury – SAFP



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service d'accueil familial parisien SAFP

DIRECTEUR :

Jean-Luc Douce

DIRECTRICE ADJOINTE :

Éléonore Bescond

ADRESSE :

8 rue de Versailles,
78490 Montfort-L'Amaury

TÉL. :

01 34 86 02 01

MAIL :

dsol-safpmontfortlamaury@paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

150 places

ACCÈS :

40 min : ligne N depuis la gare Montparnasse

10 min : en voiture depuis la gare de Montfort

45 min : A13 en voiture depuis la gare de Lyon

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Situé dans le centre historique du village de Montfort-l'Amaury, le Service d'accueil familial est implanté au cœur d'un grand parc boisé, propice à l'accueil du public, et d'espaces réservés aux visites des familles (plus d'une soixantaine de visites par mois). Le SAF accompagne environ 150 mineurs et jeunes majeurs pour 100 assistants familiaux actifs prioritairement implantés dans les départements des Yvelines (78), de l'Eure-et-Loir (28), de l'Eure (27) et de l'Essonne (91). L'accent est mis sur l'accompagnement des assistants familiaux, notamment au travers de la mise en place de relais spécifiques selon la situation de l'enfant accueilli. La prise en charge de l'enfant ou du jeune s'organise autour de son projet individuel définissant son accompagnement éducatif global. Outre les rencontres parents-enfants classiques, le service propose des visites médiatisées sur site pour les enfants les plus jeunes. La prise en charge proposée s'adapte aux besoins et possibilités de chaque enfant, afin de garantir un suivi sécurisant.

Admission : dsol-demandeaccueilsafp@paris.fr

Service d'accueil familial de Noisiel – SAFP



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service d'accueil familial parisien SAFP

DIRECTRICE :

Christelle Richez

DIRECTEUR ADJOINT :

Olivier Lê

ADRESSE :

37-39 Grande Allée du 12 février 1934, 77186 Noisiel

TÉL. :

01 56 58 47 30

MAIL :

dsol-safpnoisiel@paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

80 places

ACCÈS :

30 min : RER A depuis la gare de Lyon

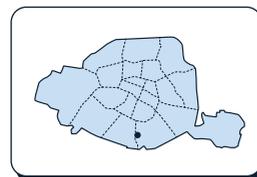
25 min : A4 en voiture depuis la Porte de Bercy

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Proche de la gare de Noisiel, le Service d'accueil familial de Noisiel se trouve à 30 minutes de la gare de Lyon en RER A. Grâce à ses locaux neufs, le SAF dispose de salles de visites vastes et agréables permettant d'accueillir au mieux les enfants et leurs parents et/ou d'organiser des activités dédiées. Son équipe pluridisciplinaire accompagne chaque jour environ 80 enfants pour environ 50 assistants familiaux, prioritairement implantés dans les départements de la Seine-et-Marne (77) et de la Seine-Saint-Denis (93). Il a également pour mission d'accompagner les assistants familiaux éloignés des SAF parisiens et résidant en région (ex.: « hors SAF »). Le SAF a pour objectif de permettre aux enfants une évolution positive en famille d'accueil, tout en favorisant les relations avec leur famille. Le référent de proximité est en charge du projet d'accompagnement de l'enfant en lien avec le psychologue référent, la prise en charge de l'enfant est régulièrement questionnée pour être au plus près des besoins définis, afin de permettre aux enfants de grandir en toute sérénité.

Admission : dsol-demandeaccueilsafp@paris.fr

Service d'accueil familial de Paris – SAFP



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service d'accueil familial parisien SAFP

DIRECTRICE :

Bernadette Niel

DIRECTRICE ADJOINTE :

Bénédicte Griffiths

ADRESSE :

48-52 rue Boussingault, 75013 Paris

TÉL. :

01 53 20 57 00

MAIL :

dsol-safpparis@paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

90 places

ACCÈS :

25 min : métro ligne 14 depuis la gare de Lyon

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Situé dans les mêmes locaux que le Centre Michellet dans le XIII^e arrondissement de Paris, le Service d'accueil familial parisien assure une prise en charge de proximité pour les jeunes nécessitant de rester sur le territoire parisien. Le SAF de Paris accueille environ 70 mineurs et jeunes majeurs pour 50 assistants familiaux actifs répartis prioritairement sur les départements de Paris (75) et de Seine-Saint-Denis (93). Outre l'accueil familial classique, le SAF de Paris a initié un travail de partenariat avec le service de soins à domicile, rue de la Villette 19^e, (anciennement AFT) afin de permettre un étayage des enfants et des assistants familiaux. Le plateau technique permettra une prise en charge soutenue des enfants à besoins spécifiques.

Admission : dsol-demandeaccueilsafp@paris.fr

Service d'accueil familial de Sens – SAFP



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service d'accueil familial parisien SAFP

DIRECTRICE :

Angélique L'Huillier

DIRECTRICE ADJOINTE :

Stéphanie Maria

ADRESSE :

55 rue Carnot, 89100 Sens

TÉL. :

03 86 83 26 05

MAIL :

dsol-safpsens@paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

160 places

ACCÈS :

55 min : train depuis la gare Paris/Bercy

1h30 : A5 en voiture depuis la gare de Lyon

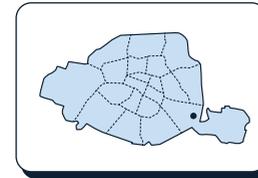
MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le Service d'accueil familial de Sens, à l'instar de celui d'Auxerre, est implanté dans l'Yonne, en Bourgogne. Il est limitrophe de l'Île-de-France et accessible en moins d'une heure. Situé dans un quartier résidentiel et arboré, il se divise actuellement entre deux principaux sites : l'un dédié à la vie de service, l'autre à l'accueil et aux visites des familles. Le SAF de Sens accompagne environ 150 mineurs et jeunes majeurs pour 100 assistants familiaux actifs, prioritairement implantés dans les départements de l'Yonne (89), du Loiret (45) et de la Seine-et-Marne (77). Au-delà des activités sur site ou sur les territoires d'implantation, le SAF favorise les projets à destination des enfants, des assistants familiaux et des parents. Le SAF met l'accent sur les projets collectifs qui vont permettre aux enfants de se connaître, de créer du lien et d'échanger entre pairs. Le SAF promeut la participation des enfants aux actions culturelles et/ou sportives proposées par la Ville de Paris.

En ce qui concerne l'accompagnement des assistants familiaux, des groupes de travail leur sont dédiés et visent à favoriser les échanges pour permettre un accueil axé sur l'intérêt supérieur de l'enfant.

Admission : dsol-demandeaccueilsafp@paris.fr

Relais Alésia – Fondation Méquignon Droit d'Enfance



GESTIONNAIRE :

Fondation Méquignon Droit d'Enfance

DIRECTRICE :

Céline Teixeira

ADRESSE :

19 rue de la Véga, 75012 Paris

TÉL. :

01 53 02 92 92

MAIL :

celine.teixeira@droitdenfance.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

35 dont 5 places microstructure TCC (avec procédure centralisée – cf. le chapitre concernant les publics à besoins spécifiques p.111)

TRANCHE D'ÂGE :

0-21 ans mixte

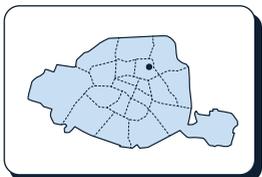
MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le Relais Alésia est habilité à accueillir 35 jeunes en famille d'accueil, avec 5 places réservées à l'accueil de jeunes adolescents parisiens en souffrance psychique et situation de rupture. L'objectif est de proposer aux enfants et aux adolescents un lieu, un mode de vie qui les aideront à se structurer, en permettant des échanges affectifs et relationnels sur un mode différent de celui vécu dans le milieu originel. Ainsi, le Relais Alésia a pour objectif de permettre aux enfants une évolution positive en famille d'accueil tout en gardant proches et vivantes les relations avec leur famille, dans le respect des droits édictés par le juge des enfants.

Les assistantes familiales sont domiciliées en Île-de-France, le service est situé dans le 12^e. L'admission est réalisée après validation de la commission interne. Lors de la synthèse d'admission sont définis avec l'Aide sociale à l'enfance les moyens et objectifs de l'accueil. Une priorité est donnée au travail avec les familles. Un soutien continu est en place en direction des familles d'accueil, lieu de vie de l'enfant au quotidien : visites au domicile de l'assistante familiale, entretiens dans les locaux du service, contacts téléphoniques réguliers, relais d'accueil des enfants au service ou chez d'autres assistantes familiales. L'éducateur référent est en charge du projet d'accompagnement de l'enfant en lien avec le psychologue référent. Le travail institutionnel permet un soutien de l'ensemble du service pendant toute la durée de la prise en charge de l'enfant. Le service peut organiser les visites médiatisées, accompagnées, en présence d'un tiers, si cela est préconisé.

Admission : admission.relais@droitdenfance.org

Service d'accueil familial d'Île-de-France – Union pour l'enfance



GESTIONNAIRE :
Union pour l'enfance

DIRECTEUR :
Fabien Feuillade

ADRESSE :
174 quai de Jemmapes,
75010 Paris

TÉL. :
01 49 49 09 99

MAIL :
f.feuellade@unionpour
lenfance.com

safidf@unionpour
lenfance.com

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
80 places

TRANCHE D'ÂGE :
0-21 ans

ACCÈS :
25 min : métro ligne 14
depuis la gare de Lyon

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

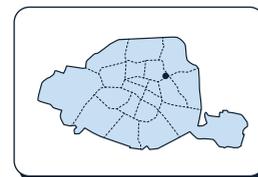
Le Service d'accueil familial d'Île-de-France (SAF IDF) propose un hébergement en famille d'accueil, adossé à un accompagnement psychoéducatif engagé par le service.

Les 80 enfants âgés de 0 à 21 ans sont placés parmi 45 familles d'accueil réparties sur l'ensemble de l'Île-de-France et dans l'Oise.

Sa mission est de protéger l'enfant et de faire éclore l'adulte à sa liberté pour contribuer à construire une société unie. Pour cela, l'Union pour l'enfance s'est donnée 4 missions complémentaires : accueillir, protéger et éduquer les enfants placés à l'aide sociale à l'enfance, insérer les jeunes jusqu'à leur autonomie, soutenir les parents fragilisés, innover en éducation et former les professionnels.

Admission: safidf@unionpourlenfance.com

Placement familial Hélène Weksler – OSE



GESTIONNAIRE :
OSE Œuvre de secours
aux enfants

DIRECTEUR :
Frédéric Coudert

ADRESSE :
117 rue du Faubourg
du temple, 75010 Paris

TÉL. :
01 53 38 20 13
01 53 38 20 19

MAIL :
pf@ose-france.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
80 places

TRANCHE D'ÂGE :
0-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

▶ Projet individualisé autour d'un suivi psycho-éducatif.

▶ Accompagnement au quotidien dans le cadre d'une famille d'accueil en lien avec un référent éducatif.

▶ Accompagnement du lien à la famille (visites en présence de tiers psychologiques et ou éducatifs, sorties accompagnées).

▶ Travail sur la relation de fratrie.

▶ Accompagnement personnalisé vers l'insertion sociale et professionnelle.

▶ Famille d'accueil avec assistants familiaux agréés par leur PMI de secteur pour l'accueil au quotidien.

▶ Référence éducative avec une équipe de formation éducateur spécialisé ou assistante sociale pour chaque enfant accueilli.

▶ Soin des liens permis par l'équipe pluridisciplinaire.

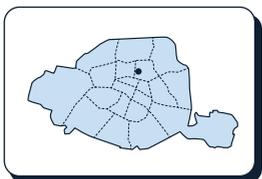
▶ Visites au domicile de l'assistante familiale, entretiens au sein du service.

▶ Accompagnement scolaire individualisé avec soutien scolaire possible.

▶ Accompagnement vers l'orientation professionnelle et sociale.

Admission:
w.baticle@ose-france.org
f.coudert@ose-france.org

Service d'accueil familial de Paris – Jean Cotxet



GESTIONNAIRE :

Association Jean Cotxet

DIRECTRICE :

Carole Vulliez

ADRESSE :

34 rue de Paradis,
75010 Paris

TÉL. :

01 47 70 02 05

MAIL :

saf75@jean-cotxet.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

241 places

TRANCHE D'ÂGE :

0-21 ans
Procédure d'accueil rapide
pour les adolescents

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Les enfants sont confiés à des assistants familiaux, salariés de l'association, qui veillent aux besoins quotidiens de l'enfant accueilli. Les assistants familiaux, domiciliés au maximum à environ une heure du service, font partie de l'équipe pluri-professionnelle. Ensemble, ils coconstruisent et mettent en œuvre un projet individuel adapté à chaque enfant. Avec l'aide des secteurs, le SAF veille à inscrire chaque jeune dans son histoire familiale. Il œuvre au maintien et à la restauration des liens avec ses parents, dans le respect des dispositions légales. Le SAF met en place des visites médiatisées en interne.

- ▶ Accueil au sein d'une famille avec l'accompagnement d'un assistant familial formé salarié et soutenu par une équipe pluridisciplinaire.
- ▶ Dispositif de visites médiatisées en interne par un binôme psychologue/éducateur.
- ▶ Accompagnement spécifique du public adolescent avec une vigilance dans la préparation de l'accompagnement à la sortie du dispositif.

Admission: saf75@jean-cotxet.asso.fr

Établissement d'accueil familial spécialisé parisien – Fondation Grancher

GESTIONNAIRE :

Fondation Grancher

DIRECTRICE :

Karine Delville

ADRESSE :

119 rue de Lille, 75007 Paris

TÉL. :

01 40 62 68 80

MAIL :

safs.paris@fondation-grancher.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

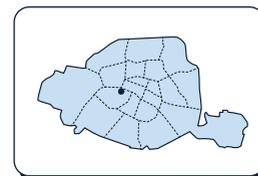
147 places

TRANCHE D'ÂGE :

0-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

L'accueil au domicile des assistants familiaux s'effectue en région parisienne et en Sologne. La mise en œuvre du projet individualisé est assurée par un référent enfant et un référent famille. Les référents enfants ont pour mission l'accompagnement global des enfants accueillis. Ils assurent le lien avec les différents professionnels intervenant dans la situation. Les référents famille ont pour mission l'accompagnement des parents tout au long du placement et plus particulièrement sur les temps de visites. Ils assurent le lien avec les différents professionnels intervenant dans la situation. L'accompagnement des relations parents-enfants est assuré, selon les préconisations faites par le juge des enfants, par les professionnels du service (référents éducatifs/psychologues). Un accompagnement à la santé adapté à ses besoins est mis en place en partenariat avec des structures médico-sociales et sanitaires sur son lieu de vie. Un soutien psychologique est assuré par l'un des psychologues dans le cadre d'entretiens réguliers dans le service et/ou au domicile des assistants familiaux.



SERVICES

- ▶ **Service d'accueil familial spécialisé de Paris**

119 rue de Lille, 75007 Paris

01 40 62 68 80

Marie-Hélène Blaise

admissions.eafs75@fondation-grancher.org

► **Service d'accueil familial spécialisé de Vierzon**

1 place Gabriel Péri, 18100 Vierzon
02 48 52 25 91

Marie-Hélène Blaise/Audrey Germain
admissions.eafs75@fondation-grancher.org
safsvierzon@fondation-grancher.org



► **Service d'accueil familial spécialisé de Salbris**

47-49 rue Genevier, 41300 Salbris
02 54 83 63 34

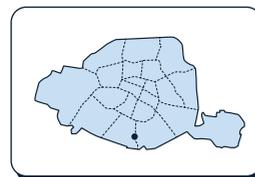
Marie-Hélène Blaise/Nicolas Cadyck
admissions.eafs75@fondation-grancher.org
maison.bach@fondation-grancher.org



Admission: mail à l'adresse du service concerné.



Jonas Écoute – Fondation Grancher



GESTIONNAIRE :
Fondation Grancher

DIRECTRICE :
Maria Hilali

ADRESSE :
6 bd Jourdan, 75014 Paris

TÉL. :
01 45 81 30 44

MAIL :
m.hilali@fondation-grancher.org

**CAPACITÉ D'ACCUEIL
ÉTABLISSEMENT :**
102 places

**TRANCHE D'ÂGE
ÉTABLISSEMENT :**
6-21 ans

**CAPACITÉ D'ACCUEIL
SAFEA :**
48 places

**TRANCHE D'ÂGE
SAFEA :**
6-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

L'établissement est composé de 3 services : le Service d'accueil urgence en famille d'accueil (SAUFAH), le Service d'accueil familial enfants et adolescents (SAFEA) et le Service d'accueil pour mineurs en semi-autonomie (SAMSA).

Le Service d'accueil familial enfants et adolescents (SAFEA) accueille des enfants ou jeunes entre 6 et 21 ans, au sein de familles d'accueil.

Ce service accueille des enfants et des adolescents en famille d'accueil afin de leur permettre de partager une vie de famille et leur assurer une permanence affective et éducative ou en appartement partagé avec d'autres adolescents. L'enfant ou le jeune est accompagné tout au long de son accueil par une équipe pluridisciplinaire. Il bénéficie d'un accompagnement éducatif, d'un accompagnement à la santé, d'un soutien psychologique, d'un suivi administratif renforcé en vue de la régularisation de sa situation sur le territoire et d'une préparation à la sortie.

► **SAFEA**

6 bd Jourdan 75014 Paris
Chef de service : Antoine Hiver
01 45 81 30 44
a.hiver@fondation-grancher.org

Admission: chef de service :
a.hiver@fondation-grancher.org

Centres maternels et parentaux (CMP)



Les Centres maternels et parentaux sont des établissements spécialisés dans l'accueil des futures mères et des mères isolées accompagnées d'enfants de moins de 3 ans. Ils ont pour but d'aider les femmes enceintes d'au moins 7 mois et les mères isolées en situation difficile accompagnées d'un enfant de moins de 3 ans. Ces établissements construisent à présent des propositions d'accueil intégrant les pères. Chaque établissement peut s'appuyer sur des unités adaptées à l'âge et au niveau d'autonomie du jeune, adossées à de l'hébergement collectif ou en diffus.

- ▶ **Pouponnière:** section d'hébergement dédiée aux enfants de moins de 3 ans.
- ▶ **Accueil mère-enfant en hébergement collectif:** hébergement collectif de femmes enceintes ou de jeunes mères (y compris mineures) accompagnées d'enfant(s) de moins de 3 ans.
- ▶ **Accueil mère-enfant avec hébergement en diffus:** hébergement en diffus de femmes enceintes ou de jeunes mères (y compris mineures) accompagnées d'enfant(s) de moins de 3 ans.

Réglementation :

Art. L222.5 du Code de l'action sociale et des familles: *sont pris en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance sur décision du président du conseil départemental:*

4 – les femmes enceintes et les mères isolées avec leurs enfants de moins de 3 ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique, notamment parce qu'elles sont sans domicile. Ces dispositions ne font pas obstacle à ce que les établissements ou services qui accueillent ces femmes organisent des dispositifs visant à préserver ou à restaurer des relations avec le père de l'enfant, lorsque celles-ci sont conformes à l'intérêt de celui-ci.

Procédure d'admission :

▶ **Le SEAPPE:** en 2018, l'ADEMIE, action départementale envers les mères isolées avec enfant, est devenue le SEAPPE, secteur en charge de l'évaluation et de l'accompagnement à la parentalité et petite enfance. Le SEAPPE a pour vocation d'ouvrir à un public plus large et plus en lien avec la réalité et les évolutions sociétales.

Les demandes d'admission s'effectuent par l'intermédiaire du SEAPPE pour toutes les femmes majeures. Dans ce cadre, c'est le SEAPPE qui centralise, évalue et oriente.

Le secteur, en lien avec le SEAPPE, est en charge d'orienter les jeunes mineures.

Coordonnées responsable secteur: Valérie Smaine

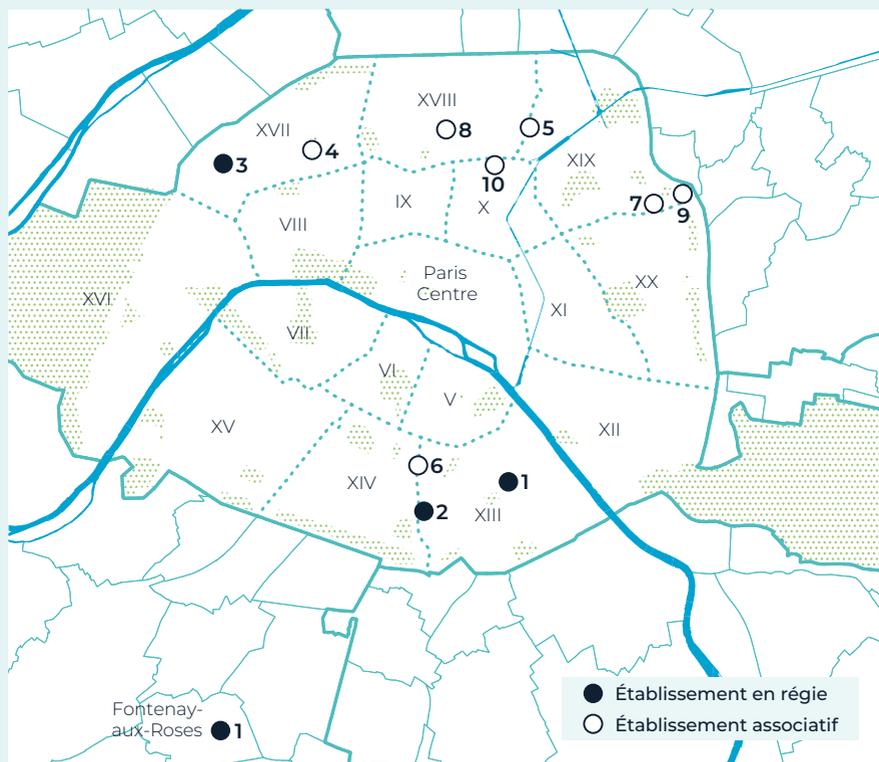
Boîte générique de contact: dsol-ppe-seappe@paris.fr

Sommaire

Centre maternel et parental Ledru-Rollin Nationale – SEP – Ville de Paris	p.161
Centre Michelet – SEP – Ville de Paris	p.163
EASEOP – SEP – Ville de Paris	p.164
Maison d'accueil Églantine – CASP	p.166
Centre Parental – Estrelia	p.167
Centre maternel et parental Les Acacias/Sésame – L'Essor Avenir Enfance ...	p.168
La Mission maternelle – Nouvelle Étoile	p.169
Maison de la mère et de l'enfant – Société Philanthropique	p.170
Résidence maternelle Les Lilas – Armée du Salut	p.171
CSAPA Horizons – Estrelia	p.172

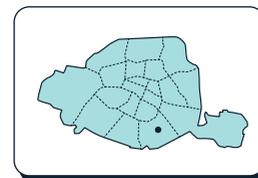
Cartographie des centres maternels et parentaux

PARIS INTRA-MUROS



- | | | | |
|---|-------|--|-------|
| 1 Centre maternel et parental Ledru-Rollin Nationale (XIII ^e) | p.161 | 7 La Mission maternelle – Nouvelle Étoile (XIX ^e) | p.169 |
| 2 Centre Michelet (XIII ^e) | p.163 | 8 Maison de la mère et de l'enfant – Sté Philanthropique (XVIII ^e) | p.170 |
| 3 EASEOP (XVII ^e) | p.164 | 9 Résidence maternelle Les Lilas – Armée du Salut (XIX ^e) | p.171 |
| 4 Maison d'accueil Églantine – CASP (XVII ^e) | p.166 | 10 CSAPA Horizons Estrelia (X ^e) | p.172 |
| 5 Centre Parental Estrelia (XIX ^e) | p.167 | | |
| 6 Centre maternel et parental Les Acacias (XIII ^e) | p.168 | | |

Centre maternel et parental Ledru-Rollin Nationale – Ville de Paris



MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le centre maternel et parental est constitué de 2 sites distincts :

- ▶ le premier dans le 13^e arrondissement de Paris (site Nationale) ;
- ▶ le second à Fontenay-aux-Roses (92).

Le centre maternel et parental a pour objectifs principaux : le soutien à la parentalité, la protection de l'enfance et le soutien à l'insertion sociale et professionnelle des parents. Les professionnels soutiennent le projet de vie familiale en s'appuyant sur les compétences des personnes accompagnées, afin de faire émerger leurs potentialités. L'individualisation est au cœur de l'accompagnement mis en place par les professionnels.

Les 2 sites du centre maternel et parental Ledru-Rollin Nationale disposent chacun d'une crèche à l'attention des enfants accueillis.

Le centre maternel de Fontenay-aux-Roses peut accueillir jusqu'à 8 jeunes parents mineurs.

▶ Centre maternel Ledru-Rollin

48 places

Cheffe de service : Élisabeth Marinon
elisabeth.marinon@paris.fr

44-46 avenue Lombard, 92260 Fontenay-aux-Roses
01 41 13 01 25

Accueil de pères ou mères seuls jusqu'aux 3 ans de l'enfant, ainsi que femmes enceintes à partir de 7 mois de grossesse.

5 studios PMR/5 studios fratries.

GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens

DIRECTRICE :

Lola Blanco-Pereira

ADRESSE :

146-152 rue Nationale,
75013 Paris

TÉL. :

01 45 85 10 71

MAIL :

lola.blancopereira@paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

159 places sur 2 sites

TRANCHE D'ÂGE :

couples avec enfants
0-3 ans

► **Centre maternel Nationale**

96 places

Chefs de service: Hamid Boutouba

hamid.boutouba@paris.fr

et Sandrine Jorda Lanthier

sandrine.jorda@paris.fr

146-152 rue Nationale, 75013 Paris

01 45 85 10 71

► **Centre parental et appartements extérieurs**

15 places

Chefs de service: Hamid Boutouba

hamid.boutouba@paris.fr

et Sandrine Jorda Lanthier

sandrine.jorda@paris.fr

146-152 rue Nationale, 75013 Paris

01 45 85 10 71

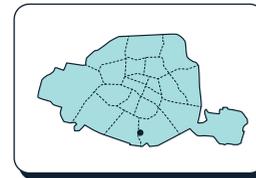
Accueil de couples jusqu'aux 10 ans de l'enfant aîné, si au moins 1 enfant de moins de 3 ans. Il est composé d'appartements extérieurs pouvant accueillir 5 familles.

Admission:

Les demandes d'admission s'effectuent par l'intermédiaire du SEAPPE pour toutes les **femmes majeures**. Dans ce cadre, c'est le **SEAPPE**, Secteur en charge de l'évaluation et de l'accompagnement à la parentalité et petite enfance, qui centralise, évalue et oriente. Pour les **jeunes mineurs**, c'est le secteur qui oriente, en lien avec le **SEAPPE**.

Contact: dsol-ppe-seappe@paris.fr

Centre Michelet – Ville de Paris



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens

DIRECTEUR :

Lionel Perrin

ADRESSE :

235-237 rue de Tolbiac,
75013 Paris

TÉL. :

01 45 65 14 41

MAIL :

dsol-centremichelet@paris.fr

ÉTABLISSEMENT :

Capacité d'accueil:

166 places

Tranche d'âge:

0-12 ans et femmes

enceintes isolées, pères

CENTRE MATERNEL

ET PARENTAL :

Capacité d'accueil:

62 places

Public: femmes enceintes

isolées, pères

**MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT
ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE**

Le centre Michelet exerce une mission de prévention, d'accueil, d'accompagnement et de protection des enfants et familles qui lui sont confiés. Ces missions se déclinent dans 6 services d'accueil: un centre maternel et parental, une crèche, une pouponnière, un foyer (3-12 ans), un Service de placement à domicile (SEPAD) et un Service d'accueil de jour (SAJE).

Le centre Michelet propose par ailleurs un accueil pour les fratries et effectue de l'accueil d'urgence à titre subsidiaire, en cas de saturation du dispositif d'accueil d'urgence.

► **Le centre maternel et parental**

Cheffe de service: Christèle Frangeul

christele.frangeul@paris.fr

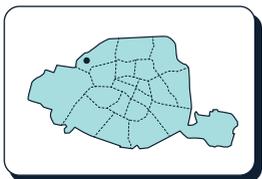
237 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Le centre maternel a pour missions d'accueillir et d'héberger des femmes du département de Paris, isolées, enceintes ou accompagnées de leur enfant de moins de 3 ans, rencontrant des difficultés dans le lien avec leur enfant. La crèche accueille les enfants dont les mères sont accueillies au centre maternel mais aussi des enfants résidant à Paris 13^e.

Admission:

Les demandes d'admission s'effectuent par l'intermédiaire du **SEAPPE** pour toutes les **femmes majeures**. Dans ce cadre, c'est le **SEAPPE**, Secteur en charge de l'évaluation et de l'accompagnement à la parentalité et petite enfance, qui centralise, évalue et oriente. Pour les **jeunes mineurs**, c'est le secteur qui oriente, en lien avec le **SEAPPE**.
Contact: dsol-ppe-seappe@paris.fr

EASEOP – Ville de Paris



GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens

DIRECTEUR(RICE) :

En recrutement

ADRESSE :

9 bis rue Jean-Baptiste Dumas, 75017 Paris

TÉL. :

01 53 81 83 00

ÉTABLISSEMENT :

Capacité d'accueil :

175 places

Tranche d'âge : 0-12 ans

CENTRE MATERNEL ET PARENTAL :

Capacité d'accueil :

84 places

Public : femmes enceintes

isolées, pères

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

L'établissement de l'ASE de l'ouest parisien accueille parent et enfant en hébergement en diffus. Accueil fratries - Accueil d'urgence à titre subsidiaire en cas de saturation du dispositif d'accueil d'urgence - Placement à domicile, SAJE, accueil modulable. L'EASEOP résulte de la fusion de 2 établissements sur 2 sites distincts : Marie Béquet de Vienne (75017), qui regroupe 4 services d'accueil (centre parental, crèche, foyer, SASD) et le site Parent de Rosan (75016) qui doit devenir à terme un accueil pour enfants co-victimes de violences conjugales. L'EASEOP exerce une mission de prévention, d'accueil, d'accompagnement et de protection des enfants et familles accueillis. Le travail avec les familles s'exerce autour du soutien à la parentalité selon des modalités diverses (accompagnement soutenu à domicile, centre maternel et parental).

► Le centre maternel et parental

Cheffe de service : Isabelle Altmeyer

isabelle.altmeyer@paris.fr

9 bis rue Jean-Baptiste Dumas, 75017 Paris

Le centre maternel et parental offre un accompagnement personnalisé de la mère ou du père et son/ses enfant(s), pour soutenir la parentalité, favoriser le lien parent-enfant, définir un projet de vie avec le(s) parent(s) et l'accompagner dans la réalisation de celui-ci. Le centre maternel accueille des fratries (jusqu'à 3 enfants), l'un des enfants devant être âgé de moins de 3 ans.

► La crèche (39 places)

La crèche propose un accueil individualisé des enfants et des parents accueillis au centre parental, et accueille également des enfants des familles du quartier (5 places).

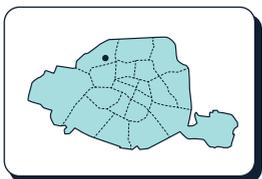
Admission :

Les demandes d'admission s'effectuent par l'intermédiaire du SEAPPE pour toutes les **femmes majeures**. Dans ce cadre, c'est le SEAPPE, Secteur en charge de l'évaluation et de l'accompagnement à la parentalité et petite enfance, qui centralise, évalue et oriente. Pour les **jeunes mineurs**, c'est le secteur qui oriente, en lien avec le SEAPPE.

Contact : dsol-ppe-seappe@paris.fr



Maison d'accueil Églantine – CASP



GESTIONNAIRE :

CASP

DIRECTEUR :

Livio Theves

ADRESSE :

21 rue Salneuve, 75017
Paris

TÉL. :

01 44 40 40 50

MAIL :

eglantine@casp.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

184 places

PUBLIC :

femmes enceintes, mères,
enfants

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Accueil sur 2 sites distincts (Salneuve et Tréville) des femmes enceintes et femmes avec enfants, victimes d'une rupture de parcours (exil, violences conjugales et intrafamiliales, sans logement, etc.). Accueil en tout début de grossesse en attente de centre maternel ou en sortie, en attente d'intégration d'un autre dispositif. L'accueil avant 7 mois de grossesse est possible. Prise en charge de 9 mois maximum. Dans le cadre de la Commission du comité d'aide sociale à l'enfance centralisé (CASEC), 40 places sont dédiées aux femmes arrivées par le SEAPPE et la prise en charge ASE.

► Site Salneuve (148 places)

Chef de service: Michel Castan
michel.castan@casp.asso.fr

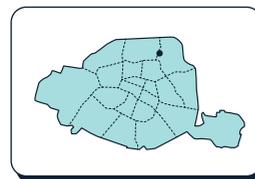
► Site Tréville (36 places)

(18 studeuses pour 1 femme avec 1 enfant)
01 42 46 15 06

Admission :

Les demandes d'admission s'effectuent par l'intermédiaire du **SEAPPE** pour toutes les **femmes majeures**. Dans ce cadre, c'est le SEAPPE, Secteur en charge de l'évaluation et de l'accompagnement à la parentalité et petite enfance, qui centralise, évalue et oriente. Pour les **jeunes mineurs**, c'est le secteur qui oriente, en lien avec le **SEAPPE**.
Contact: dsol-ppe-seappe@paris.fr

Centre Parental – Estrelia



GESTIONNAIRE :

Estrelia

DIRECTEUR :

Jean Ebert

ADRESSE :

59 rue Riquet, 75019 Paris

TÉL. :

01 43 38 11 08

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

42 places
(15 appartements en diffus)

PUBLIC :

femmes enceintes,
couples, admission
dès que possible à partir
du 7^e mois de grossesse

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le centre parental se donne pour missions d'accueillir et d'accompagner le plus tôt possible dans la grossesse le couple parental dont la femme est enceinte d'un premier enfant, en situation de vulnérabilité psychique et sociale. Il s'agit d'un projet de vie familiale, dans une finalité de soutien à la parentalité, de préservation et de protection de l'enfant et d'un accès à une autonomie suffisante pour la réalisation de ce projet.

► Le centre parental

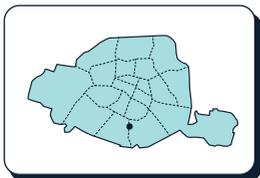
Responsable: Sylvie Mabilais Le Deit
responsable.centreparental@estrelia.fr

Le centre parental est un lieu d'accompagnement et d'hébergement dédié à des jeunes couples, dont au moins l'un des deux a moins de 25 ans, en situation de vulnérabilité psychosociale, qui attendent leur premier enfant et souhaitent fonder une famille.

Admission :

Les demandes d'admission s'effectuent par l'intermédiaire du **SEAPPE** pour toutes les **femmes majeures**. Dans ce cadre, c'est le SEAPPE, Secteur en charge de l'évaluation et de l'accompagnement à la parentalité et petite enfance, qui centralise, évalue et oriente. Pour les **jeunes mineurs**, c'est le secteur qui oriente, en lien avec le **SEAPPE**.
Contact: dsol-ppe-seappe@paris.fr

Centre maternel et parental Les Acacias/ Sésame – L'Essor Avenir Enfance



GESTIONNAIRE :
L'Essor Avenir Enfance

DIRECTEUR :
Sylvain Baruel

MAIL :
s.baruel@lessor.asso.fr

SITE WEB :
<https://www.lessor.asso.fr>

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Accueil de mères isolées: majeures, enceintes à partir du 7^e mois et/ou enfant de moins de 3 ans.

Accueil parent et enfant avec hébergement en diffus, une crèche accueille les enfants des dyades. L'accueil en diffus est organisé dans les arrondissements à proximité de l'établissement: 28 appartements.

► Les Acacias

Accueil collectif
57 rue de la Santé, 75013 Paris
01 43 36 54 98

Capacité d'accueil: 80 places
(38 mères + 42 enfants)

► Sésame

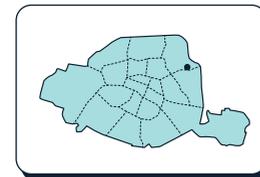
Accueil en diffus
61 rue Armand Carrel, 75019 Paris
01 43 49 36 36

Capacité d'accueil: 58 places
(28 mères + 30 enfants)

Admission:

Les demandes d'admission s'effectuent par l'intermédiaire du **SEAPPE** pour toutes les **femmes majeures**. Dans ce cadre, c'est le SEAPPE, Secteur en charge de l'évaluation et de l'accompagnement à la parentalité et petite enfance, qui centralise, évalue et oriente. Pour les **jeunes mineurs**, c'est le secteur qui oriente, en lien avec le **SEAPPE**.
Contact: dsol-ppe-seappe@paris.fr

La Mission maternelle – Nouvelle Étoile



GESTIONNAIRE :
Nouvelle Étoile

DIRECTRICE :
Muriel Mattei

ADRESSE :
32 rue de Romainville,
75019 Paris

TÉL. :
01 42 01 94 00

MAIL :
mmattei@nouvelle-etoile.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
44 places

PUBLIC :
femmes enceintes, accueil
inconditionnel

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le centre maternel est constitué d'un hébergement des mères et des enfants sur 2 sites:

- **hébergement en collectif sur Paris 17^e ;**
- **hébergement en diffus sur Paris 19^e**
avec crèche collective « À petits pas » sur site.

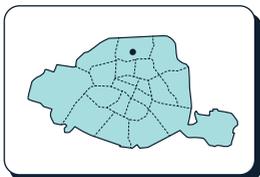
La prise en charge de l'enfant et de sa mère est de 6 mois, renouvelable sous conditions jusqu'aux 3 ans de l'enfant.

Le centre maternel prend en compte 2 personnes (l'enfant et sa mère) ainsi que la relation qui les unit, en recherchant la qualité du lien, au titre de sa mission de protection de l'enfance. Sont pris en compte les besoins de la mère et de l'enfant à leur arrivée, ceux qui apparaissent durant le parcours et les besoins de l'enfant et de sa famille à la sortie de l'établissement.

Admission:

Les demandes d'admission s'effectuent par l'intermédiaire du **SEAPPE** pour toutes les **femmes majeures**. Dans ce cadre, c'est le SEAPPE, Secteur en charge de l'évaluation et de l'accompagnement à la parentalité et petite enfance, qui centralise, évalue et oriente. Pour les **jeunes mineurs**, c'est le secteur qui oriente, en lien avec le **SEAPPE**.
Contact: dsol-ppe-seappe@paris.fr

Maison de la mère et de l'enfant – Société Philanthropique



GESTIONNAIRE :

Société Philanthropique

DIRECTRICE :

Gabrielle Guérin

ADRESSE :

44 rue Labat, 75018 Paris

TÉL. :

01 46 06 31 64

MAIL :

contact-mme@philanthropique.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

63 places

PUBLIC :

mères majeures isolées avec un enfant à charge, du 7^e mois de grossesse jusqu'aux 3 ans de l'enfant

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

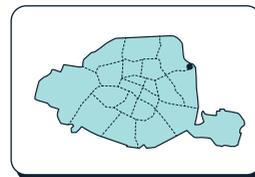
- ▶ Protection et stabilité de l'enfant, prévention et apprentissage de la fonction maternelle, et travail du lien avec le père.
- ▶ Observation et accompagnement de l'enfant dans son développement psychomoteur, relationnel et social, par la crèche.
- ▶ Accompagnement à l'autonomie des mères: accès aux droits, accès à la formation et à l'emploi, accès à la santé et au logement.
- ▶ Accueil collectif et diffus: l'hébergement se compose de 27 studios équipés de kitchenette et de 6 appartements satellites à proximité, espace de restauration collective pour les dîners et accessible au déjeuner pour les mères dont l'enfant n'est pas entré en crèche.

Le centre accompagne les mères à la recherche d'un emploi et d'un logement, à la gestion d'un budget, à l'accès aux droits, aux soins, aux démarches administratives, au maintien des liens affectifs et sociaux. Un travail en lien avec le père de l'enfant est réalisé autour d'un projet personnalisé familial. Un accompagnement des mères en sortie de maternité est assuré par une auxiliaire en périnatalité, avec des « pauses maman », avant l'entrée de l'enfant en crèche au sein de l'établissement.

Admission :

Les demandes d'admission s'effectuent par l'intermédiaire du **SEAPPE** pour toutes les **femmes majeures**. Dans ce cadre, c'est le SEAPPE, Secteur en charge de l'évaluation et de l'accompagnement à la parentalité et petite enfance, qui centralise, évalue et oriente. Pour les **jeunes mineurs**, c'est le secteur qui oriente, en lien avec le **SEAPPE**.
Contact : dsol-ppe-seappe@paris.fr

Résidence maternelle Les Lilas – Armée du Salut



GESTIONNAIRE :

Armée du Salut

DIRECTRICE :

Françoise Goetz

ADRESSE :

9 avenue de la Porte des Lilas, 75019 Paris

TÉL. :

01 48 03 81 90

MAIL :

resmlilas@armeedusalut.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

77 places

PUBLIC :

mères avec enfant

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

L'accueil parent-enfant est proposé en internat collectif ou en hébergement en diffus.

Les services proposés sont l'accueil en crèche, l'accompagnement à la parentalité, l'accès aux droits, l'insertion professionnelle et sociale. Un accueil est possible pour les mères et jumeaux.

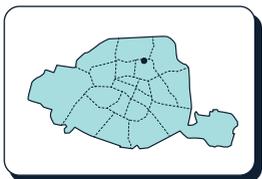
- ▶ 27 studios pour une mère et son enfant ;
- ▶ 3 studios pour une mère et ses jumeaux ;
- ▶ 7 appartements diffus, mère-enfant, préparation à la sortie.

Cheffe de service : Safia Bouzbiba

Admission :

Les demandes d'admission s'effectuent par l'intermédiaire du **SEAPPE** pour toutes les **femmes majeures**. Dans ce cadre, c'est le SEAPPE, Secteur en charge de l'évaluation et de l'accompagnement à la parentalité et petite enfance, qui centralise, évalue et oriente. Pour les **jeunes mineurs**, c'est le secteur qui oriente, en lien avec le **SEAPPE**.
Contact : dsol-ppe-seappe@paris.fr

CSAPA Horizons – Estrelia



GESTIONNAIRE :

Estrelia

DIRECTEUR :

Jean Ebert

ADRESSE :

59 rue Riquet, 75019 Paris

TÉL. :

01 43 38 11 08

MAIL :

rph@centrehorizons.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

11 places en appartements thérapeutiques

PUBLIC :

Public en sortie de toxicomanie, en lien avec un suivi ambulatoire

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Accueil direct sans évaluation SEAPPE, sur indication des services médicaux.

Le Centre Horizons est un établissement médico-social de type CSAPA, Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie. Le département de Paris cofinance le « Centre Horizons » au titre de la prise en charge des enfants parisiens âgés de moins de trois ans accompagnant un parent toxicomane dans l'unité d'appartements thérapeutiques du pôle hébergement.

Il est composé de deux pôles : le pôle ambulatoire parents-enfants et le pôle hébergement.

Le séjour en appartement thérapeutique a pour objectif une autonomisation des patients dans leur vie quotidienne, un engagement réaffirmé dans leur démarche de soin des problèmes d'addiction et un soutien de leurs compétences parentales. Le Le Lieu d'accueil parents-enfants (LAEP) permet l'accueil de l'enfant lorsque le parent est en rendez-vous ou en consultation. En outre, l'équipe développe une initiation à la socialisation, une identification avec les parents des besoins de l'enfant, un soutien psychologique et social à la parentalité, un soutien vers des modes de garde de l'enfant et, si nécessaire, un accompagnement dans le placement de l'enfant.

La prise en charge est prononcée pour une période de six mois, renouvelable après fourniture d'un rapport au représentant du pôle parcours de la Sous-Direction de la prévention et de la protection de l'enfance de Paris – SEAPPE (Secteur en charge de l'évaluation, de l'accompagnement à la parentalité et petite enfance).

Admission:

Les demandes d'admission s'effectuent par l'intermédiaire du SEAPPE pour toutes les **femmes majeures**. Dans ce cadre, c'est le SEAPPE, Secteur en charge de l'évaluation et de l'accompagnement à la parentalité et petite enfance, qui centralise, évalue et oriente. Pour les **jeunes mineurs**, c'est le secteur qui oriente, en lien avec le SEAPPE. **Contact:** dsol-ppe-seappe@paris.fr



Accueil dédié aux Mineurs non accompagnés (MNA)



La Ville de Paris a développé ces dernières années une offre spécifique de prise en charge des mineurs non accompagnés, décomposée en trois temporalités allant de l'évaluation de la minorité à l'accueil pérenne des jeunes, jusqu'à leur sortie de l'ASE :

1. Le primo-accueil : prise en charge assurée dans le cadre de l'évaluation de minorité et d'isolement de jeunes migrants sollicitant une mesure d'assistance éducative, adossée à une mise à l'abri.

2. L'accueil temporaire : prise en charge des primo-placements relatifs aux mineurs non accompagnés, en vue d'une évaluation et d'une orientation vers un dispositif d'accueil pérenne adaptée. La prise en charge est renforcée au niveau de l'accès à un bilan de santé, l'affectation scolaire et l'évaluation de la situation administrative.

3. L'accueil pérenne : prise en charge de mineurs non accompagnés confiés à l'ASE de Paris jusqu'à leur majorité ou leurs 21 ans révolus. La prise en charge s'appuie sur un travail spécifique d'accompagnement à la régularisation administrative, avec un suivi renforcé de la scolarité/insertion professionnelle.

Il existe trois types de prises en charge en accueil pérenne, adaptées au niveau d'autonomie du jeune :

► **Service vulnérables MNA :** Service assurant la prise en charge de MNA vulnérables (moins de 15 ans, filles, problèmes de santé). La prise en charge vise aussi bien à assurer un accompagnement éducatif au quotidien qu'à structurer un suivi du parcours scolaire ou de formation.

► **Semi-autonomie MNA :** Service assurant la prise en charge de MNA âgés de 14 à 21 ans. L'accompagnement renforcé du parcours scolaire et professionnel permet de sécuriser le parcours vers l'autonomie et la régularisation administrative.

► **Autonomie MNA :** Service assurant la prise en charge de MNA âgés de 16 à 21 ans. Le jeune autonome bénéficie d'un suivi scolaire/professionnel orienté vers l'optimisation de la régularisation administrative.

Procédure d'admission :

L'évaluation de minorité et d'isolement et la mise à l'abri relevant du primo-accueil sont supervisées par la CEOMNA (Cellule d'évaluation et d'orientation des mineurs non accompagnés), jusqu'à l'orientation vers les services d'accueil temporaire ou vers les autres départements au titre de la répartition nationale.

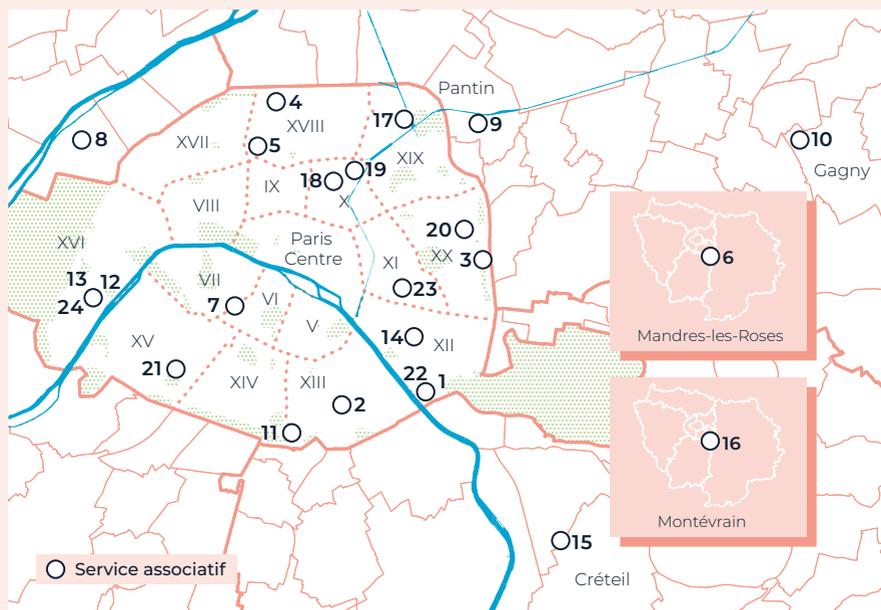
Une fois qu'ils sont en accueil temporaire, les MNA sont suivis par le SEMNA (Secteur des mineurs non accompagnés) en vue d'une orientation vers un service d'accueil pérenne.

Sommaire

Maraude/Service d'accueil de nuit – Hors la rue/Aurore	p.179
Accueil des mineurs non accompagnés (AMNA) – FTDA	p.180
Halte Oasis – Coallia	p.182
Maisons d'accueil temporaire pour MNA Ney-Strasbourg – FTDA	p.183
Maison d'accueil et d'orientation – FTDA	p.185
Les Mandrions – Coallia	p.186
Clair Matin Grégoire – Esperem	p.187
Foyer Nazareth – Fondation Armée du Salut	p.188
Pangea – Aurore	p.189
Plateforme Ubuntu Gagny – Aurore	p.190
SAMSA – Fondation Grancher	p.191
Plateforme Ludovic Pavon – Fondation Apprentis d'Auteuil	p.192
Service Oscar Romero – Fondation Apprentis d'Auteuil	p.193
Synergie – ANRS	p.194
Mie Estrella – FTDA	p.195
CEFP D'Alembert – Service des établissements parisiens	p.196
Latitudes (ARCHIPEL/L'Agenda) – Groupe SOS Jeunesse	p.197
Dis 75 – Croix-Rouge française	p.199
MNActiv' – Equalis	p.200
Savea 75 – Espoir CFDJ	p.201
MMina – Urgence Jeunes	p.202
PAJA – Aurore	p.203
Palais de la Femme – Fondation Armée du Salut	p.204
Plateforme René Cassin – Fondation Apprentis d'Auteuil	p.205

Cartographie mineurs non accompagnés

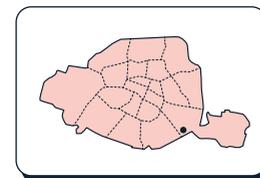
PARIS ÉLARGI



1 Maraude/Service d'accueil de nuit – Hors la rue/Aurore (XII ^e)	p.179	13 Oscar Romero – F. Apprentis d'Auteuil (XVI ^e)	p.193
2 AMNA – FTDA (XIII ^e)	p.180	14 Synergie – ANRS (XII ^e)	p.194
3 Halte Oasis Coallia (XX ^e)	p.182	15 Mie Estrella – FTDA (94)	p.195
4 Maison Ney-Strasbourg – FTDA (XVIII ^e)	p.183	16 CEFP D'Alembert – Service des établissements parisiens (77)	p.196
5 Maison d'accueil et d'orientation – FTDA (XVIII ^e)	p.185	17 Latitudes – Gpe SOS Jeunesse (XIX ^e)	p.197
6 Les Mandrions – Coallia (94)	p.186	18 Dis 75 – Croix Rouge française (X ^e)	p.199
7 Clair Matin Grégoire – Esperem (VI ^e)	p.187	19 MNActiv' – Equalis (X ^e)	p.200
8 Foyer Nazareth – Armée du Salut (XI ^e)	p.188	20 Savea 75 – Espoir CFDJ (XX ^e)	p.201
9 Pangea – Aurore (93)	p.189	21 MMinA – Urgence Jeunes (XV ^e)	p.202
10 Ubuntu – Aurore (93)	p.190	22 PAJA – Aurore (XII ^e)	p.203
11 SAMSA – F. Grancher (XIV ^e)	p.191	23 Palais de la Femme – F. Armée du Salut (XI ^e)	p.204
12 Plateforme Ludovic Pavoni – F. Apprentis d'Auteuil (XVI ^e)	p.192	24 Plateforme René Cassin – F. Apprentis d'Auteuil (XVI ^e)	p.205

Maraude/Service d'accueil de nuit – Hors la rue/Aurore

PRIMO-ACCUEIL

**GESTIONNAIRE :**

Associations Hors la rue et Aurore

MARAUDE :

Mathilde Archambault
06 47 93 65 79
mathilde.archambault@horslarue.org

SERVICE ACCUEIL**DE NUIT :**

20 boulevard Poniatowski,
75012 Paris
Bouchra Hajji
06 52 60 48 80
b.hajji@aurore.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

12 places

PUBLIC :

MNA non demandeur d'une protection et/ou cumulant des périodes importantes d'errance

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

► Maraudes de suivi pluridisciplinaire régulières sur les lieux d'errance afin de permettre l'organisation d'activités collectives avec les jeunes et l'instauration de temps de rupture, notamment via un local d'appui parisien. Favoriser les temps d'échange et de médiation avec les habitants du quartier de la Goutte d'or.

► Mise en place de suivis éducatifs et sanitaires individualisés sur différents lieux de prise en charge (abri de nuit, permanence d'accès aux droits et aux soins, autres structures), du fait de la continuité jour/nuit et de la bonne communication entre les deux équipes.

► Entretien d'un réseau partenarial permettant l'échange d'informations et de pratiques concernant ces publics.

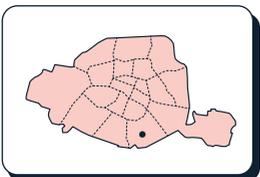
► Contribution à la conduite d'une recherche d'actions spécifiques sur les profils, parcours et projets des jeunes rencontrés.

► Animation des temps de sensibilisation à destination des partenaires. L'équipe de maraude intervient de 10h à 22h 7j/7.

Admission : Orientation via la maraude.

Accueil des mineurs non accompagnés (AMNA) – FTDA

PRIMO-ACCUEIL



GESTIONNAIRE :

Association France Terre d'Asile (FTDA)

DIRECTRICES

DÉPARTEMENTALES :

Beatrix Allan
(AMNA Évaluation)
Ann Bertin
(AMNA Mise à l'abri)

DIRECTRICE :

Lucie Delahaie

ADRESSE :

127 rue de Tolbiac,
75013 Paris

TÉL. :

01 88 40 68 58

MAIL :

ballan@france-terre-
asile.org
abertin@france-terre-
asile.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

200 places

TRANCHE D'ÂGE :

jeunes en attente
d'évaluation de minorité

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

L'établissement « Accueil des mineurs non accompagnés » (AMNA), géré par FTDA, est en charge de deux missions réparties sur deux services distincts :

- ▶ un service d'évaluation de minorité et d'isolement des personnes se déclarant mineures et privées de la protection de leur famille : l'AMNA « Évaluation » ;
- ▶ un service de mise à l'abri en hébergement diffus dans l'attente de cette évaluation : l'AMNA « Mise à l'abri ». Un accompagnement éducatif y est proposé aux jeunes durant cette période.

SERVICES

▶ AMNA Évaluation

127 rue de Tolbiac, 75013 Paris
01 88 40 68 58

Directrice : Béatrix Allan

▶ AMNA Mise à l'abri

71-73 rue Archereau, 75019 Paris
01 40 82 74 20

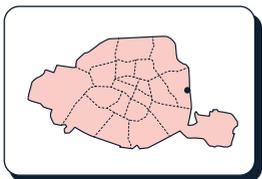
Directrice : Céline Anasse

Admission : Les jeunes se présentent directement au service d'évaluation. La procédure d'évaluation de minorité est établie en lien avec la Cellule d'évaluation et d'orientation des mineurs non accompagnés (CEOMNA), rattachée au pôle parcours de la SDPPE.



Halte Oasis – Coallia

PRIMO-ACCUEIL



GESTIONNAIRE :

Association Coallia

DIRECTEUR :

Benjamin Caramelle

CHEFFE DE SERVICE :

Tania Ntamabiki

ADRESSE :

46 rue Lumière,
75020 Paris

TÉL. :

06 34 99 10 14

MAIL :

mna.loasiscoallia@gmail.
com

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

50 places

TRANCHE D'ÂGE :

jeunes en attente
d'évaluation de minorité
(garçons)

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le centre d'accueil l'OASIS est ouvert aux migrants en demande d'une évaluation de leur minorité. L'objectif du centre est d'assurer auprès des jeunes primo-arrivants une protection quotidienne et immédiate. La mise à l'abri est avant tout un service de protection du jeune. La réponse à ses besoins primordiaux est la priorité: logement, habillement, alimentation et premiers soins médicaux. Ainsi, les jeunes peuvent trouver un peu de répit et se voir proposer des activités sportives ou culturelles.

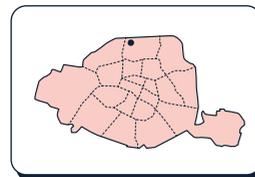
Le centre étant fermé en journée, l'accueil y est prioritairement assuré en faveur des garçons les plus autonomes et n'admet pas de jeunes présentant une vulnérabilité importante et/ou manifeste.

Admission :

Cet établissement n'est pas en accès direct. L'orientation se fait via l'AMNA en journée ou via la MAE Eleanor Roosevelt à partir de 18 h.

Maisons d'accueil temporaire pour MNA Ney-Strasbourg – FTDA

PRIMO-ACCUEIL ET ACCUEIL TEMPORAIRE



GESTIONNAIRE :

Association France Terre
d'Asile (FTDA)

DIRECTEUR :

Imad El Korri

ADRESSE :

99, boulevard Ney,
75018 Paris

TÉL. :

07 57 42 07 46

MAIL :

ielkorri@france-terre-
asile.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

55 places

TRANCHE D'ÂGE :

13-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

▶ Assurer un accueil immédiat, inconditionnel, provisoire et adapté aux besoins des mineurs isolés étrangers vulnérables ;

▶ Assurer un accompagnement administratif et socio-éducatif individualisé (socialisation, autonomisation, insertion sociale, animation et étayage culturel) ;

▶ Mener une évaluation étayée avec observation et préconisation d'orientation des jeunes sur des dispositifs pérennes en concertation avec le Sec-teur éducatif mineur non accompagné (SEMNA) ;

▶ Accompagner vers les dispositifs de soins de santé physique et/ou psychologique ;

▶ Dispenser quotidiennement un accompagnement pédagogique avec des cours de français langue étrangère et préparer à la scolarisation au sein de l'Éducation nationale.

Les maisons d'accueil provisoire ont pour vocation de prendre en charge des jeunes mineurs isolés étrangers dont la vulnérabilité prévient leur prise en charge sur des dispositifs en diffus ou fermés en journée.

Les 4 critères de vulnérabilité, non cumulatifs, retenus sont les suivants :

- ▶ l'âge (s'ils ont moins de 15 ans) ;
- ▶ le genre (si ce sont des filles) ;
- ▶ l'état de santé physique ;
- ▶ l'état de santé psychique.

Les mineurs concernés sont accueillis selon deux modalités : la mise à l'abri d'urgence et l'accueil temporaire. L'équipe alterne les présences en semaine et week-end sur les tranches horaires suivantes : 8 h-16 h/9 h-17 h/10 h-19 h et 14 h-22 h.

Des agents de médiation assurent une présence quotidienne de 22 h à 8 h.

SERVICES

► Maison d'accueil temporaire pour MNA – Ney

(30 places – 13-18 ans)

99 boulevard Ney, 75018 Paris

01 53 39 10 00

► Maison d'accueil temporaire pour MNA –

Strasbourg (25 places – 13-18 ans)

20 boulevard Strasbourg, 75010 Paris

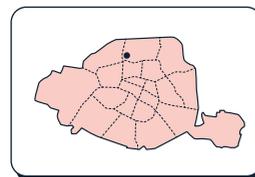
01 42 81 73 20

Admission : via le chef de service.



Maison d'accueil et d'orientation – FTDA

ACCUEIL TEMPORAIRE



GESTIONNAIRE :

Association France Terre d'Asile (FTDA)

DIRECTRICE :

Sylvie Tajeddine

ADRESSE :

18 villa Saint-Michel,
75018 Paris

TÉL. :

01 42 28 00 12

MAIL :

stajeddine@france-terre-asile.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

100 places

TRANCHE D'ÂGE :

13-18 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Service d'accueil, d'évaluation et d'orientation pour mineurs non accompagnés faisant l'objet d'un primo-placement.

L'établissement assure un suivi et un accompagnement socio-éducatif individualisé. Il travaille sur 4 axes principaux :

- besoins de santé ;
- scolarité ;
- évaluation de la situation administrative et consolidation de l'identité ;
- évaluation sociale en vue d'une proposition d'orientation à dix semaines vers un dispositif de prise en charge pérenne adapté.

L'hébergement des jeunes est assuré en collectif et le fonctionnement est accolé à des accueils de jour.

SERVICES

► Maison d'accueil et d'orientation Villa Saint-Michel

18 villa Saint-Michel, 75018 Paris

Chef de service : Saül Jacinthe
sjacithe@france-terre-asile.org

► Maison d'accueil et d'orientation Clos des rosiers

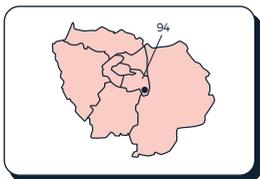
136 avenue de Paris, 92320 Châtillon

Cheffe de service : Éline Arfeuille
earfeuille@france-terre-asile.org

Admission : via le chef de service.

Les Mandrions – Coallia

FOYERS MNA VULNÉRABLES



GESTIONNAIRE :

Association Coallia

DIRECTEUR :

Benjamin Caramelle

ADRESSE :

6 rue du Général Leclerc
94520, Mandres-les-Roses

TÉL. :

01 75 48 85 21

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

30 places

TRANCHE D'ÂGE :

14-21 ans (garçons)

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

L'établissement accueille des Mineurs non accompagnés (MNA) vulnérables bénéficiant d'une Ordonnance de placement provisoire (OPP) ou d'une mesure d'assistance éducative. Le foyer assure l'accompagnement éducatif permettant l'accès à l'autonomie des jeunes à leur sortie du dispositif. Le foyer « Les Mandrions » a la spécificité d'accueillir de jeunes MNA vulnérables, pour de l'accompagnement pérenne. Il peut s'agir de jeunes ayant des fragilités au niveau physique, psychologique ou un besoin d'accompagnement renforcé avant la fin de leur prise en charge.

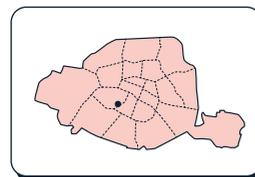
Cheffe de service: Yasmina Tlili
yasmina.tlili@coallia.org

Coordinatrice: Nzi Bettychampany
betty-champany.nzeyi@coallia.org

Admission: cheffe de service.

Clair Matin Grégoire – Esperem

FOYERS MNA VULNÉRABLES



GESTIONNAIRE :

Esperem

DIRECTEUR·RICE :

en cours de recrutement

ADRESSE :

83 rue de Sèvres,
75006 Paris

TÉL. :

01 44 16 00 94
01 44 16 88 91

MAIL :

josiane.ripert@esperem.org

CHEFFE DE SERVICE :

Stéphanie Lesueur-Amour
stephanie.lesueur-amour@esperem.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

42 places

TRANCHE D'ÂGE :

14-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le service accueille les mineurs non accompagnés (MNA) vulnérables dans un service collectif de 42 places avec un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle.

Le service comporte deux unités de vie qui travaillent des axes différents:

► **les jeunes primo-arrivants:** accompagnement de proximité avec la mise en place d'une scolarité, formation/accompagnement à la maîtrise de la langue française, évaluation de la situation administrative, début des démarches administratives de régularisation en vue de la majorité et accompagnement à la vie quotidienne ;

► **le Service de préparation à la vie autonome (SPAVA):** accompagne le développement de la vie autonome à travers des actions visant la consolidation de l'autonomie financière et l'accompagnement à un projet d'hébergement.

Les jeunes sont hébergés en chambres partagées et quelques chambres individuelles au SPAVA. Les repas sont pris dans la structure attenante au foyer. L'équipe est composée d'éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, auxiliaires socio-éducatifs, maîtresse de maison, infirmière, psychologue, agents d'entretien, secrétaire et cheffe de service.

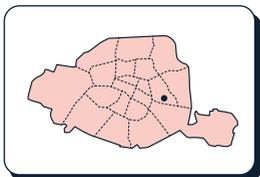
► **Foyer Clair Matin Grégoire**

83 rue de Sèvres, 75006 Paris
01 44 16 88 91

Admission: cheffe de service
secretariat.cmg@esperem.org

Foyer Nazareth – Fondation Armée du Salut

FOYER MNA VULNÉRABLES ET SEMI-AUTONOMES



GESTIONNAIRE :

Fondation Armée du Salut

DIRECTRICE ADJOINTE :

Aurore Vayssettes

ADRESSE :

52 boulevard d'Argenson
92200 Neuilly-sur-Seine

TÉL. :

01 48 28 21 38

MAIL :

aurore.vayssettes@armee
dusalut.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

32 places MNA
dont 5 vulnérables

TRANCHE D'ÂGE :

14-21 ans

**MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT
ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE**

Accompagnement global de Mineurs non accompagnés (MNA) réalisé par les travailleurs sociaux. L'accompagnement individuel des jeunes accueillis se compose de 3 volets :

- ▶ l'accompagnement professionnel ;
- ▶ l'accompagnement administratif et juridique ;
- ▶ l'accompagnement au quotidien.

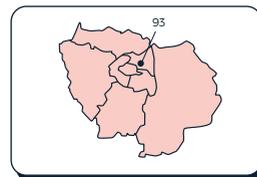
Sur le site du foyer Nazareth, 32 MNA sont pris en charge en chambre individuelle, parmi lesquels : 27 mineurs autonomes et 5 MNA vulnérables (mineurs ou majeurs).

Cheffe de service : Solène Dasque
solene.dasque@armeedusalut.fr

Admission : cheffe de service.

Pangea – Aurore

FOYER MNA VULNÉRABLES ET SEMI-AUTONOMES



GESTIONNAIRE :

Aurore

DIRECTEUR :

Hédi Affes

ADRESSE :

5 rue Delizy, 93500 Pantin

TÉL. :

01 84 17 03 99

MAIL :

pangea@aurora.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

50 places dont 9
vulnérables

TRANCHE D'ÂGE :

17-21 ans

**MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT
ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE**

Accompagnement global et hébergement de mineurs isolés pris en charge tardivement par l'ASE (30 places) et de mineurs isolés vulnérables (9 places). Le service propose 18 places en foyer collectif en chambres copartagées et 21 places en appartements diffus. L'équipe éducative assure un accompagnement socio-éducatif global (administratif, santé, psychique, scolarité, professionnel, culturel, etc.) ainsi qu'un accompagnement vers l'autonomie avec une logique de parcours (du collectif vers le diffus/du statut de « vulnérable » vers un statut dit « classique »).

▶ **Service MNA Pangea**

5 rue Delizy, 93500 Pantin

Tél.: 01 84 17 03 99

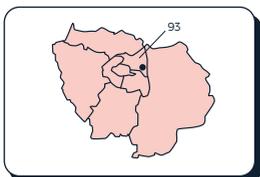
Mail: pangea@aurora.asso.fr

Chef de service : Samir Sadi Haddad
s.sadihaddad@aurora.asso.fr

Admission : chef de service.

Plateforme Ubuntu Gagny – Aurore

FOYER MNA VULNÉRABLES ET AUTONOMES



GESTIONNAIRE :

Aurore

DIRECTEUR :

Hédi Affes

ADRESSE :

65 chemin des Bourdons,
93210 Gagny

TÉL. :

01 85 12 02 99

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

30 vulnérables
+ 8 semi-autonomie
+ 30 autonomes

TRANCHE D'ÂGE :

13-21 ans et 16-21ans

**MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT
ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE**

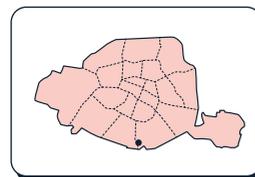
Prise en charge globale d'un public mineur non accompagné, vulnérable du point de vue de l'âge, du genre et du soin. Collectif permettant l'accueil de 30 jeunes et un service de semi-autonomie pour 8 jeunes et 30 places d'autonomie. Accompagnement vers l'autonomie, l'insertion, le soin et la régularisation de la situation administrative.

Chef de service: Romeo Aurier
r.aurier@aurore.asso.fr

Admission: chef de service.

SAMSA – Fondation Grancher

MNA SEMI-AUTONOMES



GESTIONNAIRE :

Fondation Grancher

DIRECTRICE :

Maria Hilali

ADRESSE :

6 boulevard Jourdan,
75014 Paris

TÉL. :

01 45 81 30 44

MAIL :

m.hilali@fondation-
grancher.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

30 places dont 2
en accueil familial

TRANCHE D'ÂGE :

14-21 ans

**MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT
ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE**

Le Service d'accueil pour mineurs en semi-autonomie (SAMSA) est dédié à l'accueil de 30 jeunes Mineurs non accompagnés (MNA) âgés de 14 à 18 ans. Ce service propose un accompagnement éducatif vers l'autonomie, avec un accent porté sur l'accès aux soins et sur la prévention des conduites à risque.

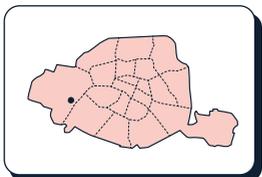
Un suivi administratif renforcé en vue de la régularisation, un suivi psychologique et une préparation à la sortie (détermination d'un projet socioprofessionnel) sont proposés. Le SAMSA prépare à la réorientation en structure d'autonomie à 18 ans en lien avec le Secteur éducatif mineurs non accompagnés (SEMNA).

Cheffe de service: Gisèle Alexis
g.alexis@fondation-grancher.org

Admission: cheffe de service.

Plateforme Ludovic Pavoni – Fondation Apprentis d'Auteuil

MNA SEMI-AUTONOMES



GESTIONNAIRE :

Fondation Apprentis d'Auteuil

DIRECTRICE :

Nathalie Le Guenec

ADRESSE :

40 Rue Jean de la Fontaine,
75016 Paris

TÉL. :

01 44 14 73 05

MAIL :

mecs.sainte-therese@
apprentis-auteuil.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

36 places

TRANCHE D'ÂGE :

14-21 ans (garçons)

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

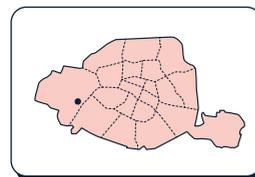
La MECS Sainte-Thérèse héberge 72 jeunes âgés de 14 à 21 ans, sur la plateforme pour Mineurs non accompagnés (MNA). L'établissement est ouvert toute l'année. Il accueille, éduque et insère des jeunes confiés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). La MECS a pour vocation d'accompagner ces jeunes à devenir des adultes responsables et autonomes. L'objectif est de les insérer dans la société, de les rendre capables de faire des choix, de les assumer, d'agir sur leur milieu et leur environnement. Les jeunes MNA confiés bénéficient d'un accompagnement (social, administratif, d'accès à la formation et à l'emploi), afin de garantir leur insertion socioprofessionnelle, et ainsi leur passage à la vie autonome.

Chef de service: Éric Tribout

Admission: Delphine Richter
mecs.sainte-therese@apprentis-auteuil.org

Service Oscar Romero – Apprentis d'Auteuil

MNA SEMI-AUTONOMES



GESTIONNAIRE :

Fondation Apprentis d'Auteuil

DIRECTEUR :

Xavier David

ADRESSE :

40, rue Jean de la Fontaine,
75016 Paris

TÉL. :

01 45 81 30 44

MAIL :

xavier.david@apprentis-
auteuil.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

39 places

TRANCHE D'ÂGE :

14-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le service a pour vocation d'accompagner les jeunes MNA à devenir des adultes responsables et autonomes, insérés dans la société française, capables de faire des choix, de les assumer, d'agir sur leur milieu et leur environnement. Chaque jeune est accompagné pas à pas afin de garantir son insertion sociale et professionnelle. Un parcours personnalisé d'accès à l'autonomie est élaboré pour construire le projet de chaque jeune. L'accompagnement dure 12 mois (renouvelable une fois pour 6 mois).

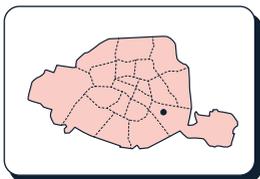
Le jeune est accompagné dans toutes ses démarches administratives afin de sécuriser sa situation en France (demande de titre de séjour, etc.). Toutes les actions menées visent à le préparer à être autonome dans ses démarches dès la fin de sa prise en charge au service Oscar Romero. Grâce à une équipe pluridisciplinaire et à de solides partenariats, par le biais d'actions individuelles ou collectives menées à l'intérieur ou à l'extérieur du service, les jeunes sont accompagnés de manière globale autour de cinq axes thématiques : l'accompagnement à la santé, l'accompagnement dans la scolarité et l'apprentissage du français, l'accompagnement vers la formation et l'emploi, l'accompagnement à la gestion de la vie quotidienne (logement et budget), l'accompagnement à la citoyenneté, aux sports et aux loisirs.

Chef de service: Antoine Vallet
antoine.vallet@apprentis-auteuil.org

Admission: oscar.romero@apprentis-auteuil.org

Synergie – ANRS

MNA SEMI-AUTONOMES



GESTIONNAIRE :

ANRS

DIRECTEUR :

Alexandre Divet

ADRESSE :

9 rue Jacques Hillairet
75012 Paris

TÉL. :

01 87 76 05 15

MAIL :

synergie@anrs.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

40 places

TRANCHE D'ÂGE :

14-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le service accueille les MNA en appartements partagés. Il apporte un soutien à l'autonomie et à l'insertion sociale, un accompagnement dans la mise en œuvre d'un projet de scolarisation/formation, dans les démarches administratives ainsi que pour la prise en compte des besoins fondamentaux.

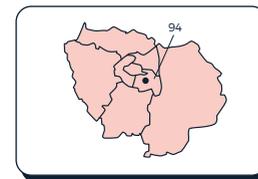
Un hébergement en appartement partagé est proposé à Paris ou en petite couronne. Un travail de partenariat est mis en place en fonction des besoins identifiés.

Chef de service: Stéphane Baron

Admission: directeur ou chef de service
synergie@anrs.asso.fr

Mie Estrella – FTDA

MNA SEMI-AUTONOMES



GESTIONNAIRE :

Association France Terre d'Asile (FTDA)

DIRECTRICE :

Amelie Ripoche

ADRESSE :

112/120, chemin Vert
des Mèches, 94000 Créteil

TÉL. :

01 56 29 10 60

MAIL :

mie-estrella@france-terre-asile.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

39 places

TRANCHE D'ÂGE :

14-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Accompagnement vers l'autonomie de MNA pris en charge par l'ASE de Paris par le biais d'un jugement pérenne.

L'établissement travaille sur 3 périodes:

- ▶ 1^{ère} période: hébergement collectif, classe interne intensive de préparation à l'entrée en apprentissage, stages en entreprise, définition d'un projet professionnel.
- ▶ 2^e période: hébergement en Foyer de jeunes travailleurs (FJT) studio double, première année de CAP en apprentissage en CFA, préparation à la sortie en logement autonome, obtention du titre de séjour, orientation vers un logement.
- ▶ 3^e période: post-suivi de deux mois dans le logement et sortie des effectifs.

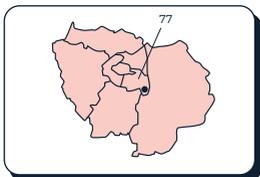
Hébergement en foyer collectif la première année, en Foyer de jeunes travailleurs (FJT) studio double la deuxième année. Accompagnement éducatif autour de l'insertion professionnelle par le biais d'une formation qualifiante courte type CAP en apprentissage. Classe interne de préparation à l'entrée en CAP (alphabétisation, mathématiques, histoire, sciences, initiation au numérique et PSE). Orientation vers un CAP en apprentissage - ouverture d'un compte en banque. Consolidation de l'état civil et demande de titre de séjour dès que possible. Demande de logement type FJT ou résidence étudiante, dès que le jeune est en situation d'emploi.

Cheffe de service: Solenn Guillevic
sguillevic@france-terre-asile.org

Admission: cheffe de service.

CEFP D'Alembert – Service des établissements parisiens

MNA SEMI-AUTONOMES



GESTIONNAIRE :

Établissement en régie de la Ville de Paris

DIRECTEUR :

Lionel Perrin

ADRESSE :

150 avenue Thibaud de Champagne,
77144 Montévrain

TÉL. :

01 60 31 50 20

MAIL :

lionel.perrin@paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

70 places

TRANCHE D'ÂGE :

16-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Création au CEFP D'Alembert d'un service d'accueil séquentiel de 6 places dédié à l'accompagnement des prémajeurs MNA. Ce dispositif a pour objet l'accueil, l'évaluation et l'orientation pour des prémajeurs MNA primo-arrivants dans le dispositif de la protection de l'enfance parisien à un âge proche de la majorité (17 ans et plus). Il vise à mettre en place un accompagnement éducatif et d'insertion professionnelle (acquisition et apprentissage de la langue française permettant de parvenir à intégrer une formation qualifiante, parcours de découverte des métiers), un suivi santé et psychologique, ainsi qu'un travail autour de l'intégration des jeunes (ouverture sur l'extérieur, régularisation des conditions de séjour).

SERVICES

► SAISP (16-21 ans)

Mourad Imamouine
mourad.imamouine@paris.fr

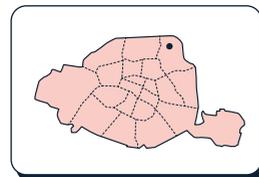
► SEJAF (16-21 ans)

Jacques Marie
jacques.marie@paris.fr

Admission : chef de service.

Latitudes (Archipel/ L'Agenda) – Groupe SOS Jeunesse

MNA SEMI-AUTONOMES



GESTIONNAIRE :

Groupe SOS JEUNESSE

DIRECTEUR :

Julian Auzou

DIRECTEUR ADJOINT :

Sylvain Brothier

ADRESSE :

12 rue Fromentin,
75009 Paris

TÉL. :

01 87 76 05 15

MAIL :

julian.auzou@groupe-sos.org
sylvain.cousseau@groupe-sos.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

160 places dont 12
vulnérables

TRANCHE D'ÂGE :

16-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

L'hébergement et l'accompagnement de mineurs, puis jeunes majeurs non accompagnés, orientés par le SEMNA s'appuient sur la définition d'un projet éducatif d'intervention individualisé actualisable (DIPC ou Contrat de séjour), qui précise pour chaque jeune ses objectifs et les moyens déployés. Le service prépare à la sortie du dispositif de protection de l'enfance vers le droit commun, en travaillant autour de la citoyenneté, l'emploi et le logement.

La tenue d'un logement et la gestion d'un budget alloué leur permet d'appréhender le « devenir autonome », soutenu par un accompagnement de proximité, permettant de poser un cadre structurant et de valoriser leurs avancées.

Les jeunes disposent d'une chambre individuelle dans un logement partagé ou dans un studio. Les hébergements sont diffus dans des immeubles d'habitation.

Public MNA mixte. 6 places peuvent être attribuées à des MNA plus fragiles, notamment des MNA bénéficiant également d'un suivi par la protection judiciaire de la jeunesse.

► Archipel

14 place de l'Argonne, 75019 Paris
01 44 89 83 50
archipel@groupe-sos.org
Cheffe de service : Clémence Barre
clemence.barre@groupe-sos.org

► **L'Agenda**

32 rue de Cambrai, 75019 Paris

01 40 18 96 20

lagenda@groupe-sos.org

Chef de service : Souourou Hungbo

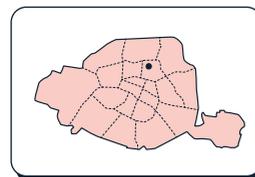
souourou.hungbo@groupe-sos.org

Admission : chef de service.



Dis 75 – Croix-Rouge française

MNA AUTONOMES



GESTIONNAIRE :

Croix-Rouge française

DIRECTEUR :

Soufyane Ellouze

ADRESSE :

47 boulevard de Belleville,
75011 Paris

TÉL. :

01 84 83 11 90

MAIL :

soufyane.ellouze@croix-
rouge.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

85 places

TRANCHE D'ÂGE :

15-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Insertion sociale et professionnelle de jeunes mineurs et majeurs non accompagnés autonomes confiés à l'Aide sociale à l'enfance de Paris.

Hébergement en appartement partagé (3 ou 2) pour les mineurs, et studios pour les majeurs.

L'accompagnement socioprofessionnel est réalisé par 4 travailleurs sociaux. Une formatrice en Français langue étrangère (FLE) permet d'accueillir des jeunes autonomes mais dont le niveau de français ou de scolarité ne permet pas une insertion socioprofessionnelle en vue d'une sortie positive de l'Aide sociale à l'enfance.

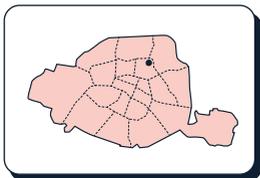
Cheffe de service : Iza Zmirli

iza.zmirli@croix-rouge.fr

Admission : cheffe de service.

MNActiv' – Equalis

MNA AUTONOMES



GESTIONNAIRE :

Equalis

DIRECTRICE :

Adeline Poulain

ADRESSE :

221 rue Lafayette,
75010 Paris

TÉL. :

06 76 74 55 67

MAIL :

secretariatintegration78@
equalis.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

76 places dont 26
vulnérables

TRANCHE D'ÂGE :

16-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

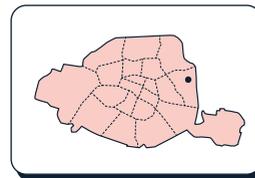
- ▶ Accueillir et accompagner vers l'autonomie les mineurs non accompagnés sur le territoire de Paris.
- ▶ Contribuer à la coconstruction et à la mise en œuvre du projet de vie individualisé avec le jeune et en lien avec les services départementaux.
- ▶ Garantir des modalités de prise en charge assurant un cadre sécurisant aux jeunes.
- ▶ Favoriser une insertion des mineurs non accompagnés.
- ▶ Développer un réseau autour et dans la continuité de la prise en charge globale proposée.

Cheffe de service: Sarra Sadfi
sarra.sadfi@equalis.org
07 88 11 85 38

Admission: mna75@equalis.org

Savea 75 – Espoir CFDJ

MNA AUTONOMES



GESTIONNAIRE :

Espoir CFDJ

DIRECTRICE :

Laure Okou

ADRESSE :

19 rue de la Dhuis,
75020 Paris

TÉL. :

01 42 02 49 56

MAIL :

savea75@espoir-cfdj.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

50 places

TRANCHE D'ÂGE :

16-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le service d'accompagnement vers l'autonomie a pour mission d'accompagner les jeunes mineurs non accompagnés, en leur permettant d'accéder à une plus grande autonomie, dans le cadre de leur quotidien concernant la santé, l'hébergement, la formation, l'emploi et la régularisation de leur séjour sur le territoire. L'objectif est de les préparer à leur sortie de service de l'Aide sociale à l'enfance, et leur insertion sociale et citoyenne.

Dans cette perspective, l'équipe soutient les jeunes dans leur accès à l'autonomie et dans leur prise de décision concernant leurs choix de vie. Elle leur transmet les bases fondamentales des normes et usages sociaux de la société française.

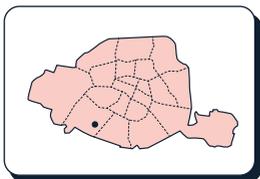
Les jeunes bénéficient d'un accompagnement global et spécifique vers l'accès à l'autonomie et en fonction des problématiques individuelles: éducatif, soin, juridique, préparation à la sortie, insertion sociale, accès au droit commun. Profil autonome à très autonome.

Chef de service: Bouchaïb Zougari
zougari.bouchaib@espoir-cfdj.fr

Admission: chef de service.

MMina – Urgence Jeunes

MNA AUTONOMES



MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le dispositif Majeurs-Mineurs non accompagnés (MMina) a pour vocation d'accueillir et d'accompagner des mineurs et des jeunes majeurs autonomes.

Les services proposés sont l'accès à un hébergement dans le diffus (résidence sociale, appartement en collectif ou en individuel, foyer jeunes travailleurs, etc.), un soutien dans la réalisation du parcours scolaire et professionnel ainsi que l'aide aux démarches administratives (consolidation état civil en lien avec les autorités consulaires, régularisation du droit au séjour, etc.). Des aides matérielles sont apportées (hygiène, habillement, transports, fournitures scolaires, argent de poche ainsi qu'un soutien dans le parcours santé: ouverture de droits, accès aux soins, etc.). Il est proposé un accès à des activités sportives, culturelles et de loisirs, contribuant à l'épanouissement personnel ainsi qu'un accompagnement à la préparation de sortie du dispositif.

Cheffe de service: Béatrice Lienhart

Admission: admissions@urgence-jeunes.fr

GESTIONNAIRE :

Association Urgence
Jeunes

DIRECTEUR :

Joachim Escaffre

DIRECTRICE ADJOINTE :

Sylvie Carcel

ADRESSE :

6-18 rue de Cronstadt,
75015 Paris

TÉL. :

01 45 45 10 15

MAIL :

contact@urgence-jeunes.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

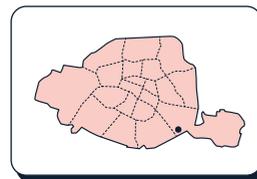
100 places

TRANCHE D'ÂGE :

16-21 ans

PAJA – Aurore

MNA AUTONOMES



MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le service PAJA (Plateforme d'accompagnement des jeunes en voie d'autonomisation) est un accueil de jour avec hébergement dans le diffus. Basée sur l'autonomie, la PAJA propose à ses jeunes un accompagnement social global, individualisé et personnalisé (hébergement, scolarité, santé, insertion professionnelle, démarches administratives, budget et gestion du quotidien), afin de les soutenir dans la construction de leur projet de vie.

Cheffe de service: Marie Sophie Dubarry
ms.dubarry@aurore.asso.fr

Admission: cheffe de service.

GESTIONNAIRE :

Aurore

DIRECTEUR :

Hédi Affes

ADRESSE :

20 boulevard Poniatowski,
75012 Paris

MAIL :

h.affes@aurore.asso.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

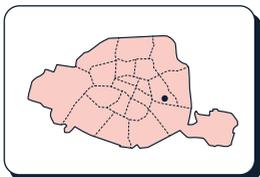
80 places

TRANCHE D'ÂGE :

18-21 ans

Palais de la Femme – Fondation Armée du Salut

MNA AUTONOMES



GESTIONNAIRE :

Fondation Armée du Salut

DIRECTRICE ADJOINTE :

Aurore Vayssettes

ADRESSE :

94 rue de Charonne,
75011 Paris

TÉL. :

01 46 59 30 11

MAIL :

schevillotte@armeetu
salut.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

27 places

TRANCHE D'ÂGE :

18-21 ans

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

Le service accompagne des jeunes majeurs de 18 à 21 ans (hébergement, santé, vie quotidienne et administratif). Le service accueille 27 jeunes majeurs (de 18 ans révolus à 21 ans), dans le cadre d'un Contrat jeune majeur signé avec la Ville de Paris. Il est destiné à l'accompagnement de mineurs non accompagnés autonomes. Les jeunes majeurs sont hébergés au Palais de la Femme, dans des studios individuels.

► Service MNA Palais de la Femme

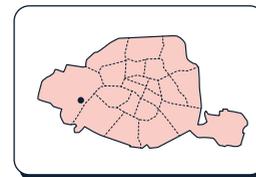
94 rue de Charonne, 75011 Paris
01 46 59 30 00

Cheffe de service: Aurore Vayssettes
aurore.vayssettes@armeetu.salut.fr

Admission: cheffe de service.

Plateforme René Cassin – Fondation Apprentis d'Auteuil

EXPERTISE JURIDIQUE MNA



GESTIONNAIRE :

Fondation Apprentis
d'Auteuil

DIRECTEUR :

Xavier David

ADRESSE :

40 rue Jean de la Fontaine,
75016 Paris

TÉL. :

01 44 14 43 31

MAIL :

mecs.sainte-therese@
apprentis-auteuil.org

CHEFFE DE SERVICE :

Soraya Guedjali
soraya.guedjali@
apprentis-auteuil.org

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

12 places

PUBLIC :

Travailleurs sociaux
parisiens

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ET SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE

La régularisation administrative conditionne la possibilité pour les jeunes de suivre sereinement un parcours social et professionnel en France. Afin de répondre à cet enjeu considérable, la plateforme René Cassin a pour objectif de renforcer les compétences professionnelles des travailleurs sociaux dans le domaine de la régularisation administrative des MNA sur le territoire parisien.

► **Les spécificités:** la plateforme René Cassin développe des actions d'expertise juridique et des actions d'ingénierie de formation.

► **Les formations:** la plateforme René Cassin organise des formations pour des groupes d'environ 12 personnes (éducateurs, intervenants socio-éducatifs, etc.). D'une durée de deux jours maximum, elles sont organisées pour le compte d'un seul établissement/service ou de plusieurs structures parisiennes, afin de favoriser les échanges entre travailleurs sociaux.

Financées par le Département de Paris, les formations s'articulent autour de six thématiques (des formations sur mesure peuvent néanmoins être organisées en fonction du plan de formation de chaque structure): les démarches relatives à la consolidation de l'état civil, la procédure de régularisation du droit au séjour, la procédure de droit d'asile, le droit à la nationalité française, la formation/l'emploi des MNA, les démarches de la vie quotidienne.

La pédagogie utilisée repose sur l'analyse de cas pratiques, des apports théoriques et l'interaction entre les participants. Des attestations de formation sont délivrées aux participants après chaque formation.

► **La permanence juridique** : la permanence juridique est accessible uniquement aux travailleurs sociaux parisiens. La mission principale de la permanence est d'apporter une expertise juridique sur des situations complexes de MNA : jeunes rencontrant des difficultés dans l'obtention de documents d'état civil, jeunes ne respectant pas certains critères d'admission au séjour, jeunes ayant essuyé un refus de titre de séjour, jeunes souhaitant enclencher une procédure contentieuse, jeunes ayant reçu une Obligation de quitter le territoire français (OQTF), etc. La permanence juridique peut être saisie du lundi au vendredi par téléphone, par mail et/ou sur rendez-vous.

Autres dispositifs de prévention/ scolarité/insertion



Certaines actions qui ne correspondent pas à des mesures de protection de l'enfance proprement dites sont néanmoins portées par des établissements parisiens ou soutenues financièrement par la Ville de Paris, car elles répondent à un enjeu de prévention ou d'étayage venant renforcer une prise en charge existante.

Au sein des établissements parisiens, des crèches et un relais parental bénéficient à la fois à un public de protection de l'enfance et aux habitants du quartier.

Des accueils de jour et services de suite proposent un accompagnement renforcé pour des jeunes majeurs bénéficiant d'un Contrat jeune majeur et d'un hébergement, et ayant besoin de consolider leur projet en vue d'une sortie positive de leur parcours à l'ASE.

Dans le secteur associatif, plusieurs services sont également positionnés en complément des mesures: ils peuvent renforcer l'accompagnement scolaire, le parcours d'insertion des adolescents et jeunes majeurs, ou venir simplement en appui des familles ou des établissements sur un volet particulier de l'accompagnement (en prévention des risques, notamment).

Cette diversité d'offres peut être constituée en Établissement ou services social ou médico-social – ESMS (tarifés) – ou être soutenue par la Ville de Paris sous forme de subvention.

Sommaire

Crèches, accompagnement parental

Relais parental Les Récollets – SEP, Ville de Paris	p.212
Crèche Centre maternel Michelet – SEP, Ville de Paris	p.213
Crèche EASEOP (Établissement de l'ASE de l'ouest parisien) – SEP, Ville de Paris	p.214
SEPPE D. Winnicott Olga Spitzer Service d'écoute psychologique parents-enfants	p.215
Les Pâtes au beurre	p.216
Estrelia – Hôpital mère-enfant	p.217
Service MOISE – A.G.E.	p.218
SAMELY – PEP 75	p.219

Scolarité/Insertion

Passerelle de remobilisation scolaire – Fondation Apprentis d'Auteuil	p.220
Service d'orientation spécialisé – Groupe SOS Jeunesse	p.221
Centre d'initiatives pour l'emploi des jeunes – Sauvegarde de l'adolescence	p.222

Accompagnement aux sortants de l'ASE

Repairs 75	p.223
Atout Cœur 75	p.223

Activités culturelles et sportives

Les Dimanches Solidaires	p.224
Tyo Story	p.224
Les Héritiers de la culture	p.225
Graines de mouvement	p.225

Parrainage/Mentorat

Parrains par Mille	p.226
Proximité	p.227
Les Ombres	p.228
Im'Pactes	p.229

Accompagnement de mineurs non accompagnés (MNA)

Centre Babel	p.230
Futur Au Présent	p.231
L'Abri de l'Espoir	p.231

Lutte contre les violences faites aux enfants/Écoute psychologique

Colosse aux pieds d'argile	p.232
L'Enfant Bleu – Enfance maltraitée	p.233
Collectif féministe contre le viol (CFCV)	p.233
AREVI	p.234
ParADOxes	p.234

Prévention des conduites à risque

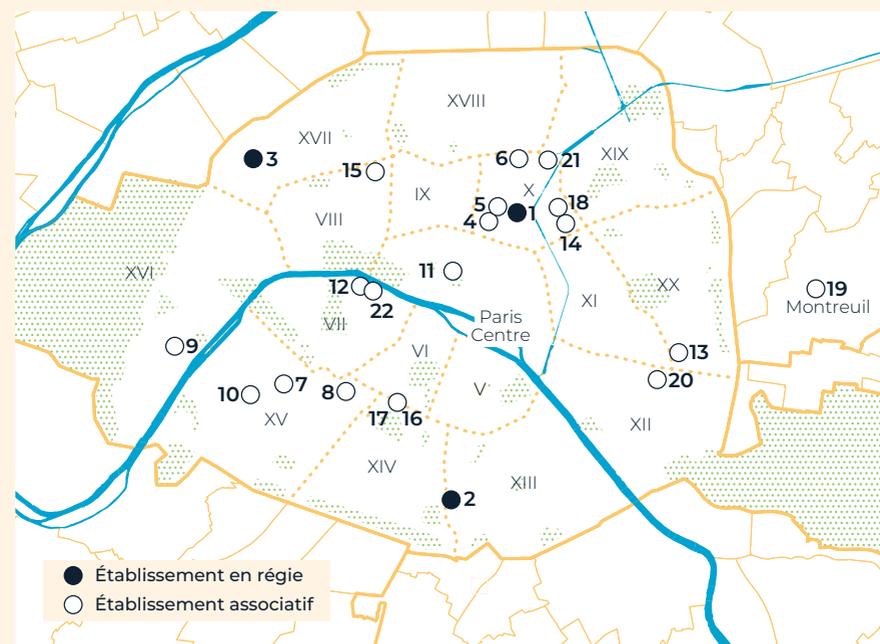
Amicale du Nid	p.235
Aurore/Asthéria	p.236
Oppelia	p.237

Aide à l'adoption

EFA 75	p.238
Ligare	p.239

Cartographie des autres dispositifs*

PARIS ÉLARGI



Crèches, accompagnement parental		Parrainage/mentorat	
1 Relais parental Les Récollets (X ^e)	p.212	13 Parrains par Mille (XX ^e)	p.224
2 Crèche Centre maternel Michelet (XIII ^e)	p.213	14 Proximité (X ^e)	p.225
3 Crèche EASEOP (XVII ^e)	p.214	15 Les Ombres (VIII ^e)	p.226
4 SEPPE D. Winnicott – Olga Spitzer (X ^e)	p.215	Accompagnement MNA	
5 Les Pâtes au beurre (X ^e)	p.216	16 Centre Babel (XIV ^e)	p.230
6 Estrelia – Hôpital mère-enfant (X ^e)	p.217	Lutte contre les violences faites aux enfants	
7 MOISE – Service A.G.E. (XV ^e)	p.218	17 Colosse aux pieds d'argile (XIV ^e)	p.232
8 SAMELY – PEP 75 (XV ^e)	p.219	18 ParADOxes (X ^e)	p.234
Scolarité/insertion		Prévention des conduites à risque	
9 Passerelle de remobilisation scolaire – Apprentis d'Auteuil (XVI ^e)	p.220	19 Aurore – Asthéria (93)	p.236
10 Service d'orientation spécialisé – SOS Jeunesse (XV ^e)	p.221	20 Oppelia (XII ^e)	p.237
11 CIEJ – Sauvegarde de l'adolescence (1 ^{er})	p.222	Aide à l'adoption	
Accompagnement aux sortants de l'ASE		21 EFA (X ^e)	p.238
12 REPAIRS 75 (VII ^e)	p.223	22 Ligare (VII ^e)	p.239

* Sont répertoriées les associations disposant d'un accueil de l'utilisateur

Relais parental Les Récollets – Ville de Paris

CRÈCHES, ACCOMPAGNEMENT PARENTAL

GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens (SEP)

CONTACT :

Élise Lucchi

DIRECTRICE ADJOINTE :

Cyrielle Clément

ADRESSE :

5 passage des Récollets,
75010 Paris

TÉL. :

01 40 38 85 00

MAIL :

annie.givernaud@paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

Établissement : 55 places
Relais parental : 15 places

TRANCHE D'ÂGE :

0-4 ans

SERVICE PROPOSÉ

Accueil des fratries, accueil d'urgence à titre subsidiaire, en cas de saturation du dispositif d'accueil d'urgence. La mission du foyer les Récollets s'inscrit dans les missions de prévention et protection de l'enfance conduites par l'ASE, à la suite de mesures administratives ou judiciaires. Ces missions se déclinent dans 4 services d'accueil : une pouponnière, un foyer (3-12 ans), un service d'accueil de jour (0-6 ans), un relais parental. L'accompagnement au quotidien des enfants accueillis, le soutien à la parentalité, la participation des enfants et des familles sont des axes fondamentaux du travail mené par les équipes.

► Le relais parental

6 places en simultané, possibilité jusqu'à 15 suivis.

Le relais parental offre aux familles la possibilité d'être relayées et prévenir le burn out parental, avec des durées d'accueil pensées en fonction des besoins de la famille. Ce service permet à l'enfant de vivre temporairement dans un cadre sécurisant et sans rupture avec son environnement social, scolaire et relationnel. L'accueil s'effectue sur la base d'un contrat de séjour, hors mesure de placement.

Cheffe de service : Annie Givernaud
annie.givernaud@paris.fr

Admission : sur orientation d'un professionnel (médecin ou secteur).

Crèche Centre maternel Michelet – Ville de Paris

CRÈCHES, ACCOMPAGNEMENT PARENTAL

GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens (SEP)

CONTACT :

Lionel Perrin

ADRESSE :

235-237 rue de Tolbiac,
75013 Paris

TÉL. :

01 45 65 14 41

MAIL :

dsol-centremichelet@paris.fr

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

relais crèche : 15 places

TRANCHE D'ÂGE :

0-3 ans

SERVICE PROPOSÉ

Le centre Michelet exerce une mission de prévention, d'accueil, d'accompagnement et de protection des enfants et familles qui lui sont confiés. Ces missions se déclinent dans 6 services d'accueil : un centre maternel et parental, une crèche, une pouponnière, un foyer (3-12 ans), un Service de placement à domicile (SEPAD) et un Service d'accueil de jour (SAJE).

La crèche accueille les enfants dont les mères sont hébergées au centre maternel ainsi que des enfants de 2 mois et demi à 3 ans du 13^e arrondissement. Cette mixité permet une ouverture tant aux mères du centre maternel qu'aux enfants pris en charge et aux riverains. La crèche compte 55 berceaux dont 9 sont réservés aux enfants du 13^e.

Crèche EASEOP – Ville de Paris

CRÈCHES, ACCOMPAGNEMENT PARENTAL

GESTIONNAIRE :

Ville de Paris, Service des établissements parisiens (SEP)

CONTACT :

Marine Cadorel

ADRESSE :

9 bis rue Jean-Baptiste Dumas, 75017 Paris

TÉL. :

01 53 81 83 00

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

39 places

TRANCHE D'ÂGE :

0-3 ans

SERVICE PROPOSÉ

La crèche de l'EAESOP possède une capacité d'accueil de 39 enfants dont 5 places réservées pour les enfants du quartier. La crèche, située au rez-de-chaussée de l'établissement, accueille les enfants des résidentes du centre parental à partir de 10 semaines, jusqu'aux 3 ans de l'enfant. Le centre parental et la crèche sont des services complémentaires qui mènent leurs actions en étroite collaboration.

Service d'écoute psychologique parents-enfants D. Winnicott – Olga Spitzer

CRÈCHES, ACCOMPAGNEMENT PARENTAL

ASSOCIATION :

Olga Spitzer

CONTACT :

Claire Maurice

ADRESSE :

9 cours des petites Écuries, 75010 Paris

TÉL. :

01 42 47 02 36

MAIL :

seppe.winnicott@olgaspitzer.asso.fr

PUBLIC :

familles confrontées à des situations de conflit familial

SERVICE PROPOSÉ

Le SEPPE est un service d'aide psychologique, par téléphone (numéro d'appel: 01 42 46 66 77) et sur place, centré sur les conflits parents-enfants. Il met en œuvre les actions suivantes :

- ▶ des entretiens soit téléphoniques (anonymes et gratuits), soit dans les locaux du service, de 8 h 30 à 18 h 30 destinés aux personnes directement confrontées aux problèmes (parents, préadolescents et adolescents, environnement proche qui évoque un cas, etc.);
- ▶ une orientation ou un accompagnement à l'issue d'un ou plusieurs entretiens (simple information, dialogue propre à désamorcer un conflit, possibilités de rencontres, préparation à une prise en charge thérapeutique et orientation vers une structure spécialisée);
- ▶ un accueil et une écoute téléphonique de 8 h 30 à 18 h 30 destinés aux « intervenants intermédiaires » en contact habituel avec les enfants et les familles (médecins, services de PMI, services sociaux polyvalents, enseignants, animateurs socio-éducatifs ou sportifs, etc.);
- ▶ des actions de formation spécifique à destination de professionnels sociaux et médico-sociaux;
- ▶ la diffusion d'informations à destination des professionnels sociaux, médico-sociaux et de santé. Le service organise également, deux fois par an, des rencontres avec les professionnels des secteurs médico-sociaux, sanitaires et sociaux parisiens (« Matinées de rencontres cliniques »).

Les Pâtes au beurre

CRÈCHES, ACCOMPAGNEMENT PARENTAL

ASSOCIATION :

Les Pâtes au beurre

RESPONSABLE :

Blandine Swyngedauw

ADRESSE :

19 rue de Paradis,
75010 Paris

TÉL. :

06 22 03 23 41

MAIL :

paris@patesaubeurre.fr

SITE WEB :

www.lespatesaubeurre.fr

PUBLIC :

parents d'enfants et
d'adolescents et futurs
parents

SERVICE PROPOSÉ

L'association Les Pâtes au beurre propose, à Paris, un accueil collectif, gratuit, anonyme et sans rendez-vous par des psychologues, psychiatres, psychanalystes et psychomotriciens, pour tous les parents d'enfants et d'adolescents et futurs parents qui s'interrogent sur le lien à leur(s) enfant(s) et adolescent(s). Les permanences sont proposées le lundi de 11 h 30 à 13 h 30, le mercredi de 9 h à 11 h et le vendredi de 15 h. L'association propose également une ligne téléphonique nationale pour répondre aux interrogations des familles, au 02 40 16 90 50, le lundi de 9 h à 11 h et le vendredi de 12 h à 14 h. Échanges confidentiels avec un professionnel du réseau national.

Estrelia – Hôpital mère-enfant

CRÈCHES, ACCOMPAGNEMENT PARENTAL

ASSOCIATION :

Estrelia

CONTACT :

Jean Ebert

ADRESSE :

10 rue Perdonnet,
75010 Paris

MAIL :

secretariat@estrelia.fr

SITE WEB :

www.estrelia.fr

PUBLIC :

femmes enceintes
et mères avec leur bébé
de moins d'un an qui
présentent des difficultés
dans l'instauration
des liens précoces
mère-enfant

SERVICE PROPOSÉ

Établissement hospitalier de moyen séjour permettant, outre les soins médicaux, une prise en charge globale des situations de vulnérabilités psychosociales. Ces soins s'inscrivent dans une perspective de prévention des ruptures des liens parents-enfants et de la maltraitance, visant ainsi un renforcement des compétences parentales, et se font en collaboration avec les partenariats locaux. La capacité de l'Hôpital mère-enfant de l'est parisien est de 40 lits.

L'association gère également sur le site – 9, rue des Bluets (11^e) – un établissement de soins de suite pré et postnatal.



MOISE – A.G.E.

CRÈCHES, ACCOMPAGNEMENT PARENTAL

ASSOCIATION :

A.G.E.

CONTACT :

Marie-Odile Stephan

ADRESSE :

21/23 rue de l'Amiral
Roussin, 75015 Paris

MAIL :

mo.stephan@age.asso.fr

PUBLIC :

femmes enceintes

SERVICE PROPOSÉ

Le service MOISE accueille gratuitement, sur rendez-vous, des femmes enceintes, mineures ou majeures, en difficulté avec le vécu psychologique de leur grossesse. Dans ce lieu, elles seront accompagnées autour de leur projet concernant leur avenir avec ou sans l'enfant. Les psychologues du service accueillent, orientent, informent et accompagnent psychologiquement, tout au long de la grossesse et en postnatal si besoin, la femme dans sa maternité ou dans le refus de celle-ci. Le service travaille en étroite collaboration avec les maternités parisiennes, les centres d'hébergement d'urgence, les centres maternels, pouponnières, services sociaux, espaces parisiens des solidarités (EPS), etc.

Accueil sur RDV : du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30.

Admission : sur orientation d'un professionnel.

SAMELY – PEP 75

CRÈCHES, ACCOMPAGNEMENT PARENTAL

ASSOCIATION :

PEP 75 (Association départementale des pupilles de l'enseignement public de Paris)
SAMELY (Service d'accompagnement des mères lycéennes)

ADRESSE :

149 rue de Vaugirard,
75015 Paris

TÉL. :

01 47 34 00 10

CONTACT :

Mélanie Jacquemond

MAIL :

m.jacquemond@pep75.org

PUBLIC :

mères lycéennes

SERVICE PROPOSÉ

Accompagnement des mères lycéennes. La période de grossesse et de maternité constitue une période de fragilité chez les lycéennes, durant laquelle le risque de décrochage scolaire et d'isolement peut s'avérer plus élevé. Le SAMELY propose un dispositif d'accompagnement et une coordination partenariale autour des questions d'orientation, d'insertion et de soutien sur 2 ans, à toute lycéenne enceinte ou jeune mère scolarisée sur le département de Paris. L'objectif est de favoriser la continuité scolaire des lycéennes enceintes et jeunes mères et de lutter contre les risques de décrochage scolaire. L'entrée dans le dispositif est possible à partir du 5^e mois de grossesse, et jusqu'à un an après la dernière inscription au lycée. Les rencontres peuvent avoir lieu sur les établissements de la protection de l'enfance ou autre lieu défini avec les jeunes et leurs référents.

Coordinatrice : Florence Cornu
f.cornu@pep75.org

Passerelle de remobilisation scolaire – Apprentis d’Auteuil

SCOLARITÉ/INSERTION

ASSOCIATION :

Fondation Apprentis d’Auteuil

CONTACT :

Nathalie Le Guenec

ADRESSE :

1 rue du Général Grossetti,
75016 Paris

TÉL. :

01 44 14 73 05

CAPACITÉ D’ACCUEIL :

12 places

TRANCHE D’ÂGE :

11-17 ans

SERVICE PROPOSÉ

La passerelle a pour objectifs de lutter contre le décrochage scolaire et éviter la spirale de la rupture.

L’accueil du jeune passe par la recherche de son adhésion. Puis il est mis en place une phase d’observation de 2 semaines afin de mieux cerner sa problématique, ses difficultés scolaires, son comportement au sein d’un groupe, son mode de fonctionnement, etc. Et enfin, des objectifs atteignables sont déterminés en fonction du profil du jeune et de son implication. L’accueil du jeune se poursuit à l’extérieur de la passerelle jusqu’à ce qu’il soit stabilisé dans son projet.

Cheffe de service éducatif: Virginie El Khalil
1 rue du Général Grossetti, 75016 Paris
01 44 14 73 05
virginie.el-khalil@apprentis-auteuil.org

Admission: sur indication d’un travailleur social.



Service d’orientation spécialisé – Groupe SOS Jeunesse

SCOLARITÉ/INSERTION

ASSOCIATION :

Groupe SOS Jeunesse

CONTACT :

David Haïk

ADRESSE :

79 rue de l’Église,
75015 Paris

TÉL. :

01 45 57 44 48

MAIL :

secretariat-service-orientation@groupe-sos.org

CAPACITÉ D’ACCUEIL :

file active de 500 jeunes

TRANCHE D’ÂGE :

6-21 ans

SERVICE PROPOSÉ

Le service aide les jeunes accueillis à élaborer un projet d’orientation personnalisé tenant compte de leur problématique psychique. Les projets d’orientation peuvent aussi bien concerner la sphère scolaire, professionnelle, thérapeutique, un accompagnement éducatif dans un cadre administratif ou judiciaire (AED, AEMO) ou un accueil en structure éducative. La consultation comprend des entretiens cliniques et éventuellement la passation de tests (tests d’efficacité, projets, questionnaires d’intérêts, etc.). Le nombre d’entretiens par consultation d’orientation est variable, selon la situation. La majorité des jeunes bénéficient de 6 à 8 rencontres. Une synthèse avec le jeune, ses parents et les professionnels concernés, vient conclure la consultation d’orientation.

ANTENNES

- **SOS, Antenne Paris 15^e**
79 rue de l’Église, 75015 Paris
01 45 57 44 48
Siham Khramsia
secretariat-service-orientation@groupe-sos.org
- **SOS, Antenne Paris 10^e**
17, rue Jean Poulmarch 75010 Paris
01 45 57 44 48
Siham Khramsia
secretariat-service-orientation@groupe-sos.org

Admission: sur indication d’un travailleur social.

Centre d'initiatives pour l'emploi des jeunes – Sauvegarde de l'adolescence

SCOLARITÉ/INSERTION

ASSOCIATION :

Sauvegarde de l'adolescence à Paris

CONTACT :

David Paez

ADRESSE :

3 rue Coq-Héron,
75001 Paris

TÉL. :

01 40 39 70 00

MAIL :

contact@sauvegarde-
paris.fr

TRANCHE D'ÂGE :

10-21 ans

SERVICE PROPOSÉ

L'établissement propose un accompagnement individualisé, adapté au rythme du jeune pour optimiser ses chances de réussite dans son projet professionnel. Il s'agit d'un accompagnement à la découverte du monde professionnel, à l'élaboration, à la définition et validation d'un projet professionnel adapté, mais également un soutien pour motiver et remobiliser les jeunes dans l'atteinte des objectifs définis. L'accueil est pour tout jeune Parisien de moins de 21 ans: PJJ, ASE, lycéens, décrocheurs, étudiants. etc. Des ateliers en petits collectifs sont proposés pour faciliter l'accès aux services: ateliers de découverte des métiers en réalité virtuelle, jeu de plateau, technique de recherche d'emploi, accompagnement ParcoursSup, connaissance de soi, communication, etc.

Repairs 75

ACCOMPAGNEMENT AUX SORTANTS DE L'ASE

ASSOCIATION :

ADEPAPE 75/Repairs !

CONTACT :

Mats Suaibu Jalo

ADRESSE :

119 rue de Lille,
75007 Paris

TÉL. :

01 43 79 55 91

MAIL :

contact@repairs75.org

SERVICE PROPOSÉ

L'objectif de Repairs! 75 est de proposer un lien de pair-aidance pour rompre l'isolement des ex-personnes placées. Elle développe plusieurs actions pour participer à l'effort d'insertion sociale de ce public.

Les « Pieds dans le plat », apéro d'entraide bimensuel organisé par les membres de l'association, est une réponse innovante aux difficultés rencontrées par les jeunes sortants, reposant sur l'émulation collective.

Repairs propose également un diagnostic et une orientation des ex-personnes placées vers les structures de droit commun déjà existantes et vers les structures associatives parisiennes spécialisées.

Atout Cœur 75

ACCOMPAGNEMENT AUX SORTANTS DE L'ASE

ASSOCIATION :

Atout Cœur 75 (AEPAPE)

CONTACT :

Patrice Maury

TÉL. :

01 43 79 55 91

MAIL :

atoutcoeur.paris@gmail.com

SERVICE PROPOSÉ

L'association s'adresse aux anciens pupilles et/ou bénéficiaires de l'Aide sociale à l'enfance. Elle participe aux conseils de famille et de l'agrément, suit ses adhérents sortant de prison pour leur recherche de logement et insertion, les personnes sous tutelle/curatelle (transmission des colis, visites en institutions, etc.), permet l'accès à du logement social pour des étudiants, l'attribution des prêts et bourses d'études (chèque alimentaire, mutuelle, dons de produits d'hygiène et sanitaires, etc.), accompagne sur les droits, aide au projet de métier ou formation qualifiante, aide aux démarches administratives, organise des animations culturelles...

Les Dimanches Solidaires

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

ASSOCIATION :

Les Dimanches Solidaires

CONTACT :

Pierre Spriet

MAIL :

pierre.spriet@
dimanchesolidaire.fr

SERVICE PROPOSÉ

L'objectif est double. D'une part, il propose aux jeunes présents dans les MECS le dimanche, « Les Dimanches créatifs » (danse, arts et sport) afin d'éveiller les enfants à de nouvelles choses et les sortir de la monotonie des dimanches en foyer. D'autre part, il recherche la création de liens forts avec un parrain, afin d'aider l'enfant dans son éveil, sa scolarité et à terme son choix d'orientation. Le parrainage est individualisé pour donner aux jeunes un point de repère à l'extérieur des foyers et contribuer à les mettre dans de meilleures dispositions scolaires et professionnelles.

Tyo Story

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

ASSOCIATION :

Tyo Story

CONTACT :

Jérôme Bouvret

MAIL :

contact@tyostory.fr

SERVICE PROPOSÉ

Offrir une bulle d'oxygène aux enfants placés dans les MECS via des activités toute l'année, dans un cadre ludique et pédagogique. Les actions de l'association Tyo Story, destinées aux enfants de 3 à 11 ans, permettent de contribuer à leur bien-être, les aider à s'exprimer, à trouver leur place dans un groupe, leur (re)donner confiance dans la société et dans la collectivité.

À travers l'histoire immersive et interactive de Tyo, l'association apporte, au cœur de la MECS, des moments de rêve et d'évasion avec 4 animations thématiques, créant un fil conducteur sur une année.

Les Héritiers de la culture

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

ASSOCIATION :

Les Héritiers de la culture

CONTACT :

Lola-Sarah Schneider

MAIL :

lesheritiersdelaculture@
gmail.com

SERVICE PROPOSÉ

L'association souhaite promouvoir et encourager la culture auprès des jeunes en MECS. Des activités en extérieur sont proposées aux enfants de 11 à 16 ans, l'idée étant de désacraliser l'idée que l'on peut se faire de la culture et pourquoi pas ouvrir de nouvelles possibilités de carrières jusqu'alors inconnues. Le projet se veut dans la durée, un maintien des activités avec les jeunes concernés est prévu sur plusieurs années, afin de leur permettre un accès et un ancrage au sein de leur réseau de professionnels de la culture.

Graines de mouvement

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

ASSOCIATION :

Graines de mouvement

CONTACT :

Violaine Pinel

MAIL :

grainesdemouvement@
gmail.com

SERVICE PROPOSÉ

Graines de mouvement réalise ses actions en collaboration avec la Mission des Droits de l'Enfant de la Ville de Paris. Il s'agit de créer des scénettes « Théâtre Forum », avec les jeunes confiés à l'ASE, comportant ensuite des représentations en MECS ou sur l'espace public pour adolescents et enfants âgés de plus de dix ans. Les sujets abordés sont le harcèlement scolaire, la violence intrafamiliale, la violation de l'intimité, le rapport au corps à l'adolescence et la prostitution.

Parrains par Mille

PARRAINAGE/MENTORAT

ASSOCIATION :

Parrains par Mille,
parrainage d'enfants
en France

CONTACT :

Delphine Chaix

ADRESSE :

31 rue Planchat,
75020 Paris

MAIL :

delphine.chaix@ppm-asso.
org

SITE WEB :

www.ppm-asso.org

SERVICE PROPOSÉ

« Parrains par Mille » est une association de parrainage de proximité/mentorat qui propose à des enfants et jeunes majeurs isolés de rencontrer une personne ressource vivant près de chez eux, pour découvrir le monde autrement et (re)prendre confiance en leurs capacités.

Les parrains-marraines bénévoles partagent régulièrement des moments privilégiés avec leurs filleuls et les soutiennent dans leurs parcours.

Pour les enfants, le parrainage repose sur des rencontres régulières (6 h/mois) entre un enfant fragilisé par son contexte familial ou social et une marraine ou un parrain bénévole. Les activités partagées ouvrent l'horizon des filleuls et facilitent leur accès à la culture, aux loisirs et au sport.

À travers des rencontres régulières (1 à 2 fois par mois), filleul et parrain construisent un lien solide autour d'enjeux professionnels mais aussi grâce à leurs centres d'intérêt partagés. Outre les aspects professionnels, le parrain permet à son filleul d'enrichir son capital culturel et de dédramatiser la question de l'école et de l'insertion pour souffler et partager de bons moments.

Proximité

PARRAINAGE/MENTORAT

ASSOCIATION :

Proximité

CONTACT :

Roxane Dubois

ADRESSE :

208 rue Saint-Maur,
75010 Paris

MAIL :

r.dubois@proxite.com
n.akkari@proxite.com

SERVICE PROPOSÉ

Proximité a pour ambition d'accompagner chaque jeune issu des territoires en difficulté vers sa réussite scolaire et professionnelle, grâce à un accompagnement qui mêle parrainage individuel et temps collectifs. Cet accompagnement est une réponse concrète pour les jeunes qui rencontrent des difficultés dans leur scolarité, leur orientation et leur insertion.

En lien avec les acteurs socio-éducatifs locaux, l'association propose à ces jeunes un accompagnement sur mesure, articulant parrainage individuel et ateliers collectifs, dont les contenus et le rythme sont adaptés à leurs besoins, demandes et parcours. Une attention particulière est accordée à la formation, l'accompagnement et le suivi des bénévoles qui interviennent sur leurs programmes. Leur action repose sur le partage, les rencontres, le lien social, la mixité sociale, la transmission, la confiance en soi, la méthodologie, le soutien, l'écoute, l'enrichissement mutuel et la complicité.

Les Ombres

PARRAINAGE/MENTORAT

ASSOCIATION :

Les Ombres

CONTACT :

Mourad Remili
mourad.remili@les-ombres.com

Alexandre Fuster
alexandre.fuster@les-ombres.com

ADRESSE :

1 rue de Stockholm,
75008 Paris

SITE WEB :

www.les-ombres.com

SERVICE PROPOSÉ

L'association vise à donner des clefs d'accès au monde académique et professionnel aux jeunes placés dès l'âge de 14 ans. Elle propose d'organiser des ateliers collectifs d'insertion académique et professionnelle au sein des structures de manière régulière, pour répondre aux temps forts de l'année scolaire. Les ateliers permettent d'entretenir des liens étroits avec les structures d'accueil, de rencontrer et créer des liens avec les jeunes et de remonter directement les besoins spécifiques aux jeunes. Le programme permet de favoriser l'insertion académique dans le supérieur (candidature Parcoursup, bourses, quelles études pour quels métiers), de lutter contre l'illectronisme, c'est-à-dire apprendre à maîtriser les outils numériques standards et à s'en servir pour communiquer de manière efficace, et d'accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi, en particulier pour se présenter en entretien, rédiger son CV, sa lettre de motivation et mettre en avant ses compétences.

Im'Pactes

PARRAINAGE/MENTORAT

ASSOCIATION :

Im'Pactes

CONTACT :

Céline Gréco
Adriana Forget

MAIL :

scolariteimpactes@gmail.com

SERVICE PROPOSÉ

Promotion de la santé, de la scolarité et de l'accès à la culture pour les jeunes victimes de violences. L'association accompagne sur son projet « PACTES Scolarité » des jeunes par du parrainage et un accès à la culture facilité.

Le projet « Le métier de tes rêves » est organisé annuellement: concours pour présenter en binôme avec un parrain le métier de tes rêves sur un support au choix (collage, exposé, vidéo, interview, etc.)

Un second axe vise à accompagner les jeunes majeurs, confiés ou ayant été confiés à l'aide sociale à l'enfance, âgés de 18 à 25 ans, vers une insertion sociale et professionnelle épanouie grâce à diverses actions: mentorat, permis, « kit avenir », café des anciens et ses ateliers, bourses d'études, etc.

Centre Babel

ACCOMPAGNEMENT MNA

ASSOCIATION :

Association pour la promotion et le développement du centre ressource européen en clinique transculturelle (Babel)

CONTACT :

Amalini Simon-Radinez

ADRESSE :

97 boulevard du Port-Royal - Maison des adolescents de Cochin - Maison de Solenne, 75014 Paris

TÉL. :

09 50 95 26 66

MAIL :

centrebabel@free.fr

SERVICE PROPOSÉ

Le centre Babel, dans le cadre de son dispositif « Medi'Alliance », utilise la médiation comme espace intermédiaire, comme support de communication qui favorise le dialogue et la négociation et permet de débloquer des situations enkystées d'incompréhensions et d'ouvrir des voies de co-construction de projets socio-éducatifs. Dans ce sens, la médiation comme dispositif d'accueil et d'écoute permet de réajuster les positions et de penser le projet éducatif et l'accompagnement éducatif sous d'autres angles. Il a pour objectif de répondre aux demandes des professionnels qui, à un moment du parcours éducatif, se heurtent à des difficultés dans l'accompagnement éducatif et souhaitent échanger à ce sujet. Le dispositif prévoit de recevoir également les professionnels référents avec le jeune concerné, dans un cadre de médiation afin de construire ensemble les pistes pour l'avenir du jeune.

Futur Au Présent

ACCOMPAGNEMENT MNA

ASSOCIATION :

Futur Au Présent

CONTACT :

Marie Laurent

MAIL :

mlaurent.fap@gmail.com

SITE WEB :

www.futuraupresent.com

SERVICE PROPOSÉ

Une coopération entre établissements d'accueil de MNA en France et structures d'accueil social exerçant dans les pays de départ (en particulier Afrique de l'Ouest) est proposée, en vue de contribuer à l'amélioration et au renforcement des pratiques professionnelles d'accompagnement social. Ces coopérations prennent notamment la forme de missions d'immersion de plusieurs mois de travailleurs sociaux des pays de départ dans les structures d'accueil en France.

L'Abri de l'Espoir

ACCOMPAGNEMENT MNA

ASSOCIATION :

L'Abri de l'Espoir

CONTACT :

Sineth Kéo
07 58 30 86 56

Moustapha Gueye
06 15 04 83 01

MAIL :

labridelespoir@asso-france.fr

SERVICE PROPOSÉ

L'Abri de l'Espoir a vu le jour en août 2020. Son objectif principal est de briser l'isolement dans lequel les mineurs non accompagnés se trouvent au quotidien, en leur proposant des activités culturelles, linguistiques et sportives. L'association intervient principalement auprès des MNA inscrits au sein du dispositif de primo-accueil - AMNA - actuellement géré par l'association France Terre d'Asile.

Colosse aux pieds d'argile

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

ASSOCIATION :

Colosse aux pieds d'argile

CONTACT :

Gabriel Milet
g.milet@colosse.fr

ADRESSE :

47 rue Montparnasse,
75014 Paris

SERVICE PROPOSÉ

Reconnue d'utilité publique, Colosse aux pieds d'argile lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et le bizutage. Elle a pour missions la sensibilisation du grand public, la formation des professionnels encadrant les enfants et l'accompagnement psychologique et juridique des victimes. L'association œuvre principalement en milieu sportif mais aussi dans les champs de la jeunesse et du scolaire en travaillant avec plus d'une quarantaine de fédérations sportives ainsi que de nombreux services de l'État et plusieurs ministères. L'association est partenaire de la Ville de Paris pour sensibiliser aux risques de violences sexuelles les enfants placés et les jeunes majeurs pris en charge, mais aussi les professionnels qui les encadrent, pour les protéger et les accompagner en cas de violences subies.

► Intervenants régionaux Île-de-France :

Floriane Harel
f.harel@colosse.fr
Gabriel Milet
g.milet@colosse.fr

► Pôle d'accompagnement des victimes :

05 58 48 40 48

► Plateforme de signalement :

colosse.signalement.net/entreprises

L'Enfant Bleu – Enfance maltraitée

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS/ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE

ASSOCIATION :

L'Enfant Bleu – Enfance maltraitée

CONTACT :

Laura Morin

TÉL. :

01 56 56 62 62

MAIL :

renseignements@
enfantbleu.org

SERVICE PROPOSÉ

L'association propose un accompagnement aux enfants et adultes victimes dans leur enfance, dispensé par des psychologues spécialistes du psychotraumatisme et des juristes spécialistes de la protection de l'enfance. Cet accompagnement, entièrement gratuit, peut durer de quelques mois à deux ans, voire plus selon le besoin de la victime.

CFCV

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS/ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE

ASSOCIATION :

Collectif féministe
contre le viol

CONTACT :

Élodie COZIC

MAIL :

collectiffeministe.
contreleviol@orange.fr

SERVICE PROPOSÉ

Depuis 1985, le CFCV agit aux côtés des victimes de violences sexuelles et notamment auprès des victimes de violences sexuelles subies spécifiquement dans l'enfance. En septembre 2021, le CFCV a mis en place la ligne nationale « Violences sexuelles dans l'enfance » (0805 802 804) pour la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE), afin de recueillir les témoignages et d'accompagner les victimes concernées.

AREVI

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS/ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE

ASSOCIATION :

Action, recherche et échange entre victimes de l'inceste (AREVI)

CONTACT :

Nathalie Moreau

MAIL :

assoarevi@gmail.com

SERVICE PROPOSÉ

Groupes de parole hebdomadaires, animés par les adhérents, pour la plupart d'entre eux, eux-mêmes anciennes victimes. Les participants peuvent être des adhérents, mais aussi des personnes qui fréquentent les groupes de manière ponctuelle ou régulière, sans adhérer. L'accueil est anonyme et gratuit et destiné aux victimes adultes.

ParADOxes

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS/ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE

ASSOCIATION :

ParADOxes

CONTACT :

Ariane Chottin
Sonia Pent

ADRESSE :

212 rue Saint-Maur,
75010 Paris

MAIL :

paradoxes@paradoxes-
paris.org

TRANCHE D'ÂGE :

adolescents

SERVICE PROPOSÉ

Centre d'accueil et d'écoute pour adolescents (11-25 ans), ainsi que toute opération pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet. Ce centre propose aux adolescents des entretiens gratuits (pour une durée limitée), ainsi que des ateliers d'écriture et groupes de parole conduits par des praticiens expérimentés, à l'exclusion de tout traitement médical. Possibilité de participer aux ateliers d'écriture individuels « Chemins de vie » pour les jeunes de l'ASE.

Des ateliers hors les murs sont organisés (collèges, lycées et foyers relevant de la PJJ), des groupes de parole (collèges) ainsi que des ateliers d'analyse de pratiques et de supervision d'équipes avec des professionnels qui travaillent avec des adolescents dans les champs éducatifs, juridiques et sociaux.

Amicale du Nid

PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUE

ASSOCIATION :

L'Amicale du Nid

CONTACT :

Jean-Christophe Tête

TÉL. :

01 42 02 38 22

MAIL :

contact@adn-asso.org

SITES WEB :

amicaledunid.org
jenesuispasavendre.org

SERVICE PROPOSÉ

Le projet répond aux attentes des équipes des établissements et professionnels confrontés aux situations de conduites prostitutionnelles de jeunes dont ils ont la charge. Il propose aux travailleurs sociaux de nommer la prostitution, d'adapter leur accompagnement afin que soient pris en compte les traumatismes liés aux violences subies. Il peut accompagner les mineurs/jeunes majeurs en situation de prostitution, sur demande d'un secteur ASE.

Chargée de mission : Delphine Laly

d.laly@adn75.fr

01 42 39 76 37

Aurore/Asthériia

PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUE

ASSOCIATION :

Aurore

CONTACT :

Katia Baudry

ADRESSE :

14 rue de la Beaune,
93100 Montreuil

MAIL :

astheriia@auore.asso.fr

SERVICE PROPOSÉ

Asthériia s'adresse aux jeunes, filles et garçons, mineurs ou jeunes majeurs, inscrits dans des conduites à risque, à leur famille et aux professionnels confrontés à ces mêmes conduites à risque.

Pour prévenir les conduites à risque, l'équipe d'Asthériia travaille autour de plusieurs axes :

- ▶ Animer des ateliers de prévention et de sensibilisation dans les collèges et lycées, les foyers ASE et PJJ, en abordant les sujets tels que le rapport au corps, relation amoureuse, séduction, contraception, estime et respect de soi, rapport à l'argent, inégalités hommes/femmes, violences et agressions sexuelles, consentement, nues, réseaux sociaux, consommation de produits, etc.
- ▶ Proposer aux jeunes un accompagnement éducatif renforcé. Il s'agit d'un soutien individualisé visant à dépasser un moment de crise, à évaluer une situation de danger et à susciter les potentialités des adolescents.
- ▶ Soutenir les parents grâce à un groupe de parole libre de tout jugement, ouvert à tous les parents ou proches de mineurs en situation de prostitution ou toute autre conduite à risque, où ils peuvent échanger et être écoutés.
- ▶ Renforcer les compétences, savoir-faire et savoir-être des professionnels sur la question des conduites à risque à l'adolescence, sous forme de formations/actions. Les participants acquièrent des connaissances fondamentales et étudient leurs propres actions ou expériences sous le questionnement itératif des intervenants, pour en améliorer la pratique et la performance.

Oppelia

PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUE

ASSOCIATION :

Oppelia

CONTACT :

Abdou Ndiaye

ADRESSE :

60 rue du Rendez-Vous,
75012 Paris

TÉL. :

La Consul't (CJC) :

06 85 76 13 88

La Consul't Sexo :

06 79 50 79 88

MAIL :

laconsult.charonne@
oppelia.fr

SERVICE PROPOSÉ

Entretiens pour suivis avec les jeunes (après l'intervision avec les professionnels). Sans être le lieu d'une psychothérapie, ils complètent l'action des référents par un suivi visant à infléchir les conduites à risque naissantes/installées (ex. : les conduites préprostitutionnelles), proposer une évaluation de santé sexuelle et une orientation à plus long terme. Les échanges s'appuient sur les motivations positives et mobilisables chez les jeunes (projets, compétences - estime de soi - santé sexuelle positive) et sur les risques pris (sexuels, somatiques, sociaux et psychologiques, traumatismes inclus). Ces consultations peuvent aussi s'appuyer sur l'évaluation des conduites addictives et l'accompagnement assuré par la Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) de Charonne Oppelia.

PERMANENCES

▶ Espace Femmes :

3 boulevard de Magenta, 75010 Paris

Le mercredi après-midi.

Ce lieu accueille plus favorablement les jeunes filles.

▶ Au QJ (Ville de Paris) :

4 place du Louvre, 75001 Paris

Le mercredi après-midi.

Ce lieu est plus favorablement destiné aux jeunes garçons.

EFA 75

AIDE À L'ADOPTION

ASSOCIATION :

Enfance et familles
d'adoption (EFA)

PRÉSIDENTE :

Dominique Chilewski

CONTACT :

Anne Dupas

ADRESSE :

221, rue La Fayette,
75010 Paris

TÉL. :

01 43 57 40 37

MAIL :

permanence.efa75@gmail.
com
efa75.infos@gmail.com

SITE WEB :

www.efa75.org

SERVICE PROPOSÉ

Fédération de 93 associations départementales, regroupant près de 9000 familles.

L'association informe les adhérents de l'évolution de l'adoption nationale ou internationale, soutient les postulants dans le cheminement de leur projet d'adoption et les prépare à la parentalité adoptive, et pour les parents adoptifs, elle leur propose des aides sur leurs questionnements en tant que parents. Elle leur propose des thèmes de réflexion et met à leur disposition les premiers outils de formation.

L'association est aussi un lieu de rencontre permettant aux candidats à l'adoption ou aux parents adoptifs de se rencontrer et de tisser des liens entre pairs.

L'association poursuit le travail sur l'enfance délaissée: le nombre d'enfants grands en situation de délaissement augmente, ne trouvant pas de parents en raison de leur âge. Le parrainage peut être une alternative à l'adoption, permettant dans un premier temps de s'approprier.

Ligare

AIDE À L'ADOPTION

ASSOCIATION :

Ligare

CONTACT :

Françoise Delanoy

ADRESSE :

Fondation Grancher,
119 rue de Lille, 75007 Paris

TÉL. :

07 87 06 31 42

MAIL :

contact@ligare-arbrevert.fr

SITE WEB :

www.ligare-arbrevert.fr

SERVICE PROPOSÉ

L'association a pour objectif d'accompagner les parents adoptifs dans l'appropriation de leur parentalité et dans la construction des liens filiatifs. Grâce à 2 psychologues recevant les parents ainsi que les jeunes en RDV individuel, elle accompagne le développement de l'enfant, en particulier au niveau de la blessure de l'abandon selon 2 leit-motifs: prendre en compte les symptômes pour éviter leur aggravation entraînant l'enfant dans le rejet de la famille et de l'école et prévenir les difficultés de l'adolescence en lien avec la vulnérabilité de l'enfant adopté.

Les entretiens individuels ont lieu les samedis à partir de 10h. Inscription obligatoire, contact ci-dessus.

Groupes de parents: le mercredi soir et le samedi 1 fois par mois à l'Espace Paris Adoption.

Exemples de thématiques: l'agrément, le vécu de l'enfant, la question des origines, etc.

Crédits**Ville de Paris**

Direction des Solidarités (DSOL)

Conception et rédaction éditoriale

Alexandre Serdar

Catherine Fournier Montgieux

Sous-Direction de la Prévention
et de la Protection de l'Enfance

Direction des Solidarités de la Ville de Paris

Anne Catrou

Lisa Champion

Mission Communication

Direction des Solidarités de la Ville de Paris

Conception graphique et réalisation

Agence 4août

Illustrations

Agence 4août

Valentine Jungfer

Impression

Chaumeil



